



John Kennedy meurt assassiné Lyndon Johnson lui succède Le monde entier est consterné

Très grièvement blessé dans un attentat survenu sur la rue principale de Dallas, au Texas, le président John F. Kennedy est décédé une demi-heure plus tard — à 1 heure de l'après-midi (2 heures, heure de Montréal) — dans la salle d'opération d'un hôpital proche où il avait été conduit d'urgence. Il avait été atteint d'une balle au cou et d'une autre à la tempe droite. Des soins énergiques prodigués désespérément n'ont pu sauver le président qui n'a pas repris connaissance avant sa mort. Sa femme et deux prêtres se trouvaient à ses côtés quand il a succombé.

Deux heures plus tard, le vice-président Johnson était assermenté 36e président des États-Unis.

La dépouille mortelle du président, ramenée hier soir à Washington, est exposée dès ce matin.

Le nouveau président, M. Lyndon Johnson, a pris ses fonctions dès vendredi soir à la Maison-Blanche, à son retour de Dallas. Il s'est immédiatement enfoncé dans le cabinet de travail du président avec le secrétaire d'État par intérim, George Ball, le secrétaire à la défense, Robert McNamara, et M. McGeorge Bundy, qui était le conseiller particulier du président Kennedy.

La mort du président Kennedy a été accueillie avec stupeur dans le monde entier et aux États-Unis. Et, de partout, des témoignages de condoléances ont afflué à la Maison-Blanche.

Les circonstances de l'attentat, plusieurs heures après qu'il eut été perpétré et que la mort du président eut été annoncée, restent confuses. Il semble, cependant, que les coups de feu ont été tirés du second étage d'un

VOIR A LA PAGE 2: JOHN KENNEDY

Qui est l'assassin ?

DALLAS — Lee H. Oswald, âgé de 24 ans, est le principal suspect détenu par les autorités policières par suite de l'assassinat du président John Kennedy, hier après-midi, à Dallas, au Texas. L'homme a été appréhendé dans un cinéma populaire de la ville. Il a offert une farouche résistance à la meute policière qui le traquait dans la salle.

Dans l'entre-temps, les agents du Service secret des États-Unis ont découvert le fusil de l'assassin. Il s'agit d'une arme japonaise à culasse mobile, une arme dotée d'un viseur télescopique.

La détention du dénommé Oswald n'a pas mis fin à la chasse aux suspects. Bien au contraire. Des patrouilles de policiers de Dallas, des agents secrets, des membres de la police de l'État du Texas ont sillonné la ville durant toute la journée et jusqu'à ce matin, appréhendant un nombre incalculable de suspects.

La police croit que l'assassin n'était pas seul dans l'exécution de cette mission. Bob Jackson, photographe à l'emploi du Dallas Times Herald, a fourni cet indice à la police. Il était dans une limousine découverte qui suivait la voiture du président. Tout à coup, il a entendu un coup de feu puis deux autres, en succession rapide. Il a tourné la tête vers un immense entrecôt de livres scolaires pour apercevoir deux hommes dans une fenêtre du sixième étage. Puis, il a vu un canon de fusil disparaître de la fenêtre.

Quelques minutes après la triple détonation meurtrière, l'édifice était envahi par des dizaines de policiers qui entreprirent de vider l'immeuble de tous ses occupants. Ils n'ont trouvé aucun suspect à l'intérieur; par contre, ils ont trouvé près de la fenêtre occupée par l'assassin, des restes de poulet rôti, du papier, trois douilles et une cartouche.

Moins d'une demi-heure plus tard, au moment même où le

VOIR PAGE 2: QUI EST

Autres informations sur la mort de Kennedy: pages 6 et 7



CONSEQUENCES IMPREVISIBLES MAIS CERTAINES POUR LE CANADA

OTTAWA — Les conséquences de la mort du président Kennedy sur la politique canadienne et sur les rapports entre les deux pays ne manqueront pas de se faire sentir à plus ou

moins brève échéance, affirme-t-on dans les milieux politiques de la capitale fédérale où l'on souligne toutefois l'impossibilité d'apprécier dès maintenant la portée des répercussions. On ne saurait préciser, non plus, dans quel secteur particulier (défense, commerce, etc.) les effets attendus se manifesteront.

On s'inquiète notamment de la fourniture que prendront les relations Est-Ouest, dans la mesure où celles-ci touchent et engagent les rapports canado-américains.

Il est certain que les problèmes qui se posent déjà aux deux pays ne disparaîtront pas; mais, selon la direction qu'empruntera la nouvelle politique présidentielle, il deviendra ou plus difficile ou plus facile de les régler.

A Ottawa, les personnalités qui avaient été en relation avec le président Kennedy font observer que celui-ci avait adopté des attitudes très souples et souvent progressistes à l'égard des problèmes. Il avait réussi à éviter d'inutiles conflits, à trouver des solutions de

compromis, à rassurer les autorités canadiennes chaque fois que nos intérêts paraissaient lésés. Son successeur devra-t-il céder à des pressions émanant de milieux plus traditionalistes et conservateurs? Malgré la bonne volonté qu'on lui recon-

nait envers le Canada et les Canadiens, M. Johnson aura-t-il toujours le prestige de son prédécesseur pour infléchir dans un sens souhaitable les relations canado-américaines?

VOIR PAGE 2: CONSEQUENCES

Au Canada, un sentiment général de consternation

OTTAWA — Le gouverneur général du Canada, M. Vanier, a déclaré hier qu'il était "si ému de la mort de M. Kennedy" qu'il ne pouvait trouver les mots qui expriment sa vive douleur à l'annonce de l'assassinat d'un homme "qui vivra dans sa mémoire, comme une personne de grande distinction, d'un vaste savoir et des plus aimables".

Voici le texte de la déclaration du gouverneur général: "Les mots m'échappent pour exprimer les sentiments qui m'animent, à l'annonce de la tragédie qui frappe M. Kennedy, la famille du président, et le peuple américain. Au nom du peuple canadien, je leur adresse un message de profonde sympathie à l'occasion de leur deuil national."

VOIR PAGE 2: AU CANADA

WASHINGTON — Hier soir, descendant d'un grand quadrimoteur blanc et bleu, le président Lyndon Johnson, semblant un peu gêné et profondément ému, a effectué le premier geste de ses nouvelles fonctions: il s'est dirigé vers une batterie de micros pour y faire sa première déclaration présidentielle.

L'endroit même où il faisait cette déclaration, quelques minutes plus tôt, une ambulance de la marine américaine démarrait, transportant dans un cercueil de bronze les restes mortels de John F. Kennedy, 35e président des États-Unis. Les événements s'étaient succédé très rapidement depuis le matin, depuis que le président Kennedy avait atterri à Dallas.

L'arrivée de l'avion présidentiel "Air Force One" sur l'aéroport de Dallas au Texas avait eu lieu vendredi matin sous un soleil éclatant dans une atmosphère détendue et la visite dans la grande cité du Texas devait constituer le couronnement d'un voyage présidentiel utile et profitable pour le président John Kennedy et le parti démocrate.

Le président avait quitté un peu plus tôt dans la matinée Fort Worth d'excellente humeur, souriant, visiblement satisfait de la façon dont se déroulait sa tournée pré-électorale.

Dès la sortie de l'aéroport, le cortège était salué par une foule nombreuse, heureuse et amicale. Le président et son épouse utilisaient la célèbre voiture "Lincoln" dont le toit transparent avait été abaissé afin que, comme il l'aimait, le président puisse avoir un contact plus direct avec la foule.

Dans la voiture, sur les strapontins, se trouvaient face au président et à Mme Kennedy, le gouverneur du Texas M. John Connally et sa femme.

Sur le siège avant se trouvaient comme toujours le chauffeur principal qui appartenait au service secret et le chef du détachement de ce service de protection présidentielle de la Maison-Blanche. Derrière suivait la limousine présidentielle, l'immense Cadillac des services secrets, découverte, avec plusieurs de ses occupants debout sur les marchepieds dans une position qui a été vue dans de nombreuses capitales du monde à chaque voyage présidentiel.

Dans Main Street, la rue principale de Dallas, comme son nom l'indique, la foule était plus nombreuse encore et aucune manifestation hostile n'était enregistrée.

Soudain, au moment où la voiture du président se préparait à s'engager sous un pont de chemin de fer, trois coups de feu retentirent. Pour ceux qui les avaient entendus, il ne s'agissait plus de pétards, mais très nettement de coups de fusil ou de revolver.

Le cortège ralentit, puis s'arrêta. La voiture du président escortée par une voiture de police partait à folle allure sous la

VOIR PAGE 2: JOHNSON

Les conséquences politiques de la mort de Kennedy

Le vice-président Lyndon Johnson accède, pour l'instant, à la présidence des États-Unis. Ancien leader démocrate au sénat, Johnson passait à la Chambre Haute pour un siège intelligent et très efficace. On le disait cependant lié à des intérêts pétroliers du Sud et on lui reprochait sa position ambiguë sur la question noire. Il a subi il y a quelques années une grave attaque cardiaque. Tout récemment, on prêtait à Kennedy l'intention de se départir de Johnson l'an prochain. Kennedy nia cette rumeur. Mais le prestige de Johnson était à la baisse depuis l'éclatement de l'affaire Baker.

Les prochains mois seront donc remplis d'incertitude. On peut prévoir que l'attention se déplacera de la Maison-Blanche vers les centres où auront lieu les conventions présidentielles des deux grands partis.

La disparition de Kennedy prévoyait-elle un renforcement de la droite ou une ressaïe des éléments progressistes?

Chez les républicains, on peut présumer que le départ de Kennedy amènera les chances d'hommes aux idées libérales comme Scranton et Rockefeller. Les responsables du parti se rendront mieux compte, une fois disparu l'homme qu'ils craignaient le plus, de la simplicité dangereuse des vues du sénateur Goldwater. Contre Kennedy, les républicains auraient subi la tentation de se précipiter à l'autre extrême de l'échiquier politique. Contre un homme plus moyen, ils mesureraient mieux les dangers d'une option extrémiste.

Chez les démocrates, le nouveau président devra, à moins d'événements tout à fait imprévus, une redoutable avance. Mais il est loin d'être assuré qu'au scrutin 1964, Johnson l'emportera aussi facilement que Kennedy sur un adversaire de la taille de Rockefeller... ou même Nixon qui doit se ronger les pouces d'avoir répété encore récemment son détachement entier à l'endroit d'une nouvelle candidature.

Claude Ryan

A son départ pour Ottawa, la délégation du Québec reste optimiste, mais sans excès

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — C'est avec un optimisme modéré que la délégation du gouvernement provincial se prépare à quitter Québec pour Ottawa. Le premier ministre, ses collègues du cabinet et ses conseillers savent ce qu'ils veulent, deviennent d'ouvièr les appuis et l'opposition à leurs projets et sont prêts à répondre, chiffres en mains, à toutes objections et contre-propositions. Jamais conférence fédérale-provinciale n'aura été l'objet de la part du gouvernement du Québec, d'une préparation aussi minutieuse.

Le dossier que la délégation présentera à Ottawa est la somme de plusieurs mois de travail intense.

Outre un mémoire de cinquante-deux pages dans lequel le Québec expose son attitude et ses exigences, la délégation aura à sa disposition une précieuse et volumineuse documentation compilée par les divers ministères avec la collaboration du sous-ministre des affaires fédérales-provinciales, M. Claude Morin, et de M. Marcel Bélanger, président de la commission d'enquête sur la fiscalité.

Le premier ministre quittera Québec par avion dimanche, à 2 heures p.m., pour arriver dans la capitale fédérale deux heures et demie plus tard. Il sera accompagné des ministres Paul Gérin-Lajoie, Gérard D. Lévesque et Eric Kierans, des sous-ministres Jean Bieler, des finances, Jean Deschamps, de l'industrie et du commerce, Pierre Leboeuf, du revenu, et Claude Morin, de Me Louis-Philippe Pigeon, conseiller juridique. Marcel Bélanger, conseiller en taxation, Mlle Mercedes Chartier, conseiller technique, Maurice Joubert, directeur général du conseil d'orientation économique, et Denys Paré, attaché de presse.

En arrivant à Ottawa, M. Lesage présidera une assemblée à huis-clos au cours de laquelle la délégation prendra connaissance des mémoires des autres provinces et probablement de celui du gouvernement fédéral.

La conférence débuttera officiellement à 10 heures lundi matin.

QUE FERA OTTAWA?

Le Québec ne s'attend pas à une opposition irréductible de la part du fédéral. Ce dernier ne rejettera pas carrément la formule Lesage, qui donnerait au Québec \$150 millions de

plus et coûterait à Ottawa pour toutes les provinces près de \$500 millions.

Ottawa acceptera peut-être le principe des 25-25-100, mais pourrait suggérer certaines modalités de mise en application. Comme par exemple étendre sur deux ans la hausse du pourcentage jusqu'à 25 p.c. dans les cas de l'impôt sur le revenu des particuliers et celui sur les profits des corporations. Quant aux impôts sur les successions, on croit généralement que le fédéral pourrait exiger d'en garder une portion symbolique de un pour cent afin de se conserver un droit de regard.

M. Lesage propose que les paiements de péréquation aux provinces soient basés sur "la province la plus riche," et non la moyenne nationale et l'indice des ressources naturelles, selon la formule Diefenbaker en vigueur depuis 1962.

En faisant cette proposition, le premier ministre du Québec ne fait que rejoindre un désir déjà exprimé par M. Pearson.

On sait que les arrangements fiscaux de 1962 ont favorisé particulièrement l'Ontario. Aussi cocasse que cela puisse paraître, sur les \$17 millions de surplus annuels que le fédéral a déboursés à la suite de ces arrangements, l'Ontario en a recueilli \$18 millions en grugeant sur la Colombie-Britannique et l'Alberta, qui sont les deux provinces perdantes à la suite de l'entente de 1962.

La formule Lesage, en basant la péréquation sur la province la plus riche, donc l'Ontario, rétablit un certain équilibre. C'est ainsi que, selon cette formule, le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique recevront du fédéral en pouvoir de taxation et en péréquation une somme équivalente à \$77.03 par capita, tandis que les provinces de l'Atlantique, conservant leurs subsides spéciaux, recevront par capita: Terre-Neuve, \$109.75; Ile-du-Prince-Edouard, \$109.75; Nouvelle-Ecosse, \$90.92; Nouveau-Brunswick, \$94.13.

Le 5e article de la série de Jean-Marc Léger: "Le Québec à la recherche d'une fonction publique" sera publié lundi

Un pour cent de l'impôt sur les profits des corporations fournit à Terre-Neuve \$1.15 par capita, à la Nouvelle-Ecosse \$1.11, à Québec \$1.95 et à l'Ontario \$2.63.

Pour être juste envers les provinces se retirant d'un plan, le gouvernement central, en plus de céder un certain pourcentage de ces deux impôts, devra donc établir un système de péréquation afin que Terre-Neuve, par exemple, reçoive autant par capita que l'Ontario.

LE QUEBEC EST-IL PRÊT ?

Est-ce à dire que le Québec soit prêt à se retirer de tous les plans conjoints? Loin de là.

La province ferait même un faux pas si elle décidait, par exemple, de prendre à sa charge l'assurance-hospitalisation et le programme ARDA.

Les dépenses occasionnées par l'assurance-hospitalisation ne sont pas assez stabilisées pour permettre à Ottawa de verser à la province une juste équivalence fiscale.

En 1961-62, le gouvernement central, dans ce domaine, a payé à Québec \$73 millions, en 1962-63 près de \$80 millions et en 1963-64 on s'attend à une cote-part fédérale de plus de \$107 millions. Ce qui représente une hausse annuelle de 25 et demi pour cent, alors que l'augmentation normale de la population au Québec est d'environ trois pour cent par année.

Aussi longtemps que la hausse des dépenses de l'assurance-hospitalisation ne se sera pas normalisée au niveau de l'augmentation de la population, il n'y aura pas stabilité et une province ne pourra sans risquer d'y perdre se retirer d'un tel plan.

Quant au programme ARDA, il est à peine ébauché et on ne sait pas précisément où l'on va.

Il est évident également que le Québec n'est pas pour se soustraire au programme d'aide à l'enseignement technique et professionnel alors que le fédéral est en train de corriger une injustice en permettant à la province de retirer jusqu'à \$200 millions d'ici 1967.

Ceci pour équilibrer la balance entre le Québec et l'Ontario, cette dernière ayant jusqu'ici retiré la part du lion, soit \$189 millions à comparer à \$13 millions pour notre province.

VOIR A LA PAGE 2: A SON DEPART POUR

Qui est...

(Suite de la première page)

président Kennedy succombait à ses blessures, une balle dans la trachée artère, une autre dans la tête, et peu avant que le vice-président Johnson ne devienne, par un serment prêté à l'aéroport, le nouveau chef des Etats-Unis, Oswald était déjà recherché par des centaines de policiers.

Car, Oswald était un employé dans l'édifice scolaire qui a abrité le meurtrier. Oswald avait travaillé tout l'après-midi. Il était à son bureau à midi hier. A l'heure du lunch, selon ses chefs, il était disparu et personne ne l'avait revu par la suite.

Lee Harvey Oswald, un citoyen de Fort Worth au Texas, avait attiré l'attention des autorités américaines, en 1959 en sollicitant la citoyenneté russe. C'est le 1er novembre 1959. Il se trouvait en Russie. Depuis le 12 octobre de cette année-là en tournée. Puis, il épousa une Russe qui lui a donné un enfant. A l'automne de 1962, Oswald revenait aux Etats-Unis, apparemment devenu par la vie en Union soviétique. Les Russes le laisseront partir avec son épouse et son enfant.

Depuis son retour aux E.-U., il a été évidemment l'objet d'une surveillance de la part des services de sécurité. C'est pourquoi les policiers surent si vite quel suspect rechercher hier.

Moins d'une heure après l'assassinat du président Kennedy, un policier de Dallas était abattu par un individu qu'il voulait interroger à cause de son attitude féroce. Ce policier était J. D. Tippett, abattu d'un coup de pistolet. Peu après, un individu se présentait à un petit cinéma de Dallas, non loin de la scène du second assassinat. La caissière crut remarquer que l'homme, en achetant son billet, semblait nerveux. "Il avait l'air d'un homme traqué", dit-elle. La jeune fille alertait alors la police.

Un contingent de policiers de Dallas se rendait immédiatement au cinéma en question. Les représentants de l'ordre envahirent la salle, ordonnant qu'on fasse brusquement la lumière. Sur les indications de la caissière, les policiers cernèrent

Au Canada...

(Suite de la première page)

"Le chagrin que je ressens m'est aussi bien personnel: j'ai eu l'avantage de bien connaître le président qui a fait un bref séjour à la résidence vice-royale, à Ottawa. "Il demeurera dans ma mémoire comme une personne très distinguée, au vaste savoir et des plus aimables. Il en émanait une impression infaillible de grandeur tempérée par beaucoup de simplicité. M. Kennedy a joué un rôle éminent dans les affaires internationales et pour la cause de la paix; le monde entier, j'en suis certain, pleurera sa perte. Mes prières lui sont acquies".

La capitale en émoi
La capitale canadienne a connu, hier des moments d'intense émotion. La stupeur a fait place à l'indignation, à la suite de la nouvelle de l'assassinat du président Kennedy. Ottawa et sa population connaissent le président Kennedy. Ses quelques visites avaient laissé une impression indélébile.

L'ambassade américaine, rue Wellington, était sans doute l'endroit de la capitale qui a

l'individu. Il voulait tirer de son veston un pistolet. Il fut rapidement désarmé non sans avoir asséné un coup de crosse de son arme au policier M. N. McDonald.

Au poste, il fut rapidement identifié. Lee H. Oswald, le suspect recherché dans l'assassinat du président Kennedy. A ceux qui le maltraitaient dans le cinéma, Oswald a murmuré, haletant: "Bon, tout est fini maintenant".

Tard, hier soir, il continuait à nier toute participation, soit à l'assassinat du président, soit à celui du policier Tippett. Toutefois, le capitaine Will Fritz, chef de la brigade des homicides de la Sûreté de Dallas affirmait hier soir qu'un témoin avait identifié en Oswald l'assassin du président Tippett.

Oswald est un homme de 5 pieds et 10 pouces environ. Il est blond, il a les yeux noirs et il est partiellement chauve. Méme depuis son retour aux Etats-Unis, on sait qu'il était un pilier des mouvements favorables à Fidel Castro.

Johnson...

(Suite de la première page)

point; puis elle s'engageait sur une autoroute. Une grande confusion suivit ces quelques secondes.

Dans la voiture découverte le président des Etats-Unis avait reçu une balle au front et, ensanglanté, s'était effondré sur les genoux de sa femme qui poussait un "Oh non!" dramatique tentant de relever la tête de son mari.

Face au couple, présidentiel, une scène similaire se produisit: le gouverneur Connally venait d'être atteint par une autre balle et se trouvait sur le plancher du véhicule tandis que sa femme s'efforçait également de le soutenir.

Il fallut quelques minutes pour que l'on comprenne ce qui venait de se produire. Une tentative d'assassinat avait été dirigée contre le président, et celui-ci était blessé, sans doute

nedy, M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail, a fait parvenir un télégramme de condoléances à M. George Meany, président de la F.A.T.-C.O. "Je suis attristé à la nouvelle de l'assassinat du président des Etats-Unis. Je désire exprimer la plus profonde sympathie qu'éprouvent nos syndicats et tous nos syndicats, en un mot de tout le peuple canadien, à la nouvelle de la perte, ressentie dans le monde entier, de votre président bien-aimé".

Les enfants des écoles protestantes de Pointe-Claire, dans la banlieue de Montréal, ont été mis en berne.

A Montréal
Les 600 délégués au congrès de la Fédération des travailleurs du Québec, réunis à l'hôtel Mont-Royal, ont observé une minute de silence, hier, au moment de l'annonce de l'assassinat du président Ken-

A son départ pour...

(Suite de la première page)

Le Québec ne peut donc pour l'instant que se retirer de programmes conjoints bien établis et stabilisés comme, par exemple, les pensions de vieillesse, la sécurité sociale, l'assurance-chômage, etc.

Cela ne veut pas dire que les plans conjoints ne causent pas certaines difficultés budgétaires au gouvernement du Québec, car ce dernier, sur son budget global, doit réserver plus de \$230 millions par année pour des projets d'initiative fédérale.

LA SITUATION S'AMELIORE

Depuis quelques années, le Québec a réussi à obtenir une part plus équitable des sommes versées par le fédéral pour les plans conjoints.

Une simple comparaison le prouve. En 1959-60, le Québec avec 28,7 pour cent de la population du Canada retirait 12,1 pour cent des subventions fédérales aux programmes conjoints. Durant ce temps, l'Ontario avec 34,2 p.c. de la population se voyait verser 36,7 p.c. de ces subventions.

En 1961-62, le rapport entre les deux pourcentages était le suivant pour le Québec: 28,8 à 28,2 et pour l'Ontario 34,2 à 30,8; en 1962-63, 28,9 à 24,6 pour le Québec et 34,2 à 31,1 pour l'Ontario; en 1963-64, on prévoit le rapport suivant 28,9 à 28,6 pour le Québec et 34,2 à 32,9 pour l'Ontario. Dans ce dernier cas, cela signifie que le Québec retirera en subventions conditionnelles \$46 par capita et l'Ontario \$45.

Il n'en a pas toujours été ainsi: en 1959-60, le même par capita s'établissait à \$9 pour le Québec et à \$23 pour l'Ontario.

Le Québec, tout en favorisant en principe la formule d'option, ne peut, comme on le constate, se retirer d'un programme conjoint sans recevoir l'assurance d'obtenir une équivalence fiscale équivalente.

Johnson...

(Suite de la première page)

point; puis elle s'engageait sur une autoroute. Une grande confusion suivit ces quelques secondes.

Dans la voiture découverte le président des Etats-Unis avait reçu une balle au front et, ensanglanté, s'était effondré sur les genoux de sa femme qui poussait un "Oh non!" dramatique tentant de relever la tête de son mari.

Face au couple, présidentiel, une scène similaire se produisit: le gouverneur Connally venait d'être atteint par une autre balle et se trouvait sur le plancher du véhicule tandis que sa femme s'efforçait également de le soutenir.

Il fallut quelques minutes pour que l'on comprenne ce qui venait de se produire. Une tentative d'assassinat avait été dirigée contre le président, et celui-ci était blessé, sans doute

nedy, M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail, a fait parvenir un télégramme de condoléances à M. George Meany, président de la F.A.T.-C.O. "Je suis attristé à la nouvelle de l'assassinat du président des Etats-Unis. Je désire exprimer la plus profonde sympathie qu'éprouvent nos syndicats et tous nos syndicats, en un mot de tout le peuple canadien, à la nouvelle de la perte, ressentie dans le monde entier, de votre président bien-aimé".

Les enfants des écoles protestantes de Pointe-Claire, dans la banlieue de Montréal, ont été mis en berne.

A Montréal
Les 600 délégués au congrès de la Fédération des travailleurs du Québec, réunis à l'hôtel Mont-Royal, ont observé une minute de silence, hier, au moment de l'annonce de l'assassinat du président Ken-

A son départ pour...

(Suite de la première page)

Le Québec ne peut donc pour l'instant que se retirer de programmes conjoints bien établis et stabilisés comme, par exemple, les pensions de vieillesse, la sécurité sociale, l'assurance-chômage, etc.

Cela ne veut pas dire que les plans conjoints ne causent pas certaines difficultés budgétaires au gouvernement du Québec, car ce dernier, sur son budget global, doit réserver plus de \$230 millions par année pour des projets d'initiative fédérale.

LA SITUATION S'AMELIORE

Depuis quelques années, le Québec a réussi à obtenir une part plus équitable des sommes versées par le fédéral pour les plans conjoints.

Une simple comparaison le prouve. En 1959-60, le Québec avec 28,7 pour cent de la population du Canada retirait 12,1 pour cent des subventions fédérales aux programmes conjoints. Durant ce temps, l'Ontario avec 34,2 p.c. de la population se voyait verser 36,7 p.c. de ces subventions.

En 1961-62, le rapport entre les deux pourcentages était le suivant pour le Québec: 28,8 à 28,2 et pour l'Ontario 34,2 à 30,8; en 1962-63, 28,9 à 24,6 pour le Québec et 34,2 à 31,1 pour l'Ontario; en 1963-64, on prévoit le rapport suivant 28,9 à 28,6 pour le Québec et 34,2 à 32,9 pour l'Ontario. Dans ce dernier cas, cela signifie que le Québec retirera en subventions conditionnelles \$46 par capita et l'Ontario \$45.

Il n'en a pas toujours été ainsi: en 1959-60, le même par capita s'établissait à \$9 pour le Québec et à \$23 pour l'Ontario.

Le Québec, tout en favorisant en principe la formule d'option, ne peut, comme on le constate, se retirer d'un programme conjoint sans recevoir l'assurance d'obtenir une équivalence fiscale équivalente.

Johnson...

(Suite de la première page)

point; puis elle s'engageait sur une autoroute. Une grande confusion suivit ces quelques secondes.

Dans la voiture découverte le président des Etats-Unis avait reçu une balle au front et, ensanglanté, s'était effondré sur les genoux de sa femme qui poussait un "Oh non!" dramatique tentant de relever la tête de son mari.

Face au couple, présidentiel, une scène similaire se produisit: le gouverneur Connally venait d'être atteint par une autre balle et se trouvait sur le plancher du véhicule tandis que sa femme s'efforçait également de le soutenir.

Il fallut quelques minutes pour que l'on comprenne ce qui venait de se produire. Une tentative d'assassinat avait été dirigée contre le président, et celui-ci était blessé, sans doute

nedy, M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail, a fait parvenir un télégramme de condoléances à M. George Meany, président de la F.A.T.-C.O. "Je suis attristé à la nouvelle de l'assassinat du président des Etats-Unis. Je désire exprimer la plus profonde sympathie qu'éprouvent nos syndicats et tous nos syndicats, en un mot de tout le peuple canadien, à la nouvelle de la perte, ressentie dans le monde entier, de votre président bien-aimé".

Les enfants des écoles protestantes de Pointe-Claire, dans la banlieue de Montréal, ont été mis en berne.

A Montréal
Les 600 délégués au congrès de la Fédération des travailleurs du Québec, réunis à l'hôtel Mont-Royal, ont observé une minute de silence, hier, au moment de l'annonce de l'assassinat du président Ken-

A son départ pour...

(Suite de la première page)

Le Québec ne peut donc pour l'instant que se retirer de programmes conjoints bien établis et stabilisés comme, par exemple, les pensions de vieillesse, la sécurité sociale, l'assurance-chômage, etc.

Cela ne veut pas dire que les plans conjoints ne causent pas certaines difficultés budgétaires au gouvernement du Québec, car ce dernier, sur son budget global, doit réserver plus de \$230 millions par année pour des projets d'initiative fédérale.

LA SITUATION S'AMELIORE

Depuis quelques années, le Québec a réussi à obtenir une part plus équitable des sommes versées par le fédéral pour les plans conjoints.

Une simple comparaison le prouve. En 1959-60, le Québec avec 28,7 pour cent de la population du Canada retirait 12,1 pour cent des subventions fédérales aux programmes conjoints. Durant ce temps, l'Ontario avec 34,2 p.c. de la population se voyait verser 36,7 p.c. de ces subventions.

En 1961-62, le rapport entre les deux pourcentages était le suivant pour le Québec: 28,8 à 28,2 et pour l'Ontario 34,2 à 30,8; en 1962-63, 28,9 à 24,6 pour le Québec et 34,2 à 31,1 pour l'Ontario; en 1963-64, on prévoit le rapport suivant 28,9 à 28,6 pour le Québec et 34,2 à 32,9 pour l'Ontario. Dans ce dernier cas, cela signifie que le Québec retirera en subventions conditionnelles \$46 par capita et l'Ontario \$45.

Il n'en a pas toujours été ainsi: en 1959-60, le même par capita s'établissait à \$9 pour le Québec et à \$23 pour l'Ontario.

Le Québec, tout en favorisant en principe la formule d'option, ne peut, comme on le constate, se retirer d'un programme conjoint sans recevoir l'assurance d'obtenir une équivalence fiscale équivalente.

John Kennedy...

(Suite de la première page)

immeuble surplombant la rue utilisée par le convoi présidentiel. Le gouverneur de l'Etat du Texas, M. Connally, qui se trouvait en face du président, a été lui-même gravement blessé et deux membres du service de sécurité tués.

Mme Kennedy était aux côtés de son mari lors de l'attentat. Quand le président s'est effondré sur ses genoux, elle tenta de soulever sa tête en criant: "Oh, non!" Tout au long de ces pénibles événements et jusqu'à son retour à la Maison-Blanche, elle a fait preuve d'un très grand courage et d'une étonnante maîtrise de soi.

Le médecin qui a tenté de sauver le président Kennedy amena sans connaissance à l'hôpital à déclarer après le décès qu'il s'était immédiatement rendu compte de la gravité des blessures au cou et à la tête. Une trachéotomie fut pratiquée d'urgence pour faciliter la respiration tandis qu'on insufflait au blessé de l'oxygène et que des transfusions sanguines étaient pratiquées.

Selon un autre chirurgien, le gouverneur Connally a été blessé d'une balle à la poitrine. Son état n'inspire aucune inquiétude, bien qu'assez grave.

Les premières conséquences
L'assassinat du président Kennedy revêt une gravité exceptionnelle tant sur le plan intérieur qu'international.

L'administration américaine, sous l'impulsion d'une équipe jeune animée par le président lui-même, avait voulu imposer la tendance libérale des "nouvelles frontières" à la politique nationale et mondiale.

Le successeur, dans les mois qui vont suivre, appliquera sans doute, avec l'aide des conseillers de Kennedy, les mêmes lignes; cependant son influence personnelle, surtout sur le plan international, sera moins forte, à une époque aussi cruciale de l'histoire du monde.

Malgré son prestige au sein des élus américains, le nouveau président ne dispose pas d'un appui aussi fort que celui de Kennedy; et le parti démocrate se trouve visiblement dans une position très délicate pour affronter une élection qui s'annonçait comme facile, dans un an.

Après deux ans et dix mois de présidence, un nouveau chef de gouvernement venait de tomber sous les balles d'assassins. Qui est l'auteur du drame? Personne ne pouvait le dire et, si immédiatement certains pensaient à des éléments d'extrême droite, si bruyants dans ces régions des Etats-Unis, l'un des suspects arrêtés devait être membre d'un groupe d'éléments pro-castriotes aux Etats-Unis. Ni les premiers, ni ces derniers n'aiment M. Kennedy, mais était-ce la raison pour commettre le pire des meurtres politiques?

Après deux ans et dix mois de présidence, un nouveau chef de gouvernement venait de tomber sous les balles d'assassins. Qui est l'auteur du drame? Personne ne pouvait le dire et, si immédiatement certains pensaient à des éléments d'extrême droite, si bruyants dans ces régions des Etats-Unis, l'un des suspects arrêtés devait être membre d'un groupe d'éléments pro-castriotes aux Etats-Unis. Ni les premiers, ni ces derniers n'aiment M. Kennedy, mais était-ce la raison pour commettre le pire des meurtres politiques?

Après deux ans et dix mois de présidence, un nouveau chef de gouvernement venait de tomber sous les balles d'assassins. Qui est l'auteur du drame? Personne ne pouvait le dire et, si immédiatement certains pensaient à des éléments d'extrême droite, si bruyants dans ces régions des Etats-Unis, l'un des suspects arrêtés devait être membre d'un groupe d'éléments pro-castriotes aux Etats-Unis. Ni les premiers, ni ces derniers n'aiment M. Kennedy, mais était-ce la raison pour commettre le pire des meurtres politiques?

Après deux ans et dix mois de présidence, un nouveau chef de gouvernement venait de tomber sous les balles d'assassins. Qui est l'auteur du drame? Personne ne pouvait le dire et, si immédiatement certains pensaient à des éléments d'extrême droite, si bruyants dans ces régions des Etats-Unis, l'un des suspects arrêtés devait être membre d'un groupe d'éléments pro-castriotes aux Etats-Unis. Ni les premiers, ni ces derniers n'aiment M. Kennedy, mais était-ce la raison pour commettre le pire des meurtres politiques?

Le monde...

(Suite de la première page)

nous éprouvons le besoin de devenir meilleurs", a dit M. Pearson. Le monde ne pouvait se permettre de perdre M. Kennedy et son assassinat demeure "l'une des grandes tragédies de l'histoire. Elle revêt pour nous l'aspect d'une tragédie qui nous frappe au cœur. Des millions de personnes ont l'impression d'avoir perdu un ami. Le président a fait le sacrifice de sa vie à ses devoirs". M. Pearson ajoutait: "Il était un jeune homme dans toute la vigueur et l'esprit de décision de son âge, mais il possédait la sagesse d'hommes plus âgés. Il comprenait les problèmes canadiens et je le regretterai vivement, a dit M. Pearson.

En dépit de sa richesse, M. Kennedy a toujours eu à cœur le sort des pauvres, des opprimés. Puissions-nous demeurer dans la paix, dont il jouit à jamais, observait M. Pearson. Il a promis au président par intérim, M. Lyndon Johnson, la coopération du peuple canadien.

En dépit de sa richesse, M. Kennedy a toujours eu à cœur le sort des pauvres, des opprimés. Puissions-nous demeurer dans la paix, dont il jouit à jamais, observait M. Pearson. Il a promis au président par intérim, M. Lyndon Johnson, la coopération du peuple canadien.

En dépit de sa richesse, M. Kennedy a toujours eu à cœur le sort des pauvres, des opprimés. Puissions-nous demeurer dans la paix, dont il jouit à jamais, observait M. Pearson. Il a promis au président par intérim, M. Lyndon Johnson, la coopération du peuple canadien.

En dépit de sa richesse, M. Kennedy a toujours eu à cœur le sort des pauvres, des opprimés. Puissions-nous demeurer dans la paix, dont il jouit à jamais, observait M. Pearson. Il a promis au président par intérim, M. Lyndon Johnson, la coopération du peuple canadien.

Conséquences...

(Suite de la première page)

Nul pays n'a avec les Etats-Unis de relations plus étroites que le Canada. Notre sort est lié à celui de Washington. Toute décision prise par les Américains intéresse et touche les Canadiens. De tout cela, Ottawa est pleinement conscient et se borne pour l'instant à exprimer des vœux.

L'élection de Lester Pearson, en avril dernier, avait été accueillie avec soulagement et plaisir à Washington. L'esprit de Hyannis Port, malgré les difficultés subséquentes, avait persisté entre le premier ministre canadien et le président américain. Aussi bien, les problèmes suscités par le différend des marins des Grands lacs en-ils été largement résolus, du moins au niveau des gouvernements, grâce à l'amitié et à la compréhension qui liaient MM. Pearson et Kennedy.

L'élection de Lester Pearson, en avril dernier, avait été accueillie avec soulagement et plaisir à Washington. L'esprit de Hyannis Port, malgré les difficultés subséquentes, avait persisté entre le premier ministre canadien et le président américain. Aussi bien, les problèmes suscités par le différend des marins des Grands lacs en-ils été largement résolus, du moins au niveau des gouvernements, grâce à l'amitié et à la compréhension qui liaient MM. Pearson et Kennedy.

L'élection de Lester Pearson, en avril dernier, avait été accueillie avec soulagement et plaisir à Washington. L'esprit de Hyannis Port, malgré les difficultés subséquentes, avait persisté entre le premier ministre canadien et le président américain. Aussi bien, les problèmes suscités par le différend des marins des Grands lacs en-ils été largement résolus, du moins au niveau des gouvernements, grâce à l'amitié et à la compréhension qui liaient MM. Pearson et Kennedy.

ASSURANCE AUTOMOBILE

Nous représentons 21 compagnies

TAUX DE FLOTTE POUR ETUDIANTS UNIVERSITAIRES ET PROFESSEURS.

L.M. DESILETS ASSURANCES

Montréal: 861-5395 Québec: LA. 4-7533 Sherbrooke: LO. 2-3905

A vous qui travaillez près de la Place d'Armes

AU CELLIER DU MOULIN

vous offre un excellent choix de mets et vins, dans une atmosphère intime de petit café où vous pouvez discuter avec des amis ou choisir vos revues préférées parmi notre rayon.

Ragoût de pattes avec boulettes, tourtière et tarte au sucre de la vieille cuisine canadienne; les caris des Indes; des shishkebabs, goulash hongroise et Wiener schnitzel de l'Europe; des mets italiens et filet de bœuf à la sauce poivrée.

(coin St-François-Xavier et Notre-Dame)
Ouvert pour la dîner seulement de 11 h. a.m. à 3 h. p.m.

DIRECTEUR D'ETUDES demandé

La Régionale Honoré-Mercier qui groupe 18 commissions scolaires ayant pour pôle démographique les villes de St-Jean et Iberville, situées à quelque vingt-cinq milles au sud de Montréal, est à la recherche d'un directeur d'études.

Toute personne intéressée qui croit être en mesure de remplir ce poste, est priée d'adresser sa demande d'emploi, donnant son curriculum vitae, d'ici le 5 décembre 1963 à 4 heures p.m. à:

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HONORE-MERCIER

185, rue Mercier, Saint-Jean, Québec

SECRETAIRE ADMINISTRATEUR

La Régionale Honoré-Mercier qui groupe 18 commissions scolaires ayant pour pôle démographique les villes de St-Jean et Iberville, situées à quelque vingt-cinq milles au sud de Montréal, est à la recherche d'un directeur d'études.

Toute personne intéressée, qui croit être en mesure de remplir ce poste, est priée d'adresser sa demande d'emploi, donnant son curriculum vitae, d'ici le 5 décembre 1963 à 4 heures p.m. à:

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HONORE-MERCIER.

185, rue Mercier, Saint-Jean, Québec

PROVINCE DE QUEBEC

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

MONITEUR ET MONITRICE

Pour le Centre de Detention de Montréal (Rivière-des-Prairies)

Services de Protection de la Jeunesse

MINISTRE DE LA FAMILLE ET DU BIEN-ETRE SOCIAL

(\$3.600. — \$4.400.)

TACHES:

Sous direction, assurer dans l'unité une présence humaine constante et active; faire exécuter aux jeunes des programmes établis; exercer une surveillance durant les diverses activités et y participer; collaborer, par une observation adéquate du comportement de chaque jeune, à la tenue à jour d'un dossier cumulé individuel.

QUALITES REQUISES:

Diplôme de fin d'études secondaires avec de préférence une certaine formation spécialisée; une expérience de deux ans dans une institution pour les jeunes ou dans le domaine de la délinquance. Qualités personnelles appropriées. Les candidats devront avoir au moins 21 ans à la date de fermeture du concours.

NOTE:

Les candidats seront convoqués à un examen écrit et ensuite à un examen oral à Québec ou Montréal.

Pour s'inscrire à ce concours demander la formule "demande d'emploi" de la Commission du Service Civil, 50 rue St-Joseph, Québec ou 1454 de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 12 décembre 1963. Mentionner le numéro 83-812.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES MILLE-ILES

COURS SECONDAIRE

PROFESSEURS DEMANDES

UN HOMME ET UNE FEMME

Qualifications: Brevet "A" ou d'avantage.

Une année d'expérience ou plus.

Salaires selon les qualifications et années d'expérience.

S'adresser au:

Directeur des études,

216, boul. Laval, Ste-Rose de Laval.

ou: Tél. 625-6951.

SECRETAIRE

Avec expérience, bilingue, sachant composer sa propre correspondance. Sténographie un actif mais non indispensable. Bonne apparence. Entregent. Versée dans les relations publiques. Salaire à discuter. Assurance-groupe. Atmosphère de travail agréable.

Application par écrit au:

Secrétaire-trésorier,

120, rue Ambassador,

Pointe-Claire, P.Q.

Pour plus d'informations: 695-2150

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE

BREVETS D'INVENTION

en tous pays

Marion, Marion, Robic & Ratien

2798, rue DEQUAMOND

MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont aménagés à 714 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG

Ottawa annonce la commande de six premiers DC-9

La base d'entretien d'Air-Canada restera cependant à Winnipeg

Tandis qu'à Montréal le président d'Air Canada, M. McGregor, se disait satisfait de la ratification par le cabinet du choix du DC-9 comme moyen-courrier appelé à remplacer progressivement le Vanguard et les Viscount, le premier ministre Pearson précisait devant les Communes que la première commande de six de ces appareils à réaction venait d'être placée auprès de la Douglas Aircraft.

Les trois premiers de ces appareils seront livrés à la compagnie dans les premiers mois de 1966. Cette commande est de l'ordre de \$24 millions. Air Canada entend acquérir, d'ici 1973, une trentaine de DC-9, ce qui représente un déboursé de l'ordre de \$120,000,000.

Les observateurs pensaient que le premier ministre profiterait de cette occasion pour annoncer le déménagement de la base d'entretien d'Air-Canada de Winnipeg à Montréal d'ici 1968. Mais le chef du gouvernement a, au contraire, dit que cette base restera en service pendant encore une dizaine d'années à Winnipeg. Il s'agit là d'une victoire des élus de la région de Winnipeg qui ont mené une forte campagne contre le projet d'Air-Canada — annoncé il y a un an — de transférer la base à Montréal.

M. McGregor, peu satisfait de cette dernière décision, a dit que l'entretien des turbo-propulsés et des Viscount coûtera quelque \$20 millions plus cher de 1966 à 1973 à la compagnie toujours obligée de faire l'entretien de ces appareils à Winnipeg.

M. Pearson a noté que la Douglas Aircraft Corporation a déjà conclu avec la compagnie de Hamilton, de Toronto, un accord par lequel une partie du DC-9 sera construite ici même au Canada.

"Cette entente ne s'applique pas uniquement pour les appareils commandés par Air-Canada, mais aussi pour tous les DC-9 fabriqués pour être vendus dans le monde entier," a précisé le premier ministre.

Il a ajouté que la United Aircraft of Canada, de Montréal, obtiendrait des commandes de moteurs de DC-9 et que la société américaine Douglas fournirait divers autres contrats à des sociétés canadiennes.

Il a indiqué que la commande d'Air-Canada pouvait avoir un effet stimulant auprès des autres compagnies aériennes et qu'il y avait de fortes chances pour que les bénéfices que le Canada retire de cette commande par l'embauche, la production et ses gains de devises seront plus considérables que le prix d'achat des six premiers DC-9.

CANADAI

Le premier ministre a admis qu'il était conscient qu'il y avait eu beaucoup de discussions publiques au sujet des commandes d'Air-Canada et de la production éventuelle à Montréal d'un autre type d'avion que la société de la Couronne aurait pu choisir.

Il faisait alors allusion à l'offre de Sud-Aviation de faire construire par la société Canadair les Caravelle que le Canada aurait décidé d'acheter.

Le gouvernement a étudié la situation existant actuellement à poursuivre M. Pearson, et "je puis assurer les Communes que cette compagnie continuera de bénéficier, comme par le passé, d'une partie substantielle de la production des avions au Canada".

M. Pearson a rappelé que Canadair était déjà le principal contractant de deux importants programmes de construction d'avions — du Starfighter F-104 et du réacteur CT-144. La production de ces appareils doit se poursuivre jusqu'en 1965.

D'autres entreprises fédérales sont également confiées à la Canadair et cette usine possède un sous-contrat en vue de la conception de la fabrication du nouvel appareil américain TFX.

En annonçant qu'Air-Canada allait acheter six réacteurs DC-9 de la société Douglas Aircraft, le premier ministre, M. Lester Pearson, a provoqué une vive prise de bec avec le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker.

Lorsque M. Diefenbaker se leva de son siège pour commenter la déclaration du premier ministre, il a été interrompu, qui n'a pas été identifié, a lancé une remarque au sujet de la mise au rancart par l'ancien gouvernement conservateur du programme de construction des chasseurs Arrow.

M. Diefenbaker a fait remarquer que son gouvernement avait été fortement critiqué pour la décision qu'il avait prise au sujet des Arrow. Le chef de l'opposition a ajouté toutefois qu'il venait d'être informé que le gouvernement libéral antérieur, dirigé par M. Louis Saint-Laurent, avait décidé lui-même d'annuler le programme de construction des chasseurs Arrow et qu'il avait eu peur de communiquer sa décision au public avant les élections de 1957.

A ces mots, M. Pearson a sauté de son siège, le visage rouge, et M. Diefenbaker lui a fait signe de se rasseoir alors que le président Alan Macnaughton rappelait la Chambre à l'ordre.

Les deux hommes sont restés debout, se fixant de regards féroces. Après quelques instants, M. Diefenbaker a pris son siège, M. Pearson a alors déclaré que les affirmations du chef de l'opposition étaient "tout à fait inexactes". M. Diefenbaker a repris, faisant observer que l'intervention du premier ministre visait "simplement" à retirer l'attention des députés des remarques qu'il avait faites.

M. Diefenbaker a soutenu que la décision du gouvernement de confier le choix d'achat d'Air-Canada de DC-9, révélait une scission au sein du cabinet sur un sujet qui avait été "finalement réglé en faveur des représentants des comtés ontariens".

La "féroce" qu'on pouvait lire sur le visage du premier ministre est compréhensible dans ces circonstances", a ajouté le chef de l'opposition.

Le chef du Ralliement des créditistes a déclaré de son côté que la Caravelle aurait dû être choisie de préférence au DC-9 américain.

M. Réal Caouette, à l'annonce faite par le premier ministre Pearson, a déclaré "qu'Ottawa privait ainsi Québec d'un contrat de \$55 millions".

"Cette déclaration, a dit M. Caouette, me fait penser à la dose d'huile de castor que l'on fait prendre accompagnée d'une cuillerée de sucre. Le sucre ici, c'est l'annonce que Canadair aura d'autres contrats, mais le gouvernement aurait dû se rappeler que l'endroit au Canada où il y a le plus de chômage, c'est le Québec et il doit tout faire pour tenter de le réduire. Le DC-9, lui, ne sera pas construit au Québec."

"Le gouvernement aurait dû prendre une attitude favorisant les endroits du pays où le chômage est le plus aigu."

Renseignements techniques sur le DOUGLAS DC-9

Envergure	87 pieds, cinq pouces
Longueur hors-tout	103 pieds
Hauteur de l'empennage	27 pieds, cinq pouces
Poids maximum au décollage	83,000 livres
Poids maximum à l'atterrissage	83,000 livres
Poids maximum sans carburant	66,000 livres
Charge payante maximum en espace utile	18,403 livres
Charge payante maximum en poids utile	16,764 livres
Nombre de passagers	80 (en économie) 72 (en économie, 12 en première)
Volume de fret	600 pieds cubes
Vitesse moyenne de croisière	560 milles à l'heure
Rayon d'action avec nombre maximum de passagers	1,270 milles terrestres
Capacité des réservoirs	2,300 gallons impériaux
Installation motrice	Deux turbo-réacteurs à double flux Pratt and Whitney JT8D-5 de 12,000 livres de poussée chacun
Distance requise — décollage	6,400 pieds
Distance requise — atterrissage	5,050 pieds

GERANT DES VENTES

bilingue

Demandé par un important manufacturier canadien de matériaux de construction.

Qualités requises: Un degré universitaire ainsi que l'expérience dans la direction de vente des produits de construction ou de l'équipement de construction.

Situé à Montréal.

Salaire initial: \$11,000.00 — \$12,000.00

Discretion assurée à toute réponse

JOHN HOLT STETHEM AND COMPANY LTD.

Conseillers en personnel d'administration.

Edifice de la Banque Canadienne Impériale de Commerce

1155 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 2

Téléphone: 866-1904



DC-9: la FTQ est en colère

Les 600 délégués au congrès de la Fédération des travailleurs du Québec ont protesté violemment hier contre la décision d'Air-Canada de choisir le DC-9 pour remplacer ses moyens courriers. Voici le texte du télégramme qu'ils ont fait parvenir au premier ministre M. Pearson:

"Six cents délégués de la Fédération des travailleurs du Québec réunis en congrès protestent avec colère contre le choix annoncé du moyen-courrier DC-9 américain plutôt que la Caravelle française. Le refus obstiné du gouvernement de justifier par des arguments techniques cette décision nous

justifie de soupçonner qu'un préjugé tenace contre la technique française vous a rendu indifférent au chômage massif des travailleurs du Québec. Aux dernières nouvelles les chômeurs du Québec, surtout des Canadiens français, sont encore des citoyens du Canada et ont le droit de juger que le gouvernement fédéral reste indifférent au chômage dans le Québec.

Le comité de la défense est reçu par Peter Thorneycroft

LONDRES. — Le comité parlementaire canadien de la Défense a conféré hier avec M. Peter Thorneycroft, ministre britannique de la Défense, puis avec M. Denis Healey, spécialiste du parti travailliste sur les questions de défense.

Le comité parlementaire canadien de la Défense met fin à Londres à sa tournée européenne de deux semaines. Il s'est rendu en France, en Allemagne de l'Ouest et au Danemark. Les délégués doivent rentrer au Canada demain.

Les délégués canadiens, dirigés par M. Maurice Sauvé, ont passé en revue la situation militaire du bloc occidental telle que la concevait le parti con-

servateur britannique et M. Healey, qui deviendrait ministre de la Défense si le parti travailliste remportait les prochaines élections générales en Grande-Bretagne.

Menace de grève à Air-Canada

Une menace de grève pèse sur Air-Canada et risque de paralyser les services aériens avant la fin de l'année. En annonçant cette nouvelle hier au cours de sa conférence de presse, M. McGregor a précisé que la société pourrait sans doute réaliser un bénéfice cette année — après trois ans de déficit — à moins qu'un arrêt de travail ne soit décrété par le syndicat international des machinistes (CTC) qui réclame

une hausse de salaire de huit pour cent en faveur des quelque 700 préposés à l'entretien des appareils. Le rapport d'une commission d'arbitrage est attendu incessamment à l'égard de ces demandes, lesquelles sont excessives, déclare M. McGregor, la société n'étant pas en mesure d'absorber une telle majoration.

Les machinistes touchent un salaire annuel moyen de \$5,000.

Les narcotiques: Patrick J. Biase, agent secret, repart à Montréal

C'était un secret bien gardé, l'atout-masse par excellence: la présence de l'agent du Bureau fédéral des narcotiques Patrick J. Biase dans l'affaire du réseau de narcotiques Paris-Montréal.

Hier matin, le garagiste se présentait devant le juge Emile Trottier pour l'enquête préliminaire de la Cour. L'agent est un des quatre Canadiens appréhendés tant en France qu'au Canada, dans la deuxième semaine du mois d'août pour conspiration et trafic illégal de narcotiques entre l'Europe et le Canada.

Les autres Canadiens sont Anatole Ehler de Rockland, non loin d'Ottawa appréhendé par la Gendarmerie royale, Alain Phaneuf et Roger Laviolette, arrêtés par la Sûreté nationale de France à l'aéroport d'Orly.

Au début de septembre, une commission rogatoire était formée pour aller interroger à Paris, outre Phaneuf et Laviolette, les policiers français et les techniciens qui avaient participé outre-mer à l'enquête contre le réseau. Cette commission n'a rien obtenu en France, la Justice de ce pays refusant sa collaboration à la Justice canadienne.

On croyait généralement au Palais que les accusations soulevées contre Laviolette et Ehler, au Canada, devraient être retirées faute de preuves. Me Pierre Lamontagne, procureur spécial de la Gendarmerie royale réservait à tous une surprise hier. Il a appelé sans sourciller son premier témoin: Patrick Biase.

Biase! c'était donc lui l'agent secret dont il a été question en août tant à Paris qu'à Montréal. L'homme qui avait su gagner la confiance du réseau des narcotiques dans le Québec en se faisant

passer pour le "frère défunt d'un ancien client".

Biase! l'homme qui, par son témoignage minutieux, scrupuleusement détaillé avait fait condamner Giuseppe Cotroni au bagne pour huit ans en 1959... dans une affaire de narcotiques également.

C'était bien lui. En une heure et 30 minutes de séance, hier, Biase a raconté comment, après la mort de Paul Tremblay, assassiné le 1er février 1962, il aurait gagné la confiance des successeurs de ce trafiquant de narcotiques.

Il a relaté ses rencontres à Montréal avec Roger Laviolette, avec Roger Lapiere dans le garage de ce dernier, rue Papineau; il a précisé les tractations entre les Canadiens et le restaurateur français Roger Coudert pour l'achat de 22 livres d'héroïne pure à raison de \$7,000 la livre, comment il avait dû "obtenir un crédit de \$100,000 dans une banque française" pour rassurer les trafiquants canadiens et le Français Voudert de sa solvabilité.

L'enquête préliminaire a été suspendue à l'heure du lunch et ne pourra reprendre que lorsque Me Dollard Dansereau qui occupe en défense avec Me Raymond Daoust aura terminé la cause de Georges Marcotte en Cour d'appel.

Me Dansereau n'a pu se libérer hier après-midi devant ce tribunal supérieur. Le juge Trottier, s'inclinant devant la juridiction de la Cour d'appel a ajourné son enquête à aujourd'hui... à condition que Me Dansereau soit libre.

Or, l'appel de Marcotte devant se continuer aujourd'hui, il est douteux que l'enquête préliminaire contre Roger Lapiere puisse reprendre avant la semaine prochaine.

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI 23 NOVEMBRE 1963

CARDIN "REPOUND" A L'ARTICLE DU "DEVOIR"

Les enfants des militaires canadiens postés en Europe peuvent étudier le français

OTTAWA — Le ministre associé de la Défense nationale, M. Lucien Cardin, a fait savoir aux Communes hier que les enfants des militaires canadiens en Europe peuvent s'instruire dans des écoles bilingues maintenues par la Défense nationale.

Sa question a été jugée inadmissible par le président de la Chambre.

Un verdict dans la mort de G. Langlais

Un adolescent de 17 ans, de Rosemont, évadé du Boys Farm de Shawbridge, a été tenu criminellement responsable de la mort de M. Gabriel Langlais le 11 novembre dernier.

Me Jacques Dugas, porteur de la Couronne dans cette affaire délicate, a établi un lien entre l'adolescent et la victime grâce à une montre-calendrier, volée à M. Langlais et grâce aux empreintes digitales du jeune garçon relevées sur un verre et une bouteille de bière dans l'appartement de M. Langlais sur la rue Gatineau à la Côte-des-Neiges.

Tant que l'adolescent sera devant la Cour de bien-être social, il sera interdit de révéler son nom. Toutefois, il doit être accusé de meurtre qualifié d'ici trois jours.

Au Vieux Manoir
LE HOME DES GOURMETS
Suggestions du chef:
Poulet Divan — Fruits de mer
Rôti de bœuf — Entrecôte
Licence complète
Vos hôtes:
M. et Mme Laurent Ménard
Réservation: 674-7855
ROUTE 3 entre LONGUEUIL et BOUCHERVILLE
4 milles du pont Jacques-Cartier

HICKS

ÉCONOMISEZ \$8.00 LA VERGE

sur un joli

TANJORE

Broadloom Indien

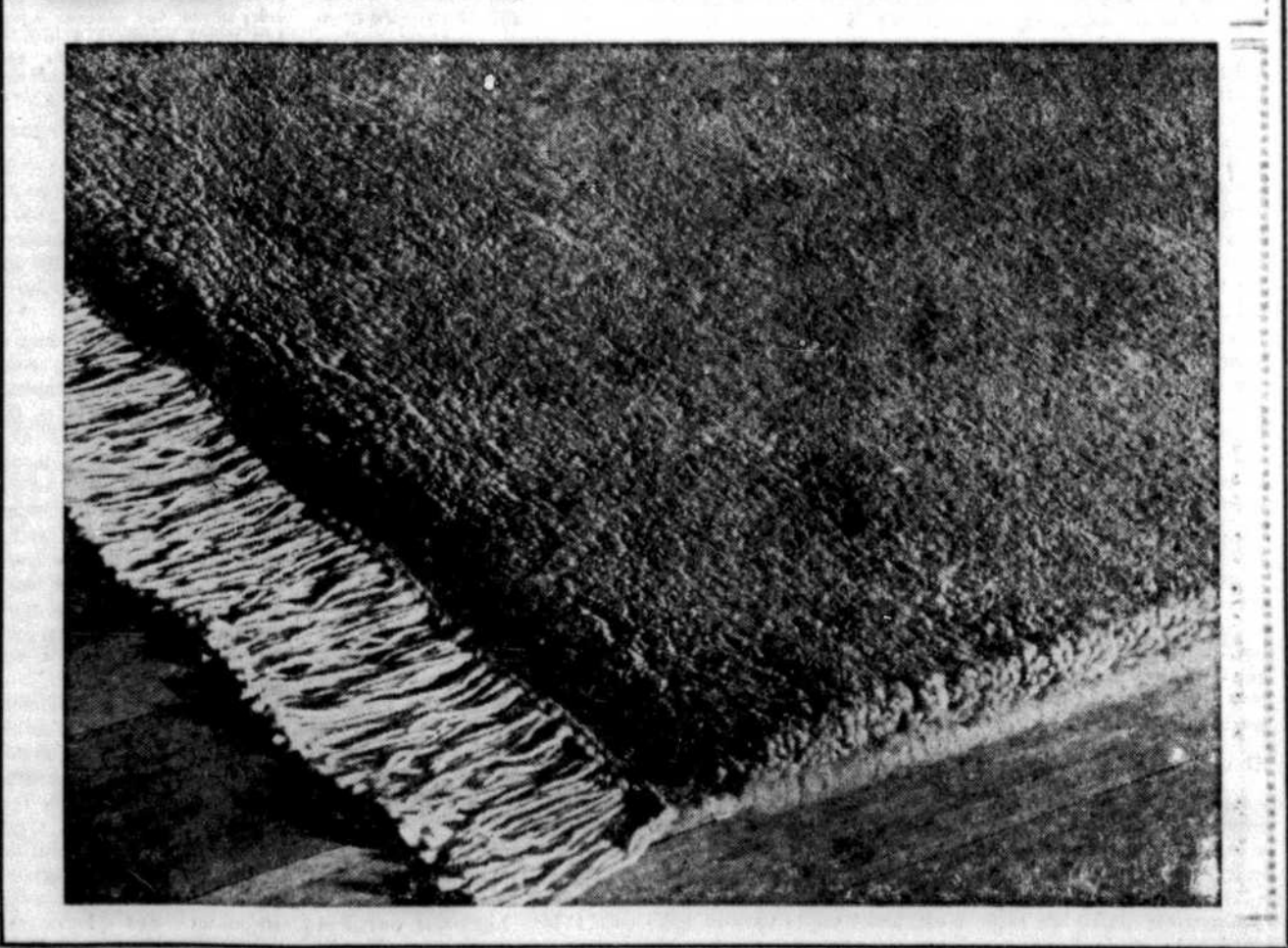
Rég. \$28.00

Ce broadloom indien est tissé à la main. Très épais et tout laine. Il a été la qualité "standard" de Hicks depuis 20 ans. C'est une offre avant-Noël.

Disponible en quantité limitée. 15 pouces de largeur. 3 teintes seulement: beige platine, rose, beige.

Maintenant **\$20.** la verge carrée

Hicks Oriental Rugs Ltd. — 1370 ouest, rue Ste-Catherine — UN. 6-7974



EDITORIAL

Feu John F. Kennedy

L'homme qui vient de mourir sous la balle d'un assassin était l'image même de la vie.

Richie, cultivé, populaire, jeune, il dominait avec aisance la scène politique américaine. On commençait déjà à prévoir sa réélection en novembre prochain. "Son problème", écrivait ces jours derniers James Reston, n'est pas de se faire élire, mais de décider comment il doit gouverner.

Il y avait, chez Kennedy, l'homme politique et le gouvernant. Le premier était nettement un homme de progrès; la plupart de ses options, depuis le tout début de sa carrière au sénat, furent des options libérales. Le second était souvent hésitant, contradictoire: il posait parfois des gestes, choisissait des hommes, que l'on arrivait mal à identifier à ses convictions profondes.

Nous ne saurons jamais quelle synthèse se serait établie, à la longue, entre ces deux aspects de l'homme qui vient d'entrer dans la légende. Il est parti sans que l'éclat de ses options fondamentales ait pu être terni par l'usure du pouvoir. Aussi retiendrons-nous surtout les principaux choix qui ont caractérisé son bref passage à la présidence des États-Unis.

A l'exemple de Lincoln, Kennedy passera à l'histoire comme le champion de l'émancipation des Noirs.

"On peut dire", écrivait Kennedy, qu'Abraham Lincoln a émancipé les esclaves, mais qu'au cours du siècle qui s'est écoulé depuis, nos citoyens noirs se sont émancipés eux-mêmes".

Le président voulait dire par là que les Noirs, depuis le temps de Lincoln, avaient été abandonnés à leur sort par le peuple américain. Il entreprit de rendre à ses concitoyens la conscience de leur responsabilité à l'endroit de ce "dixième sous-privilégié" de la population américaine dont il a tant parlé au cours des derniers mois.

A ceux qui doutaient de la fermeté de ses intentions, Kennedy répondit par des actes concrets. Envoi de troupes en Alabama et au Mississippi pour faire respecter les décisions des tribunaux. Présentation au Congrès d'un programme énergique de promotion des droits des Noirs dans les lieux publics, dans le domaine du travail et de la culture et dans la vie civique.

Sur le plan international, on retiendra surtout de Kennedy son amour de la paix, son souci de la solidarité du monde atlantique et son sens aigu de l'interdépendance des peuples.

Ce jeune homme à l'allure agressive et assurée était, au fond, un modéré. Il

sut éviter toute déclaration envenimée qui eût pu aggraver les relations entre l'Est et l'Ouest. Après sa grossière erreur de la baie des Cochons, il manifesta une prudence et une ouverture qui contribuèrent à la détente actuelle dans la vie internationale. Son nom restera attaché à la conclusion du premier traité prévoyant l'interdiction au moins partiel des essais nucléaires. Sa récente intervention dans l'affaire du professeur américain emprisonné à Moscou avait montré une fois de plus son autorité réelle dans le domaine international.

Kennedy avait vu naître, ces derniers temps, au sein de l'Alliance atlantique, de sérieuses divergences. Il avait senti, chez certains peuples européens, le désir de se libérer de la tutelle américaine. Comme président des États-Unis, il refusa de souscrire à certaines thèses du général de Gaulle. Il continua, malgré tous les obstacles, à soutenir la thèse de la Communauté atlantique. Le langage des faits parlait sans doute en sa faveur, mais il est parti avant qu'on ait trouvé les formes nouvelles d'association qui pourraient convenir également à tous les membres de l'Alliance atlantique.

Kennedy s'était enfin fait l'avocat d'une solidarité plus large entre tous les peuples. Ces jours derniers, il affirmait encore son opposition irréductible à une diminution radicale du programme américain d'aide à l'étranger. Il voyait cette aide à l'étranger comme un élément essentiel de la politique extérieure dont la direction a été confiée par la Constitution au président des États-Unis. Mais il n'avait pas encore réussi à faire adopter son point de vue par le Congrès.

Les options fondamentales prises par le président Kennedy passeront à l'histoire comme les seules qui convenaient vraiment, au milieu du 20^e siècle, à une grande nation libre et démocratique. Si irréalistes qu'elles aient pu sembler à certains, nous en mesurons mieux, en ce jour de deuil, la tragique signification. Kennedy a largement rendu à la présidence américaine ce rôle de leadership politique et moral qu'il avait décrit dans ses discours électoraux.

Mais Kennedy n'a pas eu le temps de changer en profondeur la vie et la mentalité de son peuple. L'opposition qu'il rencontrait au Congrès était l'expression d'un état d'esprit largement répandu dans la nation américaine. Il appartiendra aux successeurs de Kennedy de faire passer définitivement dans la vie de la nation américaine les options généreuses du président qui vient de mourir.

Claude RYAN

Faut-il renoncer à ce programme ?

Les autorités municipales songent à abandonner le projet de construction de logements à loyer modique au boulevard des Trinitaires, selon ce qu'a dit M. Saulnier mercredi; après avoir dû lutter énergiquement pour l'approbation de ce programme du reste peu considérable, on semble être disposé à y renoncer. Ce serait une décision regrettable, car il s'agit de logements spacieux pour loger des familles nombreuses et à faible revenu, ce qui est un besoin urgent à Montréal.

M. Saulnier donne des explications qui vaudraient s'il s'agissait de petits logements, mais qui ne sont pas du tout convaincantes dans les circonstances. D'abord le fait que parmi les familles qui doivent quitter des secteurs vétustes en voie de démolition il n'y en a presque pas qui demandent à la ville de les loger; elles se débrouillent mais cela ne prouve pas qu'elles peuvent se loger convenablement, ni que la situation générale de l'habitation à Montréal soit satisfaisante.

La loi qui autorise la suppression des taudis exige que la ville soit en mesure de loger les gens déplacés, mais à côté de cette obligation précise la ville doit aussi tenir compte du fait que Montréal souffre encore d'une crise du logement, à tel point qu'il faut maintenir la règle des loyers plus de dix-huit ans après la fin de la guerre.

Un autre argument cité par le président, c'est que la Société centrale d'hypothèques et de logement ne tient pas à construire de nouveaux logements à Montréal parce qu'elle en a déjà un grand nombre qui sont vacants. Or cela non plus ne prouve rien, car la forte majorité de ces logis vides n'ont que trois ou quatre pièces, ils ne sont pas assez spacieux pour des familles qui ont besoin de cinq pièces ou plus; en outre, comme ces logements ne sont pas financés selon les dispositions spéciales de la loi de l'habitation sur les logements à loyer modique, les loyers exigés sont trop élevés pour la masse des petits salariés.

Deux problèmes distincts

Il existe à Montréal deux problèmes du logement qui ne se mêlent pas: d'une part des logements trop chers et qui restent vides, et qui sont pour la plus forte partie de petits logements; et de l'autre une

rareté de logements spacieux à des prix convenables pour les familles de revenus modestes; ce second aspect justifie le maintien de la règle des loyers, mais il exige aussi une politique sociale pour aider les familles qui n'ont pas les moyens de se loger convenablement.

A plus forte raison, lorsque les autorités suppriment des quartiers vétustes, et démolissent des taudis ainsi que certains logements encore convenables mais qu'il faut sacrifier dans le cadre de la rénovation d'un quartier, elles doivent s'efforcer de compenser en favorisant la construction de logements familiaux pour les petits salariés. Sans cela, la situation va devenir encore plus aigüe, dans la mesure même où l'on fera de la rénovation urbaine.

Loyers modiques

M. Saulnier dit que le coût de construction est élevé et que les loyers modiques ne le seraient pas tellement. Là encore il y a une ambiguïté. Les seuls logements à loyer modique que nous ayons à Montréal, dans le cadre de la loi fédérale de l'habitation, ce sont ceux des Habitats Jeanne-Mance. Or les loyers ne sont pas établis selon le coût de la construction, mais en fonction du revenu familial des locataires, plus les frais de service. On a parfois exprimé l'opinion que les loyers aux Habitats Jeanne-Mance ne sont pas très modiques; mais il faut distinguer. Ce sont les petits logements qui sont relativement chers, tandis que les logements spacieux le sont comparativement moins.

Cela découle de la formule même de ces loyers. La dimension du logement attribué dépend du nombre de personnes dans le ménage; mais le loyer est fondé sur le revenu indépendant du nombre de

pièces occupées. Alors, il va de soi que le même loyer mensuel pour trois ou quatre pièces peut sembler assez dispendieux, tandis qu'il est bon marché pour les six ou sept pièces d'une famille nombreuse. La famille qui a besoin d'un grand logement ne peut pas se loger sur le marché libre à un prix aussi bas, tandis que des gens qui ont un revenu moyen, peuvent trouver des conditions assez voisines s'il leur faut trois pièces.

L'erreur commise aux Habitats Jeanne-Mance, ce fut de construire des petits logements dans la proportion des trois quarts, tandis qu'un quart seulement sont des logements familiaux. Le résultat c'est qu'il y a une liste d'attente assez nombreuse pour les grands logements et qu'on ne peut satisfaire toutes les demandes; tandis qu'on fournit aux demandes pour les petits logements. Comme les 83 logements projetés au boulevard des Trinitaires devaient être exclusivement des logements spacieux, ils répondraient à un besoin et ne seraient pas trop chers si les loyers sont basés sur les revenus des locataires.

Ostracisme d'Ottawa

Un autre aspect qui ne doit pas être oublié, c'est que dans l'attribution des crédits, et des subsides qui représentent les déficits d'opération, la province de Québec a été victime d'ostracisme de la part des autorités fédérales et de la Société centrale d'hypothèques et de logement. L'administration Drapeau-Saulnier a tenté de faire approuver divers projets de construction de logements à loyer modique, mais sans succès, sauf l'approbation de principe pour le boulevard des Trinitaires, et qu'on voudrait écarter.

Les chiffres sont éloquentes: de 1948 à la fin de 1962, plus de 11 000 logements ont été construits au Canada avec la

BLOCS NOTES

pièces occupées. Alors, il va de soi que le même loyer mensuel pour trois ou quatre pièces peut sembler assez dispendieux, tandis qu'il est bon marché pour les six ou sept pièces d'une famille nombreuse. La famille qui a besoin d'un grand logement ne peut pas se loger sur le marché libre à un prix aussi bas, tandis que des gens qui ont un revenu moyen, peuvent trouver des conditions assez voisines s'il leur faut trois pièces.

L'erreur commise aux Habitats Jeanne-Mance, ce fut de construire des petits logements dans la proportion des trois quarts, tandis qu'un quart seulement sont des logements familiaux. Le résultat c'est qu'il y a une liste d'attente assez nombreuse pour les grands logements et qu'on ne peut satisfaire toutes les demandes; tandis qu'on fournit aux demandes pour les petits logements. Comme les 83 logements projetés au boulevard des Trinitaires devaient être exclusivement des logements spacieux, ils répondraient à un besoin et ne seraient pas trop chers si les loyers sont basés sur les revenus des locataires.

Ostracisme d'Ottawa

Un autre aspect qui ne doit pas être oublié, c'est que dans l'attribution des crédits, et des subsides qui représentent les déficits d'opération, la province de Québec a été victime d'ostracisme de la part des autorités fédérales et de la Société centrale d'hypothèques et de logement. L'administration Drapeau-Saulnier a tenté de faire approuver divers projets de construction de logements à loyer modique, mais sans succès, sauf l'approbation de principe pour le boulevard des Trinitaires, et qu'on voudrait écarter.

Les chiffres sont éloquentes: de 1948 à la fin de 1962, plus de 11 000 logements ont été construits au Canada avec la

contribution d'Ottawa: là-dessus il y en a eu plus de 6 000 en Ontario, dont 2 600 à Toronto. Or pour le Québec, le total se limite aux 796 logements des Habitats Jeanne-Mance.

Ces logements sont loués à des prix inférieurs au coût réel, de sorte que leur opération entraîne des déficits. Or ces subsides, distribués aux locataires par le coût modique de leur loyer, sont payés à même les taxes fédérales dont nous fournissons notre part entière. Tandis que nous n'avons pas la part des logements et des subsides qui nous reviennent normalement et dont notre population a besoin.

Il importe que l'opinion montréalaise réagisse et manifeste à l'administration municipale son désir que le programme du boulevard des Trinitaires soit maintenu. C'est même nécessaire et urgent de préparer d'autres programmes, à condition de construire uniquement des logements spacieux.

P. S.

Trois textes récents du président Kennedy sur la question noire

Discours du président Kennedy à l'issue de la Grande Marche sur Washington (27 août 1963)

Nous avons vu aujourd'hui à Washington des dizaines de milliers d'Américains, noirs et blancs, se prévalant dans la paix de leur droit de réunion et faire appel à la conscience nationale autour d'une question de grande importance. Les efforts qui se font aujourd'hui en vue d'assurer une chance égale à tous sans égard à leur race, à leur couleur, à leur croyance ou à leur origine ethnique ne sont ni nouveaux ni difficiles à comprendre. Ce qui est différent, c'est la prise de conscience de plus en plus répandue et intensifiée, parmi le public américain, de la nécessité de progresser dans la réalisation concrète de ces objectifs, lesquels sont plus vieux que notre nation elle-même.

Même si nous avons accompli certains progrès au cours de l'été dans notre travail visant à traduire en actions concrètes nos principes concernant les droits civiques, nous avons encore un long chemin à parcourir. On n'a pu s'empêcher d'être ému de la ferveur profonde et de la dignité tranquille dont ont fait preuve les milliers de citoyens qui se sont réunis dans la capitale de la nation afin de démontrer leur foi et leur confiance dans notre forme démocratique de gouvernement. L'histoire a vu plusieurs manifestations, organisées selon des formes variées et pour des raisons très différentes. Lorsque nous songeons à ces autres manifestations qui ont eu lieu dans différentes parties du monde, nous ne pouvons qu'être fiers de la manifestation qui s'est produite ici aujourd'hui. Les chefs des organisations qui ont organisé la marche et tous ceux qui

ont participé à l'événement méritent notre estime pour la préparation détaillée qu'a précédé la marche et pour la façon ordonnée avec laquelle elle a été conduite.

La division exécutive du gouvernement fédéral continuera ses efforts en vue d'augmenter les chances d'emploi et en vue d'éliminer les préjugés dont souffrent les noirs dans le domaine de l'emploi. De plus, nous maintiendrons nos efforts en vue d'obtenir l'approbation par le Congrès du programme législatif que nous avons soumis pour améliorer la condition des noirs. Ceci comprend non seulement le projet de loi concernant les droits civiques, mais aussi des mesures visant à consolider le développement de la main-d'œuvre et les programmes de formation, l'emploi des jeunes travailleurs, la formation professionnelle, l'établissement des programmes mixtes d'étude et de travail pour les jeunes gens qui fréquentent les écoles secondaires, la consolidation des programmes d'éducation fondamentale des adultes et les amendements proposés au programme public d'assistance chômage et de bien-être. La nation américaine est capable de réaliser les objectifs d'une politique de plein emploi. Elle ne saurait se payer le luxe de laisser en friche les talents et les aptitudes de ses citoyens.

La manifestation qui a eu lieu aujourd'hui devant le monument national consacré au grand émancipateur Lincoln a fait avancer la cause des 20 millions de noirs des États-Unis. Mais elle représente surtout et davantage une importante contribution pour l'avancement de toute l'humanité.

Devant l'assemblée générale des Nations-Unies

(20 septembre 1963)

Dans le discours qu'il prononçait le 20 septembre 1963 devant la dix-huitième assemblée générale des Nations-Unies, le président Kennedy a consacré une importante partie de son texte à la lutte contre les préjugés de race et de religion. L'aveu qu'il avait alors fait de certaines faiblesses des États-Unis dans ce domaine avait frappé l'opinion mondiale par son humilité et sa sincérité. Voici ce passage de la dernière allocution du président Kennedy devant les Nations-Unies:

"L'homme ne vit pas seulement de pain — et les membres de l'Organisation se sont engagés aux termes de la Charte à promouvoir et à assurer le respect des Droits de l'homme. Ces droits ne sont pas respectés quand un prétre bouddhiste est chassé de sa pagode, quand une synagogue est fermée, quand une Église protestante ne peut pas ouvrir une mission, quand un cardinal est forcé de se cacher, quand des bombes sont jetées dans la foule réunie pour l'office dans une église."

Les États-Unis d'Amérique sont opposés à la discrimination et à la persécution pour des raisons de race et de religion où que se soit dans le monde, notamment sur leur propre territoire. Nous travaillons au redressement des injustices dans notre propre nation.

Par une action législative et administrative, par son attachement aux obligations de la morale et de la loi, le gouvernement qui préside s'est lancé dans un effort résolu pour bannir de notre nation la discrimination qui a existé trop longtemps — dans l'enseignement, le logement, les moyens de transport, l'emploi, la fonction publique, les lieux de distraction et les installations destinées au service du public. Et en conséquence, dans cette enceinte où à toute autre tribune, nous n'hésitons pas à condamner l'injustice raciale ou religieuse, qu'elle soit commise ou per-

mise par des amis ou des adversaires.

Je sais que certains d'entre vous ont été en butte à la discrimination dans ce pays, mais je vous demande de me croire quand je vous dis que la plupart des Américains ne veulent pas cela, que nous partageons vos regrets et votre indignation et que nous entendons mettre fin à de telles pratiques pour tous les temps à venir, non seulement à l'égard de nos hôtes, mais à l'égard également de tous nos concitoyens.

J'espère que non seulement notre nation, mais toutes les autres sociétés où se côtoient différentes races se conformeront à ces règles de justice et d'équité. Nous sommes indéfectiblement hostiles à l'apartheid et à toutes les formes d'oppression humaine. Nous ne défendons pas les droits des Africains noirs pour chasser les Africains blancs. Notre souci est d'assurer à tous les hommes le droit à l'égalité de la protection et à l'égalité de chance — et puisque les Droits de l'homme sont indivisibles, cette Assemblée ne peut rester indifférente quand ces Droits sont violés ou tenus pour lettre morte par quelque État membre.

De nouveaux efforts sont nécessaires pour que la Déclaration des droits de l'homme élaborée par cette Assemblée et vieille aujourd'hui de quinze ans, prenne tout son sens. Et de nouveaux moyens doivent être trouvés pour promouvoir la libre expression et le libre échange des idées — grâce à l'amélioration des moyens de communication et des voyages, et grâce à l'accroissement des échanges de personnes, de livres et d'émissions radiophoniques. Car tandis que le monde renonce à la compétition des armes, la compétition des idées doit fleurir — cette compétition doit être aussi large et loyale que possible."

Devant les membres de la Ch. de c. de Floride

(19 novembre 1963)

Mardi dernier 19 novembre, le président Kennedy adressait la parole devant les membres de la Chambre de Commerce de l'État de Floride. À la suite de sa causerie, le président des États-Unis, accepta de répondre aux questions de l'auditoire. Une question particulièrement intéressante fut la politique du président en matière de droits civiques.

QUESTION: Quelle chance de succès entrevoiez-vous pour votre programme concernant les droits civiques? Et pourquoi, monsieur, défendez-vous si vigoureusement ce programme?

LE PRÉSIDENT: Je sais que ce programme ne jouit pas d'un très solide appui dans l'État de Floride. Mais je pense que vous devriez reconnaître la responsabilité du président des États-Unis. Cette responsabilité est différente de ce que peut être votre responsabilité à vous. Dans ce pays, j'ai la charge de mettre en œuvre l'ensemble des lois des États-Unis. J'ai aussi l'obligation de donner suite aux décisions des tribunaux des États-Unis et je puis vous assurer que quel que soit le président des États-Unis, il agira de la même manière. Car si le président des États-Unis n'agissait pas ainsi, il commencerait à démanteler cet extraordinaire régime constitutionnel que nous avons dans notre pays. Aussi, je crois profondément qu'il m'appartient de remplir mon serment à cet égard.

Nous avons proposé au Congrès un programme législatif dont la partie la plus controversée porte sur les conditions d'accueil dans les lieux publics. Le projet de loi qui sera bientôt étudié au Congrès a ce sujet, comprend, entre autres, les clauses suivantes. Les restaurants seront ouverts à tous les citoyens sans égard à leur race à leur religion ou à leur couleur. Il en sera de même des hôtels, des motels, des théâtres. On fera exception pour

les maisons de chambres qui sont occupées par leur propriétaire et qui comprennent moins de six chambres. Vous considérez peut-être que ce projet constitue une intrusion du gouvernement dans vos droits de propriétaires. Mais en Dieu, nous ne sommes pas plus que les trois États de notre république ont eu depuis des dates qui remontent jusqu'à 1875 des mesures semblables. De plus certains États vont beaucoup plus loin que notre propre programme. D'autres États, par ailleurs, ont érigé en loi la ségrégation obligatoire. Ce que nous avons entrepris n'est pas réellement nouveau et je crois fermement qu'après les événements des derniers six mois nous devons tous, sans égard à nos vues personnelles, reconnaître que si nous voulons jouir de la tranquillité dans notre pays, si nous voulons que tous nos citoyens soient traités comme je voudrais moi-même être traité et comme vous voudriez être traités vous-mêmes, tous, nous devons nous soumettre à certaines normes de conduite, tous, nous devons avoir accès aux chances et aux avantages qui ont jusqu'à maintenant été refusés à certains citoyens, cause de leur race, de leur croyance ou de leur couleur.

Voilà ma conception de ce qu'est notre responsabilité en 1963. Il appartient évidemment au Congrès de se prononcer en dernier lieu. Ce que le Congrès votera, je l'exécuterai. Nous saurons dans les deux ou trois prochains mois les conclusions auxquelles en viendra le Congrès. Mais je crois qu'il s'agit là d'un problème qui continuera de nous hanter longtemps après que le sera disparu de la scène. Aucun pays n'a jamais eu à faire face à un problème plus difficile que celui qui consiste pour nous à donner enfin l'égalité de chance à ce dixième de notre population qui est de couleur noire. C'est là mon objectif et je crois que c'est aussi l'objectif des États-Unis, du moins d'après ce que j'en ai toujours compris.

Contribution d'Ottawa: là-dessus il y en a eu plus de 6 000 en Ontario, dont 2 600 à Toronto. Or pour le Québec, le total se limite aux 796 logements des Habitats Jeanne-Mance.

Ces logements sont loués à des prix inférieurs au coût réel, de sorte que leur opération entraîne des déficits. Or ces subsides, distribués aux locataires par le coût modique de leur loyer, sont payés à même les taxes fédérales dont nous fournissons notre part entière. Tandis que nous n'avons pas la part des logements et des subsides qui nous reviennent normalement et dont notre population a besoin.

Il importe que l'opinion montréalaise réagisse et manifeste à l'administration municipale son désir que le programme du boulevard des Trinitaires soit maintenu. C'est même nécessaire et urgent de préparer d'autres programmes, à condition de construire uniquement des logements spacieux.

P. S.

Un représentant de Radio-Canada a confirmé à l'émission "Aujourd'hui" (5 novembre) la nouvelle publiée dans le Devoir au sujet de la censure exercée sur les textes de M. Marcel Dubé par la direction de la Société. Les arguments invoqués pour justifier cette action sont tout à fait irrécouvrables. Il est inadmissible que dans le contexte politique actuel, des fonctionnaires de l'État centralisent arbitrairement la production artistique québécoise. On peut du reste imaginer assez facilement avec quel degré d'objectivité cette censure est faite. La position de Radio-Canada dans cette affaire est indéfendable; le principe fondamental de la liberté d'expression est violé. Imaginons un instant par exemple ce que deviendrait une pièce de G. B. Shaw dans laquelle les personnages expriment de la sympathie pour le socialisme serait éliminée.

Qu'advient-il de la légendaire impartialité de Radio-Canada? Il était sans doute plus facile d'être impartial à l'égard des réunions publiques que les vœux partis défendant les mêmes intérêts étaient en cause. Nous avons ici un exemple concret

de censure idéologique tel que pratiquée par certains gouvernements totalitaires. Ces manoeuvres sont, à mon avis, inacceptables dans un système qui se veut démocratique.

Aux émissions consacrées aux affaires publiques, il faut louer le soin que prend la Société pour minimiser les périodes consacrées aux divers groupements politiques, cependant, le choix des nouvelles présentées au canal 2 laisse parfois beaucoup à désirer. Un exemple récent nous montre qu'il y a un certain type d'information qui n'atteint jamais, semble-t-il, l'écran du canal 2. La réunion publique (3 novembre) de Cité Française, mouvement non politique destiné à promouvoir le respect de la langue française, est passée inaperçue, du moins aux nouvelles télévisées. Il y avait à cette réunion une foule considérable, des orateurs connus: Chartrand, Grégoire, Gervais, des discours passionnés, bref, l'information aurait été d'intérêt général au Québec. Je conçois qu'il est difficile pour Radio-Canada de couvrir toutes les réunions publiques et que le temps consacré aux actualités filmées est limité; mais il me semble que

Censure idéologique vs impartialité à Radio-Canada

de censure idéologique tel que pratiquée par certains gouvernements totalitaires. Ces manoeuvres sont, à mon avis, inacceptables dans un système qui se veut démocratique.

Aux émissions consacrées aux affaires publiques, il faut louer le soin que prend la Société pour minimiser les périodes consacrées aux divers groupements politiques, cependant, le choix des nouvelles présentées au canal 2 laisse parfois beaucoup à désirer. Un exemple récent nous montre qu'il y a un certain type d'information qui n'atteint jamais, semble-t-il, l'écran du canal 2. La réunion publique (3 novembre) de Cité Française, mouvement non politique destiné à promouvoir le respect de la langue française, est passée inaperçue, du moins aux nouvelles télévisées. Il y avait à cette réunion une foule considérable, des orateurs connus: Chartrand, Grégoire, Gervais, des discours passionnés, bref, l'information aurait été d'intérêt général au Québec. Je conçois qu'il est difficile pour Radio-Canada de couvrir toutes les réunions publiques et que le temps consacré aux actualités filmées est limité; mais il me semble que

le plan strictement philosophique, on peut se demander si ce n'est pas la plus grande réussite n'est pas là, dans sa conception de l'intuition abstractive. Il faut en effet éviter deux périls, celui qui consiste à réduire la connaissance humaine à celle des phénomènes et celui qui consiste à élever à l'intuition directe de Dieu ou des idées de Dieu, sans savoir si ce n'est pas un savoir intuitif, mais un savoir intuitif conceptuel; mais l'intuition est présente et comme immanente au travail même de conceptualisation. Il y a un pouvoir intuitif de la raison, mais ce pouvoir ne s'exerce pas à part, il est intérieur à l'effort d'abstraction et de généralisation. En termes stricts l'idée n'est pas ce que connaît l'intelligence, mais ce par quoi elle saisit intuitivement les objets de la pensée qui sont dans les choses et qu'elle dégage des choses par l'abstraction. "L'intelligence voit en concevant et ne conçoit que pour voir." L'immense mérite de Maritain est d'avoir insisté sur la racine immédiate de la connaissance, à savoir la chose et non sa représentation. Ce thomiste se trouve par là en accord direct avec un des aspects essentiels de la phénoménologie contemporaine. "Si je suis thomiste, a-t-il écrit, c'est parce qu'en définitive j'ai compris que l'intelligence voit."

L'adéquation de l'intelligence au réel est pour Maritain une question de vie ou de mort: l'intelligence est consentement à l'être. Il ne s'ensuit point qu'il ait méconnu ce qu'on appelle aujourd'hui le rôle de la négativité: la négation a pour

Le Grand Prix des lettres à Jacques Maritain

par Jean LACROIX

Le Grand Prix des lettres, attribué à Jacques Maritain, couronne un philosophe qui a su unir une curiosité universelle à une extrême rigueur intellectuelle. Littérature, art, science éthique, politique nationale ou internationale, écrivait en 1948 Etienne Gilson, on ne voit aucun domaine de la vie et de la pensée où son temps qu'il n'ait personnellement habité, exploré et reconnu.

On ne saurait en quelques lignes faire l'inventaire d'une œuvre d'une telle richesse. Mais au moins peut-on dégager le projet fondamental qui a fait de Jacques Maritain non pas tant un témoin qu'un juge et un guide de notre époque. Au milieu de l'irrationnelisme contemporain, il a été le main- teneur ou le restaurateur des droits et de la valeur de la raison. A l'opposé de penseurs qui pratiquent volontiers le coup bas, il a déclaré à maintes reprises que, si l'angoisse était la loi de la subjectivité, cela signifiait seulement qu'elle pouvait être dans la philosophie, mais non dans la philosophie. Rien n'est plus facile pour une philosophie que d'être tragique, disait-il encore: il lui suffit de s'abandonner à son poids humain. Ainsi, avec Bréhier, contre lequel il polémiquait cependant avec vivacité au sujet de la philosophie chrétienne, reconnaît-il que "la vocation de la philosophie est encore, comme elle a été toujours, d'introduire le sang-froid et la réflexion" (1).

Cette attitude est manifeste dès son premier ouvrage sur la Philosophie bergsonienne, en 1913. Elevé dans le protestantisme libéral, puis instruit des divers aspects de la pensée laïque, il avait fini, suivant son propre témoignage, par désespérer de la raison. Emmené par Péguy, en 1902, au cours de Bergson, au Collège de France, il devient un fervent bergsonien et, comme bien d'autres, il a déclaré plus tard que Bergson avait libéré en lui le sens de l'absolu. Mais en 1906, après des travaux scientifiques auprès de Hans Driesch en Allemagne, il se convertit au catholicisme et en trevoit la possibilité d'une "restitution de la Raison, dont la métaphysique est l'opération essentielle et la plus haute". Or seul le thomisme lui paraissait fournir les principes philosophiques qui s'accordaient avec sa foi. Tout en distinguant un bergsonisme d'intention, juste et valable, et un bergsonisme de fait à rejeter, il lui faut donc rompre avec la pensée bergsonienne, suspecte d'anti-intellectualisme. La sévérité excessive de la critique — sur laquelle d'ailleurs il reviendra tout en maintenant ses positions doctrinales — n'est que l'envers de sa confiance dans la raison et dans l'être.

Le tort de Bergson, à ses yeux, est d'avoir distingué et même opposé intelligence et intuition. Tout son effort tendra donc à les réconcilier. Sur le plan strictement philosophique, on peut se demander si ce n'est pas la plus grande réussite n'est pas là, dans sa conception de l'intuition abstractive. Il faut en effet éviter deux périls, celui qui consiste à réduire la connaissance humaine à celle des phénomènes et celui qui consiste à élever à l'intuition directe de Dieu ou des idées de Dieu, sans savoir si ce n'est pas un savoir intuitif, mais un savoir intuitif conceptuel; mais l'intuition est présente et comme immanente au travail même de conceptualisation. Il y a un pouvoir intuitif de la raison, mais ce pouvoir ne s'exerce pas à part, il est intérieur à l'effort d'abstraction et de généralisation. En termes stricts l'idée n'est pas ce que connaît l'intelligence, mais ce par quoi elle saisit intuitivement les objets de la pensée qui sont dans les choses et qu'elle dégage des choses par l'abstraction. "L'intelligence voit en concevant et ne conçoit que pour voir." L'immense mérite de Maritain est d'avoir insisté sur la racine immédiate de la connaissance, à savoir la chose et non sa représentation. Ce thomiste se trouve par là en accord direct avec un des aspects essentiels de la phénoménologie contemporaine. "Si je suis thomiste, a-t-il écrit, c'est parce qu'en définitive j'ai compris que l'intelligence voit."

L'adéquation de l'intelligence au réel est pour Maritain une question de vie ou de mort: l'intelligence est consentement à l'être. Il ne s'ensuit point qu'il ait méconnu ce qu'on appelle aujourd'hui le rôle de la négativité: la négation a pour

Cette vue panoramique ne donne qu'une faible idée de l'ampleur d'une telle pensée. Nous n'avons rien dit des œuvres que nous appellerons polémiqes: Trois réformateurs, etc. C'est qu'à notre avis elles servent plus à faire connaître Maritain lui-même que à servir d'arguments dans son ensemble, considérées comme se gouvernant séparément de lui-même et d'au-dessus de lui-même", elle est privée de sens et s'oppose à l'unification du monde. Et tout l'effort, si actuel, de Maritain est de réconcilier la démocratie avec l'autorité en la séparant de la souveraineté.

Cette vue panoramique ne donne qu'une faible idée de l'ampleur d'une telle pensée. Nous n'avons rien dit des œuvres que nous appellerons polémiqes: Trois réformateurs, etc. C'est qu'à notre avis elles servent plus à faire connaître Maritain lui-même que à servir d'arguments dans son ensemble, considérées comme se gouvernant séparément de lui-même et d'au-dessus de lui-même", elle est privée de sens et s'oppose à l'unification du monde. Et tout l'effort, si actuel, de Maritain est de réconcilier la démocratie avec l'autorité en la séparant de la souveraineté.

Cette vue panoramique ne donne qu'une faible idée de l'ampleur d'une telle pensée. Nous n'avons rien dit des œuvres que nous appellerons polémiqes: Trois réformateurs, etc. C'est qu'à notre avis elles servent plus à faire connaître Maritain lui-même que à servir d'arguments dans son ensemble, considérées comme se gouvernant séparément de lui-même et d'au-dessus de lui-même", elle est privée de sens et s'oppose à l'unification du monde. Et tout l'effort, si actuel, de Maritain est de réconcilier la démocratie avec l'autorité en la séparant de la souveraineté.

Cette vue panoramique ne donne qu'une faible idée de l'ampleur d'une telle pensée. Nous n'avons rien dit des œuvres que nous appellerons polémiqes: Trois réformateurs, etc. C'est qu'à notre avis elles servent plus à faire connaître Maritain lui-même que à servir d'arguments dans son ensemble, considérées comme se gouvernant séparément de lui-même et d'au-dessus de lui-même", elle est privée de sens et s'oppose à l'unification du monde. Et tout l'effort, si actuel, de Maritain est de réconcilier la démocratie avec l'autorité en la séparant de la souveraineté.

Cette vue panoramique ne donne qu'une faible idée de l'ampleur d'une telle pensée. Nous n'avons rien dit des œuvres que nous appellerons polémiqes: Trois réformateurs, etc. C'est qu'à notre avis elles servent plus à faire connaître Maritain lui-même que à servir d'arguments dans son ensemble, considérées comme se gouvernant séparément de lui-même et d'au-dessus de lui-même", elle est privée de sens et s'oppose à l'unification du monde. Et tout l'effort, si actuel, de Maritain est de réconcilier la démocratie avec l'autorité en la séparant de la souveraineté.

Cette vue panoramique ne donne qu'une faible idée de l'ampleur d'une telle pensée. Nous n'avons rien dit des œuvres que nous appellerons polémiqes: Trois réformateurs, etc. C'est qu'à notre avis elles servent plus à faire connaître Maritain lui-même que à servir d'arguments dans son ensemble, considérées comme se gouvernant séparément de lui-même et d'au-dessus de lui-même", elle est privée de sens et s'oppose à l'unification du monde. Et tout l'effort, si actuel, de Maritain est de réconcilier la démocratie avec l'autorité en la séparant de la souveraineté.

Cette vue panoramique ne donne qu'une faible idée de l'ampleur d'une telle pensée. Nous n'avons rien dit des œuvres que nous appellerons polémiqes: Trois réformateurs, etc. C'est qu'à notre avis elles servent plus à faire connaître Maritain lui-même que à servir d'arguments dans son ensemble, considérées comme se gouvernant séparément de lui-même et d'au-dessus de lui-même", elle est privée de sens et s'oppose à l'unification du monde. Et tout l'effort, si actuel, de Maritain est de réconcilier la démocratie avec l'autorité en la séparant de la souveraineté.

Cette vue panoramique ne donne qu'une faible idée de l'ampleur d'une telle pensée. Nous n'avons rien dit des œuvres que nous appellerons polémiqes: Trois réformateurs, etc. C'est qu'à notre avis elles servent plus à faire connaître Maritain lui-même que à servir d'arguments dans son ensemble, considérées comme se gouvernant séparément de lui-même et d'au

ERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZONS INT

Succès des entretiens de Gaulle - Erhard Londres tenterait l'essai d'une force mixte nucléaire

PARIS — Dans les milieux diplomatiques français on considère l'accord qui s'est révélé entre le général de Gaulle et le chancelier Erhard sur l'union politique européenne, l'agriculture, les tarifs, l'Allemagne et Berlin est un résultat important.

JAPON: victoire d'Ikeda

TOKYO — En dépit de gains réalisés par les partis de la gauche jugés modérés et par les partis indépendants, le premier ministre Hayato Ikeda conserve le contrôle de la Diète.

Des gains ont également été réalisés par les communistes qui sont passés de trois à cinq et les indépendants qui de six qu'ils étaient en 1960 et de seulement deux à la dissolution sont passés à 12.

DESARMEMENT:

La conférence reprendra le 21 janvier

NATIONS UNIES — La commission de l'ONU sur le désarmement a décidé de reprendre ses travaux à Genève le 21 janvier.

Cette décision a été prise par les 17 membres actifs de cette commission au cours d'une brève réunion qui s'est tenue hier au siège des Nations unies.

La commission sur le désarmement groupe cinq pays de l'OTAN, cinq pays communistes et huit pays neutres, mais la France — l'un des cinq pays de l'OTAN — a refusé jusqu'à présent de participer aux négociations. La délégation française n'a pas assisté à la réunion d'aujourd'hui.

La commission sur le désarmement a commencé ses travaux à Genève en mars 1962 et s'est ajournée en août 1963. Elle va reprendre ses travaux sur les directives de l'Assemblée générale de l'ONU "avec énergie et détermination" et rechercher de nouveaux terrains d'entente entre les nations.

NOËL ET JOUR DE L'AN AU MEXIQUE

Comme l'an dernier, groupe limité sous la direction de

M. Roland BOUTARIC

En 1962 nous avons refusé du monde, il en sera sans doute de même cette année.

Départ de MONTRÉAL le vendredi soir,

20 décembre

par DC8 de C.P.A.

Retour, dimanche 5 janvier

16 jours complets au Mexique

Noël à TAXCO — 1er janvier à MEXICO. 5 jours de repos à ACAPULCO. Teotihuacan, Cuernavaca, Puebla, Tehuacan, Fortin de las Flores.

\$546. Canadiens

Dépliant sur demande:

Voyages

André Malavoy, Inc.

1225 ouest, rue Dorchester

UN. 1-2485-6 - UN. 1-4633

MONTRÉAL

L'EUROPE EN AUTOMOBILE!

Achetez ou louez à Montréal votre voiture neuve européenne:

SIMCA — RENAULT — CITROEN

PEUGEOT — VOLKSWAGEN —

PANHARD — FIAT — TAUNUS —

ALFA ROMEO, ETC.

Votre voiture vous sera livrée à votre arrivée en Europe. Garantie de rachat en dollars. Plan de finance disponible.

CONFIEZ-NOUS TOUTES LES FORMALITES DE VOTRE VOYAGE: Réservations, hôtels, passage par avion ou bateau, assurances, itinéraire, etc. Cartes des pays européens.

Service Européen de Tourisme Automobile Enrg

Montréal — 1176, rue Drummond — Tél.: UN. 1-3906 et UN. 1-0200

SI VOUS VISEZ À L'ÉPARGNE — VISEZ PLUS JUSTE AVEC PSP

Vous voulez épargner mais ne savez pas comment? Renseignez-vous sur le service exclusif de la Banque — PSP — le plan d'épargne personnel allié à la protection de l'assurance-vie.

exclusivité de **Scotia BANK** LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Le communiqué indique nettement que les deux hommes sont décidés à assurer le succès des négociations de Bruxelles sur l'agriculture, constate-t-on de même source. Ce résultat a été acquis en partie parce que la France a accepté d'aller à la rencontre de la position allemande concernant l'attitude que doit adopter l'Europe à l'égard du "Kennedy round".

Les deux hommes semblent avoir écarté les obstacles qui se dressaient non seulement devant une intégration économique plus poussée des Six, mais aussi en face de l'organisation politique d'une Europe unie, ce qui était l'un des objectifs de la visite du Dr Erhard à Paris.

Le succès obtenu par le nouveau chancelier a dissipé les craintes que le départ du chancelier Adenauer puisse ralentir l'exécution des clauses du traité franco-allemand.

Le gouvernement français semble être tombé d'accord avec les vœux du Dr Erhard pour que la porte soit laissée ouverte à une éventuelle entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

La référence du communiqué sur l'identité de vues au sujet de l'Allemagne et de Berlin semble présager une nouvelle initiative de Bonn, fondée sur l'espoir que l'URSS pourrait bientôt se montrer moins rigide qu'auparavant.

Quelques précisions ont été données à la presse par le chancelier allemand. Il a indiqué qu'il n'avait pas été question de la fusion des exécutifs européens, ni d'une refonte de l'OTAN ou de la stratégie atlantique, à laquelle le général de Gaulle "en tout état de cause reste fidèle", a précisé M. Erhard. Sur le plan européen, aucune initiative commune n'a été envisagée au vu de la création d'une Europe politiquement unie, mais a dit le chancelier, il est souhaitable qu'un nouvel élan se manifeste dans cette direction. Pour lui la coopération franco-allemande

LE CAMBODGE ENTEND ASSURER SA NEUTRALITE

PHNOM-PENH — L'Assemblée Nationale cambodgienne a approuvé, hier, à l'unanimité, l'appel lancé par le prince Sihanouk demandant la convocation d'une conférence internationale destinée à assurer la neutralité du Cambodge.

En réclamant cette conférence, le prince a renouvelé une proposition faite l'année dernière en réponse à certaines allégations selon lesquelles son pays se tournait vers le bloc communiste, notamment la Chine.

Le prince Sihanouk a déclaré que la conférence devrait avoir lieu à Rangoun, Djakarta ou Bandung. Son rôle essentiel serait de former une commission de contrôle internationale chargée de garantir la neutralité du Cambodge.

Au cours de la conférence de presse tenue hier, le chef de l'Etat du Cambodge, a annoncé qu'il avait reçu une note du gouvernement de Pékin promettant l'appui diplomatique, politique et militaire total de la Chine en cas d'agression du Sud-Vietnam et de la Thaïlande.

Le Cambodge, a déclaré le prince, ne deviendra pas communiste s'il n'est pas attaqué. "Notre neutralité n'est pas en jeu", a-t-il affirmé. Il se pourrait, dit-il, que le Cambodge devienne communiste si les autres pays communistes le laissent libre comme la Yougoslavie, mais, a-t-il affirmé, "je ne veux pas devenir un satellite".

Soulignant que des troupes sud-vietnamiennes et thaïlandaises menacent les frontières du Cambodge, le prince a déclaré que la promesse d'appui formulée par la Chine crée pour le Cambodge un "équilibre de menaces". D'un côté, dit-il, "il y a les impérialistes occidentaux et leurs valets, et de l'autre la Chine populaire qui menace ceux qui exposent le Cambodge".

Le prince Sihanouk a démenti les allégations selon lesquelles le Cambodge est devenu un satellite de la Chine. Celle-ci, a-t-il affirmé, ne constitue pas une menace pour le Cambodge, mais au contraire "l'explication et la cause de notre survie".

Il a déclaré que le Cambodge a demandé que l'aide américaine cesse, parce qu'il

Khrouchtchev: insuffisance des liaisons

MOSCOU — M. Nikita Khrouchtchev a laissé entendre que les récents incidents survenus sur l'autoroute de Berlin étaient dus sans doute à une insuffisance de liaisons entre les autorités militaires américaines en Allemagne et le gouvernement américain à Washington. C'est ce qu'a déclaré hier à Moscou M. Per Haekkerup, ministre danois des Affaires étrangères.

M. Haekkerup, qui a rencontré le leader soviétique mercredi, à Kiev, a souligné, au cours d'une conférence de presse, que M. Khrouchtchev avait le sentiment qu'un grand nombre d'Occidentaux "sous-estimaient la gravité" de ces incidents.

M. Khrouchtchev a confié au ministre danois qu'il avait compris que les Occidentaux n'avaient pas décidé de changer leur attitude, mais que les incidents étaient le résultat d'un changement d'attitude de la part des autorités militaires américaines.

Blé australien pour la Chine

MELBOURNE — L'Office du blé australien a conclu un nouveau contrat de vente de blé avec la Chine. Ce contrat, aux mêmes conditions que les ventes précédentes, porte sur 41 millions de boisseaux de blé d'une valeur de \$90 millions. La nouvelle vente porte à 300 millions de boisseaux d'une valeur de \$600.000.000 — le total des ventes effectuées par l'Australie à la Chine depuis 1960.

devrait s'accompagner d'un progrès dans la voie de son élargissement à d'autres peuples de l'Europe. A une question sur la force de frappe française, il a répondu en exprimant sa confiance dans l'alliance avec les Américains qui, le cas échéant, a-t-il ajouté, rempliraient leurs engagements pour défendre l'Allemagne et l'Europe.

Vers la création d'une zone désatomisée dans les Balkans

BELGRADE — Le maréchal Tito a confirmé implicitement hier que la Roumanie et la Yougoslavie s'apprêtaient à proclamer les Balkans comme "zone désatomisée". Il a d'autre part confirmé la prochaine signature de l'accord roumano-yougoslave sur la construction du système hydro-électrique et de navigation des Portes de fer, sur le Danube.

"Nos deux pays apportent leur contribution particulière au développement de la collaboration pacifique dans les Balkans. Auprès d'autres initiatives dans ce sens, je voudrais mentionner particulièrement la volonté de nos pays de proclamer cette région comme zone désatomisée", a déclaré, le Maréchal Tito dans un toast prononcé à l'issue d'un déjeuner offert en l'honneur de M. Gheorghiu-Dej, président du conseil d'Etat de Roumanie, qui séjourne actuellement en visite officielle en Yougoslavie.

"Nous estimons, a ajouté le maréchal, que nos échanges de vues seront d'une grande importance pour la paix et le socialisme. Le président Tito a souligné, à cet égard, l'importance de la "polarisation" qui se produit à l'heure actuelle dans le monde des "forces pacifiques", d'une part, et de celles qui veulent "continuer la guerre froide", de l'autre.

LES DEUX PILOTES CANADIENS A CUBA

La Havane tiendra compte de tout appel venant du Canada

OTTAWA — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré, hier, que le gouvernement cubain avait été "fortement" prévenu que le Canada verrait d'un mauvais oeil une exécution rapide de toute sentence qui serait rendue contre les deux aviateurs canadiens arrêtés à Cuba sous une inculpation de sabotage et de toute injustice dont les deux aviateurs seraient les victimes durant leur procès qui doit débiter samedi à La Havane.

M. Martin a ajouté que ces représentations canadiennes auprès du gouvernement cubain le laissent "satisfait".

Peu après, le premier ministre, M. Lester Pearson, a informé le Canada que si les deux aviateurs canadiens étaient condamnés à mort, le "gouvernement de M. Castro accorderait une attention spéciale à tout appel que ferait en leur faveur le gouvernement du Canada".

M. Pearson a ajouté que si les deux aviateurs étaient condamnés à mort, le Canada lancerait un appel, "au plus haut

niveau possible", pour que les deux aviateurs bénéficient d'une commutation de peine.

M. Martin et M. Pearson ont donné ces assurances aux Comités, en réponse à des questions du chef de l'opposition, M. Diefenbaker, et du chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas.

Le procès des deux aviateurs canadiens à La Havane, qui débute samedi, doit durer une journée. Ronald Patrick Lipfert, 32 ans, de Kitchener, et William David Milne, 31 ans, de Montréal, sont accusés par le gouvernement cubain d'avoir porté atteinte à la sécurité de Cuba.

LONDRES — Le gouvernement britannique arrêtera prochainement sa décision, vraisemblablement favorable, sur la participation d'un contingent du Royaume-Uni au projet pilote de "force mixte intégrée" opérant à bord d'un navire offert par les Etats-Unis, projet destiné à mettre à l'épreuve la possibilité de créer une force nucléaire multilatérale à équipages mixtes, indiquant-on de source autorisée.

On précise de même que le comité politico-juridique des sept nations, qui siège à Paris pour discuter du projet de force multilatérale de l'O.T.A.N., de même que le sous-groupe technique qui siège à Washington, se sont prononcés en faveur d'une telle expérience préliminaire. Mais le gouvernement britannique, contrairement à certaines informations, n'a pas encore donné officiellement son consentement, déclare-t-on à Whitehall, où l'on fait remarquer que même un avis favorable sur ce projet-pilote ne préjugerait pas de la décision finale de la Grande-Bretagne de participer ou non à la force nucléaire multilatérale.

On indique que les divergences bien connues au sein de l'administration britannique, au sujet de la proposition

américaine de mettre sur pied une "armada" de 25 navires munis de fusées Polaris et dotés d'équipages mixtes, n'ont toutefois pas été apaisées.

Mais les adversaires de la "force multilatérale" seraient aujourd'hui d'accord pour qu'un contingent britannique participe au projet-pilote, afin de faire la preuve des difficultés, à leur avis insurmontables, qu'il soulèverait. Il s'agit surtout, selon eux, de ce que les marins appellent avec franchise "le problème de l'ail" — c'est-à-dire l'impossibilité d'opérer d'un navire dont l'équipage parlerait des langues différentes et aurait des modes de vie et d'alimentation différents.

Pour leur part, les partisans du projet seraient d'accord afin de prouver que l'intégration des équipages et le fonctionnement du navire sont possibles.

Les observateurs notent à ce propos que la décision de la Grande-Bretagne de participer aux conversations de Paris, et de Washington entamées en octobre dernier est due à l'insistance du Foreign Office et de son chef, lord Home, qui a eu raison, au sein du cabinet de l'opposition d'autres ministres, notamment du ministre de la défense, M. Peter Thorneycroft.

1 FILM GRATIS

Pour votre CAMERA ou KODAK

Un rouleau de film VP (noir et blanc) ou en couleurs Kodacolor donné gratuitement avec chaque rouleau de film développé et imprimé double grandeur aux prix suivants: Service de Première Qualité, très RAPIDE, à prix spéciaux, par la poste. Economisez 50% sur films noir et blanc 25% sur films en couleurs

FILMS NOIR ET BLANC SERVICE D'UN JOUR

Roul. 8 POSES 0.79¢

Roul. 12 POSES 0.99¢

Roul. 20 POSES 1.75¢

Réimpressions .05¢ chacune

Les prix mentionnés s'appliquent aux films 127, 120, 800, 135

Service de photographie professionnelle, expérimenté, bien établi.

FRAIS de RETOUR: Ajoutez 50¢ par rouleau de films, noir et blanc ou en couleurs, plus taxe de vente 4% ou 6%. Pas de commande C.O.D. ou chaque.

Enveloppes spéciales GRATUITES pour envoyer vos rouleaux de films.

Envoyez vos films, remises, nom et adresse à:

Photo LUCAR Enrg.

Case Postale 1119, Montréal, P.Q.

Veillez m'envoyer des enveloppes spéciales GRATUITES pour rouleaux de films.

Nom

Adresse

Ville ou village

S.V.P. Ecrire bien lisiblement pour livraison rapide des enveloppes.

Passez les Fêtes au Soleil



DU MEXIQUE

Légendaire hospitalité du "moche-burna" dans des familles mexicaines et dîner de gala du Jour de l'An.

Voyage accompagné par M. René Lescop du Collège Stanislas

Autre départ, LE 20 DEC., VIA Eastern Airlines

par la Floride — 2 jours à Miami

plus jonction avec le groupe à Mexico.

VOYAGE DE 15 JOURS \$580.00 (can.)

VOYAGE ABREGE, 11 Jrs \$470.00 (can.)

Renseignements et inscriptions

VOYAGES HONE

1460, AVENUE UNION, MONTRÉAL 2 — VI. 3-3221

Autobus à louer

pour voyages, excursions sportives, pèlerinages, congrès, visites industrielles, etc..

La Cie de Transport des Laurentides Liée

9934 rue St-Vital Montréal-Nord Tél.: 321-7811

DEMANDE D'EMPLOI

Dessinateur expérimenté demandé. Cinq années d'expérience dans un bureau d'architecte. Excellentes conditions de travail.

JODOIN, LAMARRE, PRATT & CARRIERE, ARCHITECTES

2245 est, rue Sherbrooke Tél. 526-9131

AGENT D'ADMINISTRATION

(NORMES ET SALAIRES)

Une entreprise moyenne ayant ses bureaux à Montréal, offre un poste intéressant dans l'établissement et l'application des normes et des salaires pour une grande variété de fonctions.

Qualités requises: grade universitaire ou l'équivalent; un minimum de trois ou quatre ans d'expérience dans un travail semblable; désir de faire carrière en ce domaine.

Salaire selon les qualifications — Ocasione d'avancement — Tous les bénéfices marginaux.

Adresser sa demande à Case 553 Montréal, P.Q.

IMPORTANTE VENTE À L'ENCAN

DÉTAILS DANS CATALOGUE

Antiquités et autres ameublements de maison de très haute qualité, tapis orientaux, argenterie, poterie d'étain, cuivre jaune et cuivre rouge, porcelaine, peintures et oeuvres d'art,

incluant une fameuse collection de toute une vie d'un proéminent collectionneur montréalais.

pour LA SUCCESSION DE FEU MME CATHERINE HART par ordre du Royal Trust Co.

ainsi que d'autres successions intéressantes à notre galerie d'encan du deuxième à 901 ouest, rue St-Jacques.

Ameublements

Piano d'appartement Heintzman

Une collection de valeur, d'ameublement de salle à manger et de chambre à coucher de style canadien en acajou.

Cabinets de coin — coffres — secrétaires

Bureaux — coffres — chaises longues — divans

Chaises — horloge grand-père — lampes

Services à thé — un choix varié de tables

Miroirs de toilette — bibliothèques — commode française et coffres

Rare collection de miroirs connexes et autres.

Assortiments d'écrans plants.

Tapis orientaux

Un grand assortiment de tapis orientaux de Kermans, Tabriz, Boukhara, Kasak, Indien et Asie Mineure ainsi que la Chine dans de différentes grandeurs — aussi un bon nombre de tapis muraux de grandes dimensions.

Peintures et oeuvres d'art

Une fascinante collection d'oiseaux et autres dessins, sculptures, dessins et aquarelles ainsi que d'autres peintures exécutées par des artistes canadiens et européens incluant trois autres peintures à l'huile authentiques par Cornelius Krieghoff.

Oeuvres d'art orientaux

Groupes de Jades, ivoires sculptées — parchemins — porcelaine et autres objets pour collectionneurs en abondance.

Porcelaine et verrerie antique

Services à dîner, thé et dessert ainsi que quelques pièces de Duesbury-Dorby, Coalport, Worcester, Copeland, Spode, Masonware, Doulton, Staffordshire et autres — bols — vases — jattes — cruches, etc., etc. Verre taillé — bols — lampes — chandeliers, etc., etc.

Argenterie solide et plaqué

Services de plats d'argenterie — vases — services à thé et café — plats d'entrées et gâteaux etc., etc., chandeliers — burettes

Cuivre jaune et rouge et poterie d'étain

Ensembles pour foyer — bols — cruches — mesures — cabarets — chaudières — plats — théières — consoles — cadets, etc., etc.

Ornements et accessoires

Cabarets antiques de papier mâché — vaisselle — paniers, etc., une collection d'échantillons — consoles et autres horloges, télévision portative "Admiral" — radio de table "Zenith" — Figurines — livres assortis, etc., etc.

Pour visiter

JEUDI ET VENDREDI — 28-29 novembre de 9h.30 a.m. à 9h.00 p.m. et LE SAMEDI — 30 novembre de 9h.30 a.m. à 5h.30 p.m.

SEPT SESSIONS D'ENCAN:

LES MARDI, MERCREDI, JEUDI, SAMEDI, LUNDI ET MARDI 3-4-5-7-9-10 décembre commençant à 1h.45 P.M. chaque après-midi et le VENDREDI SOIR 6 décembre à 7h.30 P.M. La vente d'art.

FRASER BROS. LTD

Encanteurs, évaluateurs et fournisseurs d'ameublement de maisons et de bureaux.

901 ouest, rue Saint-Jacques — 866-5751



Quelques minutes avant l'assassinat, Kennedy et le gouverneur Connolly étaient acclamés par la foule. Mmes Connolly et Kennedy (au premier plan) n'ont pas été touchées par les balles de l'assassin. Le gouverneur est caché partiellement par son épouse. (Photo UPI)

L'Américain, paralysé par l'horreur, murmure sa peine et crie sa révolte

NEW-YORK. — Le douloureux "Oh non" que s'écria Mme Kennedy lorsque son mari, atteint à la tête par une balle meurtrière, s'effondra sur ses genoux, a été répété avec la même incrédulité par des millions de New-Yorkais lorsqu'ils ont appris dans l'après-midi de vendredi la nouvelle de l'assassinat de leur jeune et vigoureux président.

C'était l'heure du déjeuner. Dans les restaurants où les programmes musicaux de la radio s'interrompirent d'abord pour faire place aux bulletins de plus en plus alarmants, les conversations ne devinrent plus que des murmures, coupés de temps en temps d'exclamations, révoltées contre un tel attentat. A la confirmation de la mort, la consternation

fut générale; aucun sentiment politique ne teintait le deuil de tous.

Dans les rues les passants s'étaient arrêtés aux kiosques à journaux où les éditions du matin et les premiers journaux de l'après-midi semblaient aussi étrangers à la préoccupation du moment que s'ils dataient d'un autre siècle. On écoutait la radio et bientôt l'encombrement des trottoirs par les employés de bureau qui prolongeaient l'heure du lunch gagna la chaussée où taxis et voitures, ralentis par la foule, se trouvaient bloqués.

Beaucoup de bureaux fermaient tôt dans l'après-midi, mais ces quelques heures gagnées pour le week-end furent accueillies sans joie; alors que d'ordinaire les gratte-ciel dé-

gorgent le vendredi soir d'employés affairés, courant vers leurs trains de banlieue, se disputant les taxis et lançant à leurs camarades de gais adieux, ce triste vendredi d'hier personne ne semblait pressé de rentrer chez soi et c'était à contre-cœur qu'on se séparait, comme si la fin de ce tragique après-midi confirmait sans recours un événement dont chacun se souviendra tristement toute sa vie.

Devant l'immeuble des Nations-Unies, les fonctionnaires internationaux défilaient sombrement mais avec animation, consciemment des conséquences mondiale qu'aurait la disparition d'un homme dont la volonté et l'influence se faisaient sentir chaque jour sur tous les continents.

Des trois heures, le glas égréna ses lents regrets sur la ville. Dans les quartiers

à prédominance catholique, à Greenwich Village entre autres, le son lugubre des cloches dominait les bruits de la circulation et porte par une légère brise s'en allait lentement vers le port et la mer. A cinq heures déjà, une messe des morts était suivie dans la cathédrale St-Patrick par une foule émue et compacte, venue là naturellement, sans avoir été avertie de l'heure du service, consciente que ses prières et son ultime hommage étaient les seuls gestes qui eussent à cette heure un sens quelconque. Et devant la cathédrale, protestants et juifs, tout comme leurs compatriotes catholiques, unissaient dans un acte de reconnaissance et de foi leurs pensées pour leur président disparu et peut-être surtout pour sa veuve et ses jeunes enfants qui en moins de trois ans à la Maison Blanche avaient su se rendre sympathiques à toute la nation.

Rue Ste-Catherine, jamais l'Amérique n'était apparue si petite...

par Réal PELLETIER

La stupeur et la douleur profonde teintée de révolte qui ont accompagné l'assassinat du président Kennedy dans l'univers entier ont connu une résonance particulière dans cette métropole aux visages multiples, mais dont le cœur n'est pas loin de battre au rythme des grandes cités américaines.

Vers quatre heures hier après-midi, les passants du vendredi soir camouflaient mal l'étreinte qui les habitait. Ils vivaient à un rare unisson ce moment pénible où le vide

soudainement créé par la perte d'un être cher n'a pas encore été comblé par son souvenir.

Rue Ste-Catherine, au cœur de cette ville, des hommes se toûnaient tranquillement, presque banalement, vers les façades des grands immeubles pour cacher un sanglot, tandis qu'une main tenait faiblement le journal aux nouvelles funestes.

Jamais l'Amérique n'était apparue si petite.

Parti à la chasse aux impressions, le journaliste se heurte rapidement au mur de cette pudeur qui interdit d'in-

terroger sur ses sentiments "l'homme qui vient de perdre un ami."

Les impressions recueillies sont confuses: "C'est effrayant... Je n'en crois pas mes yeux... I don't understand... But why? why? It's impossible." Visiblement, le plus profondément atteint, quoique plus réservé, les réponses obtenues contiennent peu de mots mais sont lourdes de sous-entendus.

On lit péniblement la nouvelle absurde dans ce journal d'après-midi qui, hier, publiait la photo d'un homme jeune, dynamique et sympathique, ce journal qui racontait les derniers faits divers concernant la famille du président, et même temps que les déclarations de l'homme peut-être le plus influent de l'univers.

Or ne s'interroge guère: on constate. On refuse de constater parfois. En tout cas, on n'accepte pas.

Hier après-midi, une brume épaisse à travers laquelle perçait ici et là des drapeaux en berne semblait s'employer à restreindre l'atmosphère irrespirable déjà contenue dans les limites étroites des rues-gouffres de la grande ville. Une foule visiblement remuée circulait dans ce vaste salon funéraire aux couloirs multiples dépassés seulement par le baroque et l'insolite des néons et des décorations de Noël.

Vers deux heures, alors que la radio avait diffusé la nou-

velle de l'attentat et de l'état critique dans lequel se trouvait à ce moment-là le président, l'isolement tragique des marcheurs de ville s'est soudain dissipé. Les gens s'interpelaient, chacun annonçant l'événement à l'autre, chacun voulant savoir de l'autre.

Les exigences de l'anonymat du citoyen avaient disparu devant l'inquiétude commune, l'incertitude des sentiments devant le phénomène américain avait fait place à une douleur dont on se surprenait soi-même parfois, à la suite de la mort d'un homme à la personnalité transcendante.

New-York écoute sur les ondes...

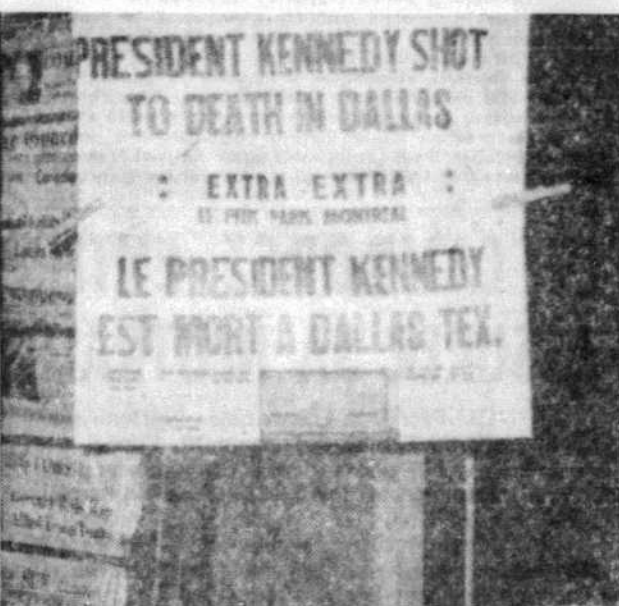
NEW-YORK. — La nouvelle de l'attentat contre le président Kennedy à Dallas a été apprise instantanément dans tout le pays. Toutes les stations de radio ont presque au même instant interrompu leurs émissions pour annoncer le "bulletin transmis par les agences de nouvelles". "Des coups de feu ont été tirés sur le président Kennedy, à Dallas".

A New-York, il est 1 h. 45 minutes; les radios des voitures clament la nouvelle provoquant un arrêt presque total de la circulation, les automobilistes s'arrêtent pour permettre aux agents de police et aux passants d'écouter les nouvelles.

"Qui a tiré? Est-il mort? Quelle horreur!" sont les remarques entendues dans la foule au milieu des visages tristes.

Depuis plusieurs minutes, la foule anxieuse attroupée devant les boutiques de manichans de disques qui retravaillent les nouvelles de la radio au lieu des disques populaires, auprès des voitures, attend pour connaître si le président est toujours en vie. Certains postes, citant des témoins, vont jusqu'à dire qu'un agent du service secret aurait annoncé que le président était mort. Mais les radios mettent toutefois en garde leurs auditeurs contre la fragilité de ces rapports.

A New-York, pour la première fois dans l'histoire, les communications téléphoniques ont été interrompues pendant plusieurs minutes, les lignes étant surchargées.



A Ottawa, un chêne rouge...

OTTAWA. — Un chêne rouge croît sur la pelouse de la résidence officielle du gouverneur général comme un souvenir tenace de la chaude amitié et des étroites relations qui existaient entre le Canada et John F. Kennedy.

M. Kennedy avait planté l'arbre au premier jour d'une visite officielle de trois jours à Ottawa, du 16 au 18 mai 1961.

Cette visite est la première et la dernière qu'il ait faite à titre de président. Il était accompagné de son épouse qui a également planté un chêne rouge.

La visite de 1961 des Kennedy symbolisait les liens existants depuis plus de 100 ans entre les peuples canadien et américain.

M. Kennedy a conservé dans sa chair un douloureux souvenir de sa visite après son retour à Washington, mais c'est avec un sourire qu'il s'est entretenu avec les journalistes.

Lorsqu'il planta l'arbre, le président a lancé huit pelles de terre. Cette opération renouvela une blessure au dos qu'il avait subie dans le Pacifique lors de la deuxième guerre mondiale. Il ne fut pas confiné au lit, mais passa plus de temps que d'habitude dans sa chaise à bascule.

EN 1957

M. Kennedy visita également le Canada à titre officiel en 1957 alors qu'il était sénateur du Massachusetts. Il reçut à l'époque un titre honorifique de l'université du Nouveau-Brunswick.

Les deux seuls autres présidents à avoir visité le Canada sont M. Harry Truman le 11 juin 1947 et M. Dwight D. Eisenhower le 14 novembre 1953 et le 9 juillet 1958.

Un discours de 20 minutes prononcé par le président Kennedy le 17 mai 1961 devant le Parlement constitue un autre souvenir permanent de sa visite. Ce discours occupe cinq pages du harnais, dossier officiel des débats des Communes.

M. Kennedy avait déclaré dans ce discours que sa visite était un acte de foi: foi dans la possibilité, pour deux bons voisins, de faire face aux problèmes, quels qu'ils soient, et foi dans la cause de la liberté elle-même.

Les Communes ajournent jusqu'à lundi en hommage à Kennedy

OTTAWA. — Les Communes ont ajourné leurs délibérations jusqu'à lundi, en hommage à la mémoire du président Kennedy. L'ajournement a été proposé à deux heures cinquante de l'après-midi, hier.

Le premier ministre s'est rendu à l'ambassade américaine où il a offert ses condoléances à l'ambassadeur des Etats-Unis, atterré par la nouvelle de l'assassinat du président de son pays.

M. Pearson avait été informé de l'attentat alors qu'il déjeunait à la résidence officielle du 24 Sussex. Il se hâta vers son bureau du Parlement; c'est en chambre, au moment où il faisait le récit de l'attentat à une députée attentive qu'il apprit, à la fois par un bulletin d'agence de presse et une note du département des affaires extérieures, la mort du président Kennedy.

La séance du cabinet qui devait avoir lieu hier après-midi a été contremandée, mais la conférence fédérale-provinciale aura lieu telle que prévue, la semaine prochaine.

Déjà les drapeaux étaient en berne sur la colline du Parlement, ainsi que de l'autre côté de la rue Wellington, à l'ambassade des Etats-Unis. Le premier ministre était accompagné de M. Norman A. Robertson, sous-secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, chez l'ambassadeur des Etats-Unis, M. W. Walton Butterworth. Très ému, le visage empreint d'une grande tristesse, l'ambassadeur tint à accompagner le premier ministre jusqu'à l'extérieur de l'ambassade, après l'entrevue de quinze minutes.

HEURE TRAGIQUE

"Le monde ne peut se permettre en ce moment la perte d'un homme si courageux", a dit M. Pearson, après avoir ap-

pris la nouvelle de la mort du président Kennedy aux députés réunis en Chambre. Le premier ministre a loué la sagesse, le courage, la détermination du président. "Cette tragédie nous atteint tous", ajoutait-il.

Ailleurs qu'aux Etats-Unis, personne ne ressentira aussi profondément que le peuple canadien, le chagrin de ses voisins, les Américains, a dit H. Pearson.

M. DIFENBAKER

Le chef de l'opposition progressiste-conservatrice, M. John Diefenbaker, a fait un parallèle entre l'idéal de Lincoln et la carrière politique de feu le président Kennedy. Il a rappelé que le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, à l'époque de l'assassinat de Lincoln, au terme de la guerre civile américaine, avait dit: "Lincoln appartient maintenant à l'histoire immortelle". Ce que l'histoire nous apprendra du président Kennedy reflètera sûrement son idéal d'égalité entre tous les hommes, de toute race et couleur, idéal qui a concrétisé les rêves, les espoirs de Lincoln, a dit M. Diefenbaker.

Le chef de l'opposition conservatrice ajoutait que l'une des rançons de la vie publique aux Etats-Unis fait que le président marche constamment dans l'ombre de la mort. En Grande-Bretagne et au Canada il y a eu peu d'exemples de crimes politiques. "La voix de la liberté s'est éteinte", a commenté M. Diefenbaker. "Les hommes libres ou qu'ils soient s'inclinent". Nous voulons exprimer à Mme Kennedy et à tous les citoyens des Etats-Unis, notre profonde sympathie; vraiment l'humanité ne pouvait se permettre de perdre ce chef de file, a conclu M. Diefenbaker.

M. T. C. DOUGLAS

"Nous sommes tous stupéfiés", a dit le chef de l'opposition néo-démocrate, M. T. C. Douglas. Il ajoutait: "Le président

était un bon ami du Canada et les Canadiens observaient avec la plus grande sympathie ses efforts en vue d'une plus grande entente raciale."

Cette atteinte à la démocratie que reflète l'assassinat du président Kennedy ne devrait pas empêcher les Etats-Unis de poursuivre leur action en faveur de la paix et du bon gouvernement des peuples, partout dans le monde, a conclu M. Douglas.

M. THOMPSON

Le leader du crédit social, M. Robert Thompson, a exprimé l'immense chagrin qui étreint tout le peuple canadien à la nouvelle de la mort du président des Etats-Unis. Il a exprimé en son nom et en celui de tous les Canadiens, à la famille de M. Kennedy et au peuple américain, ses plus vives condoléances. Le président Kennedy a marqué la politique américaine de l'empreinte de sa jeunesse et d'une ambition nouvelle, comme en était témoin la détermination avec laquelle il s'acquittait des lourdes tâches de la direction de l'Etat. Tous les peuples du monde subissent une lourde perte, a noté M. Thompson.

Il a également formulé une expression de condoléances à l'endroit de la famille du gouverneur Connolly, du Texas, assassiné en même temps que le président, ainsi qu'à toute la population du Texas.

M. Gilles Grégoire, chef créditiste aux Communes, a exprimé en français, la sympathie que ressentent à l'endroit des familles éprouvées et du peuple américain, les Canadiens de langue française. Un acte terroriste de la sorte n'inspire que répugnance et n'aide en rien la cause des responsables. Un homme est mort assassiné, mais l'on ne peut porter atteinte aux idées qu'à des défenses. D'autres se porteront à la défense des mêmes idées et sauvegarderont la démocratie chez les nations libres, a souligné M. Grégoire.

La FTQ: Québec devrait réclamer la totalité des impôts sur les revenus des sociétés et laisser au gouvernement fédéral les impôts sur les revenus des particuliers

Le gouvernement du Québec devrait réclamer d'Ottawa la totalité des impôts sur les corporations, laissant au gouvernement central la totalité des impôts sur le revenu des particuliers. C'est là un des cinq points contenus dans un document approuvé hier par les délégués au congrès annuel de la Fédération des travailleurs du Québec, document qui servira de base au mémoire de la FTQ à la commission d'enquête Bélanger sur la fiscalité.

Cette formule, selon la FTQ, aurait le double avantage de donner au Québec environ la moitié du revenu des impôts directs en même temps qu'un outil indispensable à une véritable planification économique. Il semble, en effet, impossible de songer à une planification économique sérieuse sans posséder le contrôle de l'impôt sur les corporations. La FTQ continue aussi d'appuyer les revendications du Québec en vue de rapatrier la totalité de l'impôt sur les successions.

Le document établissant la politique de la FTQ sur la fiscalité s'arrête aussi aux problèmes financiers du Québec,

indépendamment des relations de la province avec Ottawa. Il affirme qu'il "est inacceptable que les contribuables de la province de Québec paient des impôts additionnels à cause de l'incompétence des fonctionnaires du ministère des finances et des 'hold-up' périodiques que commet le syndicat unique de la rue St-Jacques."

Les emprunts de la province, déclare la FTQ, sont lancés sur le marché financier par l'intermédiaire d'un syndicat financier unique. Le gouvernement actuel et ceux qui l'ont précédé ont accepté trop longtemps de se laisser dicter leur politique d'emprunt par ce syndicat unique, qui pille et batoue ouvertement les fonds publics et le gouvernement. Autour du 17 septembre, en a vu Winnipeg, Sudbury et la province de Terre-Neuve emprunter à un taux d'intérêt moindre que le Québec.

La FTQ recommande aussi que la taxe de vente soit progressive. A l'heure actuelle, elle frappe sans distinction tous les achats; les pauvres comme les riches paient le

même six pour cent. La Fédération invite le gouvernement à étudier l'expérience du "purchase tax" britannique

qui distingue plusieurs catégories de produits: les objets de luxe sont taxés à un tarif élevé, les objets de consommation ordinaire à un tarif moins élevé et les objets de nécessité sont totalement exemptés. De plus, selon la FTQ, la taxe de

vente devrait frapper aussi les services, comme les polices d'assurance. Enfin, la FTQ soutient que

des réformes fondamentales s'imposent dans le domaine des impôts fonciers, tant scolaires que municipaux. L'évaluation foncière devrait se faire d'une façon uniforme dans toute la province, éliminant le régime préférentiel dont jouissent les grandes entreprises et les exploitants des richesses naturelles. D'autre part, on devrait mettre fin à la surtaxation des cultivateurs.

"La non-taxation de toute propriété religieuse crée aussi des injustices locales parfois assez graves et assez embarrassantes, déclare la FTQ. Nous croyons que l'exemption fiscale actuelle devrait être restreinte aux propriétés utilisées à des fins strictement religieuses et qu'un encouragement fiscal devrait être prévu pour que les propriétés religieuses, quand elles sont vendues, deviennent des propriétés publiques dont pourrait bénéficier toute la population, sous forme de parcs, etc., plutôt que de tomber entre les mains de spéculateurs privés."

Au cours de la deuxième journée de son congrès annuel, hier, la FTQ a approuvé des réformes à sa constitution prévoyant une hausse d'un tiers

des normes de base, prévenir les excès, rétablir les injustices pour la défense des plus faibles. Mais le ministère du travail ne peut être un instrument aux mains de l'une ou de l'autre des parties, instrument qui se prête à leurs petites stratégies. "Je ne peux concevoir, a déclaré M. Fortin, que l'on déclenche un conflit avec l'arrière-pensée que le ministère du travail contraindra la partie adverse à accepter ses demandes."

Un ministère du travail n'a pas à agir directement, poursuit le ministre, en ce sens qu'il ne construit pas de routes comme la voirie, ni d'édifices comme les travaux publics, qu'il ne dirige pas l'enseignement comme le ministère de la jeunesse. A l'encontre des autres ministères, le ministère du travail fixe les règles que doivent respecter patrons et ouvriers pour s'administrer eux-mêmes.

Il existe un organisme qui est admirablement bien constitué pour assister le ministère dans cette tâche, c'est le conseil supérieur du travail. Malheureusement, a noté M. Fortin, le conseil ne rend pas tous les services qu'il pourrait. Pour bien jouer leur rôle les membres du conseil doivent y venir non pas pour négocier à un échelon supérieur, ni pour connaître les intentions du gouvernement, ni pour essayer de faire prévaloir leurs points de vue et encore moins pour perpétuer une lutte d'intérêt déjà trop présente au niveau de l'industrie, mais pour construire un monde du travail meilleur, au-delà de leurs intérêts particuliers.

Le ministre du travail, M. Carrier Fortin, a affirmé hier que les syndicats, pour faire face aux problèmes de l'automation, devraient abandonner une stratégie basée sur la revendication et recourir à d'autres moyens que la convention collective devant des obstacles nouveaux.

Il ne saurait être question, a précisé le ministre, de rejeter les principes de relations du travail qu'un a mis cent ans à établir. La convention collective devra rester l'instrument de base pour régler les conflits d'intérêt. Mais on devra songer à assumer les responsabilités correspondantes aux droits acquis, améliorer les communications entre le patronat et les travailleurs, et tenter dans tous les domaines d'établir une véritable coopération entre les deux parties du monde du travail.

A cette fin, on pourrait par exemple constituer des comités conjoints chargés de problèmes particuliers, ou le syndicat et les représentants patronaux pourraient discuter librement, loin de la réunion des négociations.

Le ministère du travail veut aussi participer à ce travail de coopération. Mais M. Fortin a tenu à souligner que le ministère est essentiellement l'organisme administratif chargé de mettre en application les lois et règlements propres au monde du travail. Parce qu'il représente l'Etat dans ce champ particulier d'activité, il doit, de plus, s'assurer qu'aucun conflit ne fasse de tort à toute la société, comme il doit fixer

la défense des plus faibles. Mais le ministère du travail ne peut être un instrument aux mains de l'une ou de l'autre des parties, instrument qui se prête à leurs petites stratégies. "Je ne peux concevoir, a déclaré M. Fortin, que l'on déclenche un conflit avec l'arrière-pensée que le ministère du travail contraindra la partie adverse à accepter ses demandes."

Un ministère du travail n'a pas à agir directement, poursuit le ministre, en ce sens qu'il ne construit pas de routes comme la voirie, ni d'édifices comme les travaux publics, qu'il ne dirige pas l'enseignement comme le ministère de la jeunesse. A l'encontre des autres ministères, le ministère du travail fixe les règles que doivent respecter patrons et ouvriers pour s'administrer eux-mêmes.

Il existe un organisme qui est admirablement bien constitué pour assister le ministère dans cette tâche, c'est le conseil supérieur du travail. Malheureusement, a noté M. Fortin, le conseil ne rend pas tous les services qu'il pourrait. Pour bien jouer leur rôle les membres du conseil doivent y venir non pas pour négocier à un échelon supérieur, ni pour connaître les intentions du gouvernement, ni pour essayer de faire prévaloir leurs points de vue et encore moins pour perpétuer une lutte d'intérêt déjà trop présente au niveau de l'industrie, mais pour construire un monde du travail meilleur, au-delà de leurs intérêts particuliers.

Le ministre du travail, M. Carrier Fortin, a affirmé hier que les syndicats, pour faire face aux problèmes de l'automation, devraient abandonner une stratégie basée sur la revendication et recourir à d'autres moyens que la convention collective devant des obstacles nouveaux.

Il ne saurait être question, a précisé le ministre, de rejeter les principes de relations du travail qu'un a mis cent ans à établir. La convention collective devra rester l'instrument de base pour régler les conflits d'intérêt. Mais on devra songer à assumer les responsabilités correspondantes aux droits acquis, améliorer les communications entre le patronat et les travailleurs, et tenter dans tous les domaines d'établir une véritable coopération entre les deux parties du monde du travail.

A cette fin, on pourrait par exemple constituer des comités conjoints chargés de problèmes particuliers, ou le syndicat et les représentants patronaux pourraient discuter librement, loin de la réunion des négociations.

Le ministère du travail veut aussi participer à ce travail de coopération. Mais M. Fortin a tenu à souligner que le ministère est essentiellement l'organisme administratif chargé de mettre en application les lois et règlements propres au monde du travail. Parce qu'il représente l'Etat dans ce champ particulier d'activité, il doit, de plus, s'assurer qu'aucun conflit ne fasse de tort à toute la société, comme il doit fixer

la défense des plus faibles. Mais le ministère du travail ne peut être un instrument aux mains de l'une ou de l'autre des parties, instrument qui se prête à leurs petites stratégies. "Je ne peux concevoir, a déclaré M. Fortin, que l'on déclenche un conflit avec l'arrière-pensée que le ministère du travail contraindra la partie adverse à accepter ses demandes."

Un ministère du travail n'a pas à agir directement, poursuit le ministre, en ce sens qu'il ne construit pas de routes comme la voirie, ni d'édifices comme les travaux publics, qu'il ne dirige pas l'enseignement comme le ministère de la jeunesse. A l'encontre des autres ministères, le ministère du travail fixe les règles que doivent respecter patrons et ouvriers pour s'administrer eux-mêmes.

Il existe un organisme qui est admirablement bien constitué pour assister le ministère dans cette tâche, c'est le conseil supérieur du travail. Malheureusement, a noté M. Fortin, le conseil ne rend pas tous les services qu'il pourrait. Pour bien jouer leur rôle les membres du conseil doivent y venir non pas pour négocier à un échelon supérieur, ni pour connaître les intentions du gouvernement, ni pour essayer de faire prévaloir leurs points de vue et encore moins pour perpétuer une lutte d'intérêt déjà trop présente au niveau de l'industrie, mais pour construire un monde du travail meilleur, au-delà de leurs intérêts particuliers.

Le ministre du travail, M. Carrier Fortin, a affirmé hier que les syndicats, pour faire face aux problèmes de l'automation, devraient abandonner une stratégie basée sur la revendication et recourir à d'autres moyens que la convention collective devant des obstacles nouveaux.

Il ne saurait être question, a précisé le ministre, de rejeter les principes de relations du travail qu'un a mis cent ans à établir. La convention collective devra rester l'instrument de base pour régler les conflits d'intérêt. Mais on devra songer à assumer les responsabilités correspondantes aux droits acquis, améliorer les communications entre le patronat et les travailleurs, et tenter dans tous les domaines d'établir une véritable coopération entre les deux parties du monde du travail.

A cette fin, on pourrait par exemple constituer des comités conjoints chargés de problèmes particuliers, ou le syndicat et les représentants patronaux pourraient discuter librement, loin de la réunion des négociations.

Le ministère du travail veut aussi participer à ce travail de coopération. Mais M. Fortin a tenu à souligner que le ministère est essentiellement l'organisme administratif chargé de mettre en application les lois et règlements propres au monde du travail. Parce qu'il représente l'Etat dans ce champ particulier d'activité, il doit, de plus, s'assurer qu'aucun conflit ne fasse de tort à toute la société, comme il doit fixer

la défense des plus faibles. Mais le ministère du travail ne peut être un instrument aux mains de l'une ou de l'autre des parties, instrument qui se prête à leurs petites stratégies. "Je ne peux concevoir, a déclaré M. Fortin, que l'on déclenche un conflit avec l'arrière-pensée que le ministère du travail contraindra la partie adverse à accepter ses demandes."

Un ministère du travail n'a pas à agir directement, poursuit le ministre, en ce sens qu'il ne construit pas de routes comme la voirie, ni d'édifices comme les travaux publics, qu'il ne dirige pas l'enseignement comme le ministère de la jeunesse. A l'encontre des autres ministères, le ministère du travail fixe les règles que doivent respecter patrons et ouvriers pour s'administrer eux-mêmes.

Il existe un organisme qui est admirablement bien constitué pour assister le ministère dans cette tâche, c'est le conseil supérieur du travail. Malheureusement, a noté M. Fortin, le conseil ne rend pas tous les services qu'il pourrait. Pour bien jouer leur rôle les membres du conseil doivent y venir non pas pour négocier à un échelon supérieur, ni pour connaître les intentions du gouvernement, ni pour essayer de faire prévaloir leurs points de vue et encore moins pour perpétuer une lutte d'intérêt déjà trop présente au niveau de l'industrie, mais pour construire un monde du travail meilleur, au-delà de leurs intérêts particuliers.

Le ministre du travail, M. Carrier Fortin, a affirmé hier que les syndicats, pour faire face aux problèmes de l'automation, devraient abandonner une stratégie basée sur la revendication et recourir à d'autres moyens que la convention collective devant des obstacles nouveaux.

Il ne saurait être question, a précisé le ministre, de rejeter les principes de relations du travail qu'un a mis cent ans à établir. La convention collective devra rester l'instrument de base pour régler les conflits d'intérêt. Mais on devra songer à assumer les responsabilités correspondantes aux droits acquis, améliorer les communications entre le patronat et les travailleurs, et tenter dans tous les domaines d'établir une véritable coopération entre les deux parties du monde du travail.

A cette fin, on pourrait par exemple constituer des comités conjoints chargés de problèmes particuliers, ou le syndicat et les représentants patronaux pourraient discuter librement, loin de la réunion des négociations.

Le ministère du travail veut aussi participer à ce travail de coopération. Mais M. Fortin a tenu à souligner que le ministère est essentiellement l'organisme administratif chargé de mettre en application les lois et règlements propres au monde du travail. Parce qu'il représente l'Etat dans ce champ particulier d'activité, il doit, de plus, s'assurer qu'aucun conflit ne fasse de tort à toute la société, comme il doit fixer

la défense des plus faibles. Mais le ministère du travail ne peut être un instrument aux mains de l'une ou de l'autre des parties, instrument qui se prête à leurs petites stratégies. "Je ne peux concevoir, a déclaré M. Fortin, que l'on déclenche un conflit avec l'arrière-pensée que le ministère du travail contraindra la partie adverse à accepter ses demandes."

Un ministère du travail n'a pas à agir directement, poursuit le ministre, en ce sens qu'il ne construit pas de routes comme la voirie, ni d'édifices comme les travaux publics, qu'il ne dirige pas l'enseignement comme le ministère de la jeunesse. A l'encontre des autres ministères, le ministère du travail fixe les règles que doivent respecter patrons et ouvriers pour s'administrer eux-mêmes.

Il existe un organisme qui est admirablement bien constitué pour assister le ministère dans cette tâche, c'est le conseil supérieur du travail. Malheureusement, a noté M. Fortin, le conseil ne rend pas tous les services qu'il pourrait. Pour bien jouer leur rôle les membres du conseil doivent y venir non pas pour négocier à un échelon supérieur, ni pour connaître les intentions du gouvernement, ni pour essayer de faire prévaloir leurs points de vue et encore moins pour perpétuer une lutte d'intérêt déjà trop présente au niveau de l'industrie, mais pour construire un monde du travail meilleur, au-delà de leurs intérêts particuliers.

Le ministre du travail, M. Carrier Fortin, a affirmé hier que les syndicats, pour faire face aux problèmes de l'automation, devraient abandonner une stratégie basée sur la revendication et recourir à d'autres moyens que la convention collective devant des obstacles nouveaux.

Il ne saurait être question, a précisé le ministre, de rejeter les principes de relations du travail qu'un a mis cent ans à établir. La convention collective devra rester l'instrument de base pour régler les conflits d'intérêt. Mais on devra songer à assumer les responsabilités correspondantes aux droits acquis, améliorer les communications entre le patronat et les travailleurs, et tenter dans tous les domaines d'établir une véritable coopération entre les deux parties du monde du travail.

A cette fin, on pourrait par exemple constituer des comités conjoints chargés de problèmes particuliers, ou le syndicat et les représentants patronaux pourraient discuter librement, loin de la réunion des négociations.

Le ministère du travail veut aussi participer à ce travail de coopération. Mais M. Fortin a tenu à souligner que le ministère est essentiellement l'organisme administratif chargé de mettre en application les lois et règlements propres au monde du travail. Parce qu'il représente l'Etat dans ce champ particulier d'activité, il doit, de plus, s'assurer qu'aucun conflit ne fasse de tort à toute la société, comme il doit fixer

Déclarations de MM. Jean Lesage et Paul Comtois

QUEBEC — Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, a fait à la Presse Canadienne la déclaration suivante en apprenant la mort de M. Kennedy :

"Je suis atterré par la disparition si brutale, si insensée, si incompréhensible d'un homme tout jeune encore qui s'était si entièrement voué à son pays et à notre civilisation.

Ce n'est pas seulement un grand politique que l'assassin a supprimé, ce sont les possibilités extraordinaires qui étaient en Monsieur Kennedy de servir la cause de l'humanité.

Ce deuil est plus que celui du peuple américain; c'est celui du monde entier qui avait fondé sur lui les qualités personnelles du Président des États-Unis, sur sa hauteur de vues et sur sa noblesse de sentiments les plus grands espoirs de paix et de fraternité.

J'ai le cœur serré à la pensée que ce deuil universel est avant tout le deuil d'une famille admirable qui possède la sympathie générale. Je pense à la toute jeune compagne de sa vie, à ses deux jeunes enfants et les mots me manquent pour exprimer quel quel je participe à leur douleur."

QUEBEC. — Le lieutenant gouverneur de la province de Québec, M. Paul Comtois a déclaré hier que la mort du président Kennedy l'a vivement ému.

"Ma femme et moi avons été profondément émus et peines en apprenant la nouvelle de l'assassinat du président John F. Kennedy. Nous avons eu l'avantage de le rencontrer à Ottawa, il y a quelques années et même au cours d'un bref entretien, nous avons eu l'occasion d'apprécier ses grandes qualités de cœur et d'esprit, de même que le souci qu'il apportait à l'exercice de son mandat, pour le plus grand bien de la nation américaine qu'il aimait tant.

"C'était un grand ami du peuple canadien, et les relations de son pays avec notre province ont toujours été franches et cordiales. Pour les États-Unis, la disparition de John Kennedy est une perte incommensurable. La mémoire de ce jeune président fauché par la mort à 46 ans, restera toujours vivace chez nous, comme chez le peuple américain."



M. et Mme Kennedy et leurs enfants, Caroline et John.

(Archives)

Qui est Lyndon Baines Johnson ?

M. Lyndon Baines Johnson, qui succède au président Kennedy, est né au Texas il y a 55 ans, au sein d'une famille où la politique était de tradition. Il fut choisi par Kennedy comme coéquipier lors des élections présidentielles, après avoir été son plus redoutable adversaire aux élections pour l'investiture démocrate.

Dès l'âge de 23 ans il était à Washington comme assistant d'un membre du Congrès. Il devint lui-même membre du Congrès cinq ans plus tard. Il fut partisan de la politique du "New Deal", et gravita dans l'entourage immédiat de Roosevelt. Sénateur démocrate à 40 ans, il était à 49 ans le plus jeune leader de la majorité dans l'histoire du sénat. Pacificateur ne, préférant la parole à la lutte, aimant écouter avant de parler, il a dit un jour : "N'importe quelle mule est capable de démolir en ruine dans la porte de l'écurie, mais il faut un bon menuisier pour en faire une."

Le nouveau président est marié et père de deux filles. Pendant la guerre il a brièvement servi comme officier de marine dans le Pacifique, et il fut pendant sept mois ambassadeur extraordinaire du président Roosevelt en Australie et en Nouvelle-Zélande, avant de retourner au Congrès en 1942.

Pacificateur

Travailleur acharné, il eut, en 1955, une grave crise cardiaque, qui l'obligea à se donner un peu de répit.

D'une taille imposante, six pieds trois pouces, le nouveau président aime à afficher son

origine texane en portant d'énormes chapeaux de cow-boy. C'est au sénat, en tant que

politicien consommé, plutôt que comme expert de politique étrangère, que M. Lyndon

Johnson a bâti sa réputation. Toutefois, en tant que vice-président, il a énormément voyagé. Dans les discours qu'il a prononcés après la signature du traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires, il a dit que "des arrangements raisonnables pourraient être possibles dans certains secteurs du conflit Est-Ouest", en ajoutant toutefois que, pour l'instant, la guerre froide continuera. Le cinq novembre, il a dit que les mains soviétiques qui avaient signé le traité "étaient toujours en mesure de presser les boutons qui enverraient les missiles sur l'Europe et l'Amérique."

Leader du parti démocrate au Sénat, il contribua à l'adoption de la première loi sur les droits civiques qui ait été promulguée depuis 1875.

En 1959, rencontrant le vice-président au cours d'un voyage en Amérique, M. Khrouchchev lui déclare : "Je ne vous connais pas. Mais j'ai lu tous vos discours, et aucun d'eux ne me plaît."

Mme Johnson, que le vice-président épousa en 1934, est une femme active, qui a dirigé deux stations de radio et de télévision. Mais elle a déclaré que son rôle était avant tout d'assurer à son mari une vie agréable et sans soucis. En 1960, lorsque son mari entra dans la course à l'investiture démocrate pour la présidence, elle prit des cours pour apprendre à parler en public.

Hier soir, M. Johnson et sa femme devaient être les hôtes du président et de Mme Kennedy dans leur ranch du Texas.



Montréal s'associe au deuil des Américains

La nouvelle de l'assassinat du président des États-Unis a semé la consternation à l'hôtel de ville de Montréal.

Dès que cette triste nouvelle fut connue, l'autorité municipale a transmis les condoléances de la Métropole du Canada à l'ambassadeur des États-Unis et le drapeau américain fut placé en berne au mât de l'hôtel de ville.

Voici le message envoyé par le chef de l'administration municipale, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, à Son Excellence l'ambassadeur américain au Canada, M. Walton Butterworth :

"Les citoyens de Montréal partagent le deuil du peuple des États-Unis. La mort de leur bien-aimé président est une grande épreuve pour lui. Tous les peuples de la terre s'associent à ce deuil.

"Au nom des citoyens de Montréal, je vous prie de transmettre à la famille du regretté président l'expression de nos plus sincères condoléances et au peuple des États-Unis de notre profonde sympathie."

Le monde entier est frappé de stupeur

Une vague de consternation a rempli l'univers à la nouvelle de l'assassinat du président Kennedy à Dallas au Texas. De partout, depuis la Cité du Vatican jusqu'à Moscou, de Paris jusqu'aux confins de l'Afrique du Sud, les réactions de dizaines de chefs d'Etat ont été transmises à Washington.

Le pape Paul VI a gémé en apprenant cette fin tragique de M. Kennedy et a salué en lui un "grand homme d'Etat". Il s'est immédiatement retiré dans sa chapelle privée afin de prier pour l'âme du disparu qu'il avait reçu e. audience en juillet dernier. Il a fait parvenir un message de condoléances à la famille du défunt.

Toujours dans la Cité du Vatican, le cardinal Francis Spellman de New York a déclaré : "La nouvelle de la mort tragique du président Kennedy m'a bouleversé. C'était un homme courageux, animé d'une foi sincère. On se souviendra de lui toujours comme un de nos plus grands héros."

A Moscou

Radio-Moscou et la télévision soviétique ont interrompu leurs émissions pour annoncer à 23h30 (heure locale) la mort du président Kennedy dont l'assassinat a été attribué à "des éléments de droite".

De la musique religieuse a ensuite été diffusée par Radio-Moscou.

La "Pravda" de son côté, a indiqué que l'événement serait annoncé dans son édition du matin.

En dépit de l'heure tardive, les Soviétiques déjà au courant soulignaient immédiatement et n'ont pas cessé de remettre en question toute la politique suivie actuellement par M. Khrouchchev à l'égard de l'Ouest.

De leur côté les observateurs estiment que cet événement risque de remettre en question toute la politique suivie actuellement par M. Khrouchchev à l'égard de l'Ouest.

Il était minuit, d'autre part, quand le ministre des affaires étrangères de la Russie M. Andreï Gromyko a téléphoné à l'ambassadeur américain Foy D. Kohler à sa résidence pour lui exprimer "son émotion et sa grande sympathie envers le peuple américain."

En France

En apprenant la nouvelle de l'assassinat, le général de Gaulle a déclaré : "Le président Kennedy est mort comme un soldat, sous le feu, pour son devoir et au service de son pays."

"Au nom du peuple français, ami de toujours du peup-

ple américain, je salue ce grand exemple et cette grande mémoire."

En outre, le général de Gaulle a adressé hier soir à M. Lyndon Johnson, président des États-Unis d'Amérique ce qui suit :

"La mort du président Kennedy émeut profondément le peuple français qui portait à ce grand chef d'Etat, illustre serviteur de la liberté et de la dignité des hommes, une estime exceptionnelle."

"Devant un malheur qui atteint si gravement votre pays et touche tous les peuples du monde, et au moment où le destin vous charge des plus hautes responsabilités, soyez assuré, monsieur le président, de l'amitié plus que jamais fidèle et confiante de la France pour les États-Unis d'Amérique."

Le premier ministre, M. Georges Pompidou, a été bouleversé en apprenant la mort du président Kennedy. "C'est atroce, c'est épouvantable", a déclaré le premier ministre qui a adressé ce message au nouveau président, Lyndon B. Johnson.

"Profondément ému par le deuil tragique qui frappe les États-Unis dans la personne du président Kennedy, dont tous les Français admirent le courage et les hautes vertus."

"Profondément ému par le deuil tragique qui frappe les États-Unis dans la personne du président Kennedy, dont tous les Français admirent le courage et les hautes vertus."

d'homme d'Etat. Je veux être auprès de vous l'interprète de l'affliction que ressentent tous mes compatriotes.

"Soyez convaincu qu'à l'heure où, dans des circonstances aussi cruelles, vous accédez à ces hautes fonctions, mes collègues du gouvernement français et moi-même, nous nous associons à vous dans une pensée d'amitié très triste et très fidèle."

Enfin, voici le texte du message adressé par M. Couve de Murville, ministre des affaires étrangères, à M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat.

"Bouleversé par la nouvelle de l'assassinat qui vient de coûter la vie au président des États-Unis. Je vous exprime la part profonde que je prends à votre deuil et à celui du gouvernement et du peuple américains. N'oubliant pas l'accueil que le président Kennedy me réservait encore, il y a quelques semaines, je peux mesurer votre douleur."

"Tous mes compatriotes y participent dans les sentiments d'amitié qui sont, depuis deux siècles, les leurs à l'égard de votre pays."

Aux Nations-Unies

Le président de l'Assemblée générale, M. Carlos Rios Rodríguez, a annoncé la mort du président Kennedy aux délégués réunis à l'ouverture de la séance de l'Assemblée générale. Le président, puis U Thant, secrétaire général de l'ONU, ont exprimé "le profond chagrin ressenti par tous aux Nations unies à la suite de ce terrible événement." Les délégués, debout, ont observé une minute de silence à la mémoire du président défunt et la séance a été levée.

Le monde entier

Dès qu'il a appris la nouvelle de l'assassinat commis con-

tre le président Kennedy, M. Roger Seydoux, représentant de la France à l'ONU, est allé présenter ses condoléances et celles de ses collaborateurs à M. Adlai Stevenson, aux membres de la délégation américaine.

A Londres

La reine Elizabeth, qui séjourne chez des amis dans la campagne anglaise, a été informée de la mort tragique du président Kennedy et a envoyé un message de condoléances au gouvernement américain.

De son côté, informé de la mort du président Kennedy, le premier ministre britannique, Sir Alec Douglas Home, qui se rendait pour le week-end à Arundel (Sussex) chez le duc de Norfolk, a fait demi-tour pour Londres.

Le premier ministre a prononcé une allocution radiodiffusée hier soir, au sujet de la disparition du président Kennedy.

D'autre part, Sir Alec a adressé un message personnel de condoléances à Madame Kennedy et a transmis au gouvernement américain les condoléances du gouvernement de sa majesté.

A Rome

"C'est une très grande perte pour toute l'humanité", a déclaré M. Segni, président de la république italienne en prenant la nouvelle de la mort du président Kennedy. "C'est une tragédie, a-t-il ajouté en pleurant."

La nouvelle de la mort du président Kennedy a causé une grande émotion à Rome ou aucun chef d'Etat étranger n'apparaît à la fois plus puissant et plus important dans le monde que le président des États-Unis.

La personnalité de M. Kennedy était telle, par ailleurs, que de vives inquiétudes ont été exprimées dans les milieux politiques de la capitale italienne, quant à la difficulté que rencontrerait le vice-président Lyndon Johnson, qui devient président, à remplir la charge rendue tragiquement vacante. La télévision italienne a suspendu ses émissions en signe de deuil.

En Allemagne

Les programmes de la radio allemande ont été interrompus dès qu'a été connue la nouvelle de la mort du président Kennedy. Les programmes de musique légère ont été remplacés par de la musique religieuse.

Le décès du président américain, alors que le chancelier Ludwig Erhard allait se rendre à Washington, diman-

che, pour le rencontrer a été profondément ressenti par toute la population et dans les milieux officiels.

M. Hermann Dufhues, secrétaire général du parti chrétien démocrate a adressé un télégramme de condoléances à la veuve du président Kennedy.

"Avec le président Kennedy, déclare-t-il, un grand espoir du monde libre a disparu. La perte que la Belgique vient de faire, vous la connaissez, et votre famille, et moi-même, nous la connaissons."

Tous les drapeaux ont été mis en berne et un deuil national a été décrété par toute l'Allemagne occidentale.

"Après la mort de Kennedy, on ne peut considérer l'avenir qu'avec les plus grandes appréhensions", a estimé Heinrich von Brentano, président du groupe parlementaire chrétien démocrate. "Il faudra peut-être des années pour mesurer l'ampleur de cette perte irréparable, a-t-il poursuivi. "C'est une effroyable tragédie humaine et politique."

En Algérie

"C'est un événement qui nous peine profondément", a déclaré M. Ahmed Ben Bella, président de la république algérienne, à l'annonce de la mort du président Kennedy.

Le chef de l'Etat, qui estime que le président des États-Unis a été victime d'un attentat perpétré par des partisans de la ségrégation raciale, a ajouté : "Nous dénonçons avec véhé-

JOHN F. KENNEDY, premier président catholique des E.-U.

LONDRES — John Fitzgerald Kennedy, fils d'un ancien ambassadeur américain en Grande-Bretagne, est le premier catholique qui soit devenu président des États-Unis.

Après ses études à l'Université Harvard et à l'École d'économie de Londres, il a brillamment servi comme lieutenant de marine dans le Pacifique, au cours de la Deuxième guerre mondiale.

En 1946, réformé pour raison de santé, il eut une activité de journaliste, couvrant notamment la conférence des Nations-Unies à San Francisco, la conférence de Potsdam et les élections britanniques.

C'est en 1946, à l'âge de 29 ans, qu'il commença sa carrière politique, comme représentant démocrate du Massachusetts. Après trois mandats de représentant, il décida de se présenter au Sénat en 1952. En 1954, il fut opéré : il souffrait en effet d'une blessure au dos, subie pendant la guerre, lorsque la vedette qu'il commandait avait été coupée en deux par un destroyer japonais, au large des îles Salomon, en août 1943. Après cette opération, il se trouva dans un état assez grave pour justifier l'administration des derniers sacrements. Il subit une nouvelle opération quelques mois plus tard, et il se rétablit lentement.

Sa convalescence le tint éloigné du Sénat pendant la plus grande partie de l'année 1955.

Pour occuper ces longs mois de convalescence, le sénateur Kennedy écrivit un livre intitulé "Profil d'hommes courageux," série d'études biographiques sur huit sénateurs américains qui affrontèrent l'opinion publique, pour rester fidèles à leurs principes.

Le livre, qui fut loué par la critique, devint immédiatement un best-seller et remporta le prix "Pulitzer" au titre de meilleure biographie de l'année.

En 1956, il essaya la seule défaite politique de sa carrière : des voix lui manquèrent en petit nombre pour obtenir l'investiture du parti démocrate comme candidat à la vice-présidence.

Il fit cependant à cette occasion, grande impression auprès des dirigeants du parti démocrate comme auprès des télespectateurs américains.

En 1960, investi candidat du parti démocrate pour les élections à la présidence, il fixa sa campagne électorale sur la nécessité de l'adoption d'une nouvelle politique dynamique, aussi bien en politique étrangère qu'en politique intérieure.

ENNEMIS COMMUNS

Dans son allocution inaugurale, en janvier 1961, il lança un appel à ses compatriotes et à tous les hommes, les invitant à participer à la lutte "contre les ennemis communs de l'homme : la tyrannie, la pauvreté, la maladie et la guerre."

Au cours de sa présidence, il préconisa des mesures telles que la réduction des impôts, l'aide aux régions affectées par l'évolution de l'industrie, un important programme de construction de logements et des lois énergiques sur les droits civiques. Dans le domaine international, il a poursuivi les efforts pour la détente à Berlin et a lancé à plusieurs reprises des appels sur un traité d'interdiction des essais nucléaires. Il a donné son soutien aux nouvelles nations indépendantes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Le président Kennedy a cherché à renforcer les liens avec les alliés en rencontrant leurs chefs à Washington ou dans leurs capitales. Par ailleurs, l'un de ses premiers actes en tant que président a été de rencontrer M. Khrouchchev à Vienne.

HOMME DE DECISION

En octobre de l'année dernière, lors de l'affaire de Cuba, il agit rapidement et avec fermeté et les Soviétiques consentirent à enlever les fusées qu'ils avaient installées dans l'île.

Kennedy a toujours assumé l'entière responsabilité des décisions de l'administration.

"Chaque homme, avait-il écrit dans son livre, doit lui-même décider de la voie qu'il entend suivre."

En 1955, il avait épousé Jacqueline Bouvier, qui lui donna deux enfants : Caroline, en 1957 et John, en 1960. Un troisième enfant, né prématurément plus tôt cette année, mourut peu après sa naissance.

Au Danemark

"Les États-Unis ont perdu l'un de leurs plus grands hommes d'Etat et le monde un infatigable défenseur de la paix et de la liberté," a souligné M. Jens Otto Krag, premier ministre danois. "Nous formulons les meilleurs vœux pour M. Lyndon B. Johnson dans la voie difficile qu'il a devant lui", a-t-il ajouté.

A Belgrade

La maréchal Tito a téléphoné personnellement à M. Eric Kocher, chargé d'affaires des États-Unis à Belgrade pour lui exprimer ses condoléances. La télévision yougoslave de son côté a interrompu ses émissions pour annoncer l'assassinat du président Kennedy.

En Finlande

La radio finlandaise a interrompu ses programmes pour retransmettre toutes les informations en provenance de Dallas concernant tout d'abord l'assassinat puis la mort du président américain. La radio a ensuite diffusé un programme de musique spirituelle en signe de deuil, après avoir fait entendre des fragments du premier discours sur l'état de l'Union prononcé par M. Kennedy en 1961.

Le président et Mme Kekkonen ont adressé un message de condoléances à Mme Kennedy, desquels ont été informés de la nouvelle.

Le président et Mme Kekkonen ont adressé un message de condoléances à Mme Kennedy, desquels ont été informés de la nouvelle.

Le président et Mme Kekkonen ont adressé un message de condoléances à Mme Kennedy, desquels ont été informés de la nouvelle.

Le président et Mme Kekkonen ont adressé un message de condoléances à Mme Kennedy, desquels ont été informés de la nouvelle.

Le président et Mme Kekkonen ont adressé un message de condoléances à Mme Kennedy, desquels ont été informés de la nouvelle.

Le président et Mme Kekkonen ont adressé un message de condoléances à Mme Kennedy, desquels ont été informés de la nouvelle.

Le président et Mme Kekkonen ont adressé un message de condoléances à Mme Kennedy, desquels ont été informés de la nouvelle.

Le président et Mme Kekkonen ont adressé un message de condoléances à Mme Kennedy, desquels ont été informés de la nouvelle.

Le président et Mme Kekkonen ont adressé un message de condoléances à Mme Kennedy, desquels ont été informés de la nouvelle.

Pas de panique sur les marchés

WASHINGTON. — Le gouvernement américain a publié hier une déclaration manifestement destinée à raffermir la confiance dans le marché, lequel a fait un véritable plongeon à l'annonce de l'assassinat du président.

Il est heureux que tous les marchés de valeurs mobilières,

sauf ceux du change étranger, aient fermé immédiatement après l'annonce de la mort du président.

La déclaration du Département du Trésor américain se lit comme suit :

"Tous les marchés, sauf celui du change étranger, ont

fermé immédiatement à l'annonce de la tragédie. Le marché des changes a absorbé le choc initial sans grandes modifications et la coopération étroite entre les banques centrales et les personnalités du monde financier a assuré le maintien de conditions régulières."

Huit vice-présidents ont accédé à la présidence à la suite du décès d'un président en exercice

WASHINGTON. — Dans toute l'histoire des États-Unis, huit vice-présidents seulement ont accédé à la présidence à la suite du décès d'un président. Ce sont :

John Tyler, à la mort de William H. Harrison le 6 avril 1841;

Millard Fillmore, à la mort de Zachary Taylor le 10 juillet 1850;

Andrew Johnson, après l'assassinat d'Abraham Lincoln, le 15 avril 1864;

Chester Arthur, à la suite de l'assassinat de James Garfield, le 20 septembre 1881;

Théodore Roosevelt, après l'assassinat de William McKinley, le 14 septembre 1901;

Calvin Coolidge, à la mort de Warren Harding, le 3 août 1923;

Harry Truman, à la mort de Franklin Roosevelt, le 12 avril 1945;

Lyndon Johnson, à la suite

de l'assassinat de John F. Kennedy, le 22 novembre 1963.

La mort du président Kennedy s'inscrit dans le prolongement d'une série de coïncidences selon lesquelles les présidents élus à intervalles de 20 ans, au cours d'années se terminant par le chiffre zéro, meurent alors qu'ils sont en fonction.

La liste est la suivante :

1840—William Henry Harrison
1860—Abraham Lincoln

1880—James A. Garfield
1900—William McKinley
1920—Warren G. Harding
1940—Franklin D. Roosevelt
1960—John F. Kennedy

Roosevelt n'est pas décédé au cours du troisième mandat qui lui a été confié en 1940, mais au cours de son quatrième mandat.

Trois des présidents compris dans cette liste ont été assassinés : Lincoln, Garfield et McKinley.

Les ventes des Brasseries Molson Limitée atteignent les \$68,364,000.00

potins financiers

Après avoir perdu la veille \$3,800,000,000, Wall Street relâche hier de plus du double la nouvelle de l'assassinat de Kennedy. Le moyen des industriels de DJ a reculé de 21.16 points à 711.49, après avoir perdu la veille 9.41 pt.

Sur la Bourse de Londres, l'orientation des cours, hier, était décidément défavorable et, sur les Bourses de Montréal et de Toronto, en outre, bien des hésitations.

On trouve dans nos commentaires ci-dessous nos réflexions en marge de l'assassinat de Kennedy et ses répercussions sur les Bourses. Il est heureux que ce soit congé, aujourd'hui, et demain, car cela permettra aux nerfs de bien des spéculateurs de se calmer, d'autant plus que l'on ne sait pas encore si les Bourses ouvriront à l'heure ordinaire lundi matin.

Il sera procédé à une réorganisation financière de la Columbia Carbon Co., une filiale de Citicorp Service Co.

On peut transiger depuis hier sur la Bourse de Toronto sur les actions de Delta Acceptance Corporation.

Les intérêts découverts sur les Bourses de Montréal embrassent 7,773 actions les 15 novembre vs 11,108 le 31 octobre et sur la Bourse Canadienne ils embrassent 115,295 vs 185,451.

Merrill Lynch Pierce Fenner & Smith Inc. ouvrira ses portes ce matin ici et dans les autres villes où elle a des bureaux, apprend-on.

N.E.P.C. Properties Ltd a gagné 21 pts l'action durant l'exercice terminé le 30 septembre 1963 vs 17 pts précédent.

La Bourse Canadienne a été avisée que El Al Mining Limited que le paiement, dû le 13 novembre par les détenteurs d'actions sur des actions de l'entreprise, n'a pas été effectué. En conséquence, l'accord a été terminé.

Les administrateurs du Crédit St-Laurent Inc. viennent de déclarer un dividende de 15 cts l'action de la classe A, payable le 16 décembre aux actionnaires inscrits le 2 du même mois. Les actions précitées se vendront donc en bourse ex-dividende le 28 novembre.

Au cours de la semaine terminée le 9 novembre, la valeur des ventes des magasins à rayons a augmenté de 7.8 p. 100 sur celle d'un an plus tôt. Le Québec n'a pas accusé de changement sur l'an dernier, mais toutes les autres provinces ont marqué des ventes plus considérables; en voici les pourcentages: provinces Atlantiques, 7.4; Ontario, 6; Manitoba, 2.1; Saskatchewan, 14.8; Alberta, 14.7; et Colombie-Britannique, 16.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La mort de Kennedy entraîne, hier, la fermeture prématurée des Bourses de N. Y., Montréal et Toronto

Le monde financier a été frappé de stupeur à la nouvelle de la mort tragique du président des États-Unis. La Bourse de New York ferma ses portes à 2h.10 p.m. au lieu de l'heure habituelle de 3h.30. Les bureaux des gouvernements des Bourses de Toronto et de Montréal ne tardèrent pas à suivre cet exemple, puisque le premier marché ferma ses portes à 2h.27 p.m. et le 2ème à 2h.29 p.m. Cette décision des gouvernements de la Bourse de N. Y. de suspendre les transactions ne saurait être plus louable d'autant plus que les spéculateurs paraissent déjà fort nerveux à la suite de la perte de \$3,800,000,000, accusée la veille à Wall Street, par l'ensemble de la liste mobilière américaine. Cette dernière, après avoir connu certain ralliement technique hier matin, redevint réactionnaire hier midi, puis à la nouvelle vers 1 heure que M. Kennedy avait été tué, il y eut une abondance telle de liquidations que l'indice des industrielles de Dow Jones recula de 21.6 points; ce qui décida les autorités à mettre fin aux transactions. Il est heureux qu'il en ait été ainsi, car comme c'est congé aujourd'hui et demain, les spéculateurs auront le temps de se replacer à l'heure d'ouverture de la bourse lundi et ils agiront moins sous l'effet de l'émotion, d'autant plus que plusieurs réalisèrent que le nouveau président Johnson continuera la politique de Kennedy, en vue de stimuler les affaires. Il est heureux que ce ne soit pas un Noir du Sud qui ait tué Kennedy, car, alors des troubles sanglants auraient été à craindre. Pour calmer les Noyers, il serait à désirer que l'administration démocrate à Washington en vienne à se servir pour de bon contre le gouverneur Wallace de l'Alabama et autres dont les paroles contre Washington ont été un appel indirect à l'insubordination et au meurtre.

Il y a 4,600 banques aux E.-U. au regard de 8 seulement au Canada

Nous comptons 8 banques à charte fédérale au Canada, alors qu'aux États-Unis il y a 4,600 banques nationales, dont 654 comptent \$23,000,000,000 de dépôts ou davantage. Un aussi grand nombre d'institutions bancaires exige un contrôle strict de leurs activités et de la diffusion de leurs nouvelles. Rien d'étonnant que le contrôleur de la monnaie vienne de publier une brochure de 31 pages, traitant des instructions se rapportant à la tenue des assemblées annuelles des banques. Il y a question du minimum de renseignements que les banquiers doivent donner à leurs actionnaires. Incidemment, une législation à cet effet est devant le Congrès de Washington à la demande de la SEC qui prétend que les banques se doivent de donner autant de renseignements que les entreprises industrielles. Comme les banquiers ne sont pas des "grands parleurs" il faudra naturellement qu'ils se fassent violenter. Nul doute que nos autorités suivront attentivement ce qui se passe aux E.-U., mais comme notre système bancaire s'est avéré durant la dernière dépression meilleur que celui d'outre-frontière, elles doivent se garder de les imiter, sauf à l'intérêt public l'exige réellement.

Réflexions sur notre industrie minière en marge du décès de l'un de ses pionniers

Le monde minier canadien-français vient de perdre l'un de ses hommes les plus actifs dans la personne de M. Armand Dumas, président de Dumagami Mines et d'Anita Mines et membre des conseils d'administration d'Orcham Mines et d'Iso Mines. A son épouse et à ses enfants, MM. Jean, Richard, André, Michel et Louise, "Le Devoir" présente ses sympathies. Comme on sait, de 1949 à 1961, M. Armand Dumas fut élu député de Villeneuve à Ottawa. B y fut un ardent défenseur de l'industrie minière en général et des mines d'or en particulier et à plusieurs reprises, dans ce journal et au "Canada" nous avons cité ses discours, dans l'intérêt de notre industrie minière, influant de plus en plus sur notre économie. A cette époque où l'on prône de plus en plus le développement des ressources naturelles du Québec par les Québécois, il serait à désirer qu'un plus grand nombre de nos frères suivent les exemples des Beauchemin, des Authier, des Courty, des Rivest, des Dumas, des Magnan, des Bellevue, des Monette, etc., et qu'ils cherchent à s'emparer du sous-sol comme leurs pères se sont emparés du sol québécois. Que l'on coopère donc avec ceux qui s'y adonnent plutôt que de chercher à les dénigrer.

L'actif de la Banque de la Nouvelle-Ecosse au chiffre sans précédent de \$2,674,000,000.00

La Banque de la Nouvelle-Ecosse vient de rendre public son rapport annuel couvrant l'exercice financier clos le 31 octobre 1963. On y constate que son actif global atteint les \$2,674,000,000, soit \$228,000,000 ou 9% de plus qu'il y a un an. Il n'y a pas que l'actif qui ait établi un record, car on peut en dire autant des dépôts. En effet, ces derniers ont aussi augmenté de 9% au chiffre sans précédent de \$2,491,000,000. Cet item a accusé des accroissements généralisés et les seuls dépôts d'épargne personnelles ont augmenté de 8%, au sommet de \$962,000,000. Les dépôts du gouvernement du Canada ont monté de \$2,600,000, à \$40,100,000. Quant aux dépôts des gouvernements des provinces canadiennes, ils se sont accrues de 45%, à \$31,700,000. De tels chiffres révèlent une confiance évidente du public en cette institution et ses dirigeants dont l'habileté est prouvée par ce qui suit. Les profits, après les taxes, de l'institution n'atteignent pas les \$8,700,000, soit 3% de plus que ceux enregistrés l'an dernier. En se basant sur le nombre d'actions en circulation, ses gains sont toutefois équivalents à \$3.03 l'action, à rapprocher de \$3.14 en 1962. Il importe de se rappeler que lorsque les paiements sur les nouvelles actions émises au printemps seront complétés le nombre des actions de cette banque en circulation atteindra les 3,000,000 d'actions, comparativement à 2,700,000 en 1962. Les \$13,300,000 d'argent provenant de la vente de ces nouvelles actions, plus le transfert des réserves de taxes payées au montant de \$3,500,000 et, enfin, le solde des profits se totalisant à \$1,600,000 ont augmenté le fonds des actionnaires de \$18,400,000. Le total de leur avoir se chiffre maintenant à \$138,000,000. L'accroissement de \$122,000,000 ou de 27% dans le total des placements de la banque de la Nouvelle-Ecosse reflète en partie le gain de \$86,000,000 dans le total des valeurs du gouvernement du Canada détenues. L'excellence de ce rapport reflète bien les conditions économiques favorables au pays cette année.

Marcel CLEMENT

L'INSTITUT COOPÉRATIF DESJARDINS



M. Gérard Barbin

L'Institut Coopératif Desjardins annonce la nomination de son directeur, M. Gérard Barbin. M. Barbin occupait le poste de directeur des relations extérieures de L'Assurance-Vie Desjardins. Premier centre coopératif de formation professionnelle au Canada français, conçu selon les exigences les plus modernes de la pédagogie de l'éducation des adultes, l'Institut Desjardins mettra toutes ses ressources à la disposition des Caisses populaires, des organismes qui leur sont rattachés et de diverses institutions. Une section internationale a été prévue pour les stagiaires de langue française des pays en voie de développement.

Rapport géologique

Sur une partie du comté de Pontiac

Le ministère des Richesses naturelles du Québec annonce la publication d'une étude géologique préliminaire sur la région de Bourbonnais-Limoins, située à trente (30) milles au nord-ouest de Maniwaki et à l'ouest de Mont-Laurier. L'étude de cette région, qui comprend une superficie de 205 milles carrés, a été entreprise par M. R.-J.-E. Sabourin, professeur de géologie à l'Université Laval, pour notre service des levés géologiques.

Les roches consolidées de cette région sont d'époque précambrienne. Diverses espèces granitiques occupent la plus grande partie du sous-sol. Les plus anciennes sont des roches sédimentaires fortement altérées, qui furent recouvertes et injectées de gneiss granitiques.

Après qu'on eut découvert en 1955 des sulfures de nickel et de cuivre dans la proximité occidentale de cette région, un regain de prospection a gagné le Bourbonnais-Limoins. Des paragneiss, riches en magnétite, ont déjà fait l'objet de travaux de mise en valeur, cependant que des dépôts de sable et de gravier servent à la construction et à l'entretien des routes.

On peut obtenir un exemplaire de ce rapport géologique (R.P. No 509), de même que de la carte géologique qui l'accompagne (à l'échelle d'un mille au pouce), au prix de 30 cts, en s'adressant aux ministères des Richesses naturelles soit à son bureau principal à Québec, soit à ses bureaux régionaux.

À noter...

Lors d'une assemblée régulière des directeurs du conseil d'administration de Johns-Manville Corporation, tenue récemment aux bureaux de la Compagnie à New-York, un dividende de 50c par action fut déclaré, sur les actions ordinaires de la compagnie, payable le 10 décembre, 1963, aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des guichets le 2 décembre, 1963.

Dominion Bridge Co. a obtenu un contrat de \$286,800 pour la réparation du pont de Ste-Anne-de-la-Pérade.

Les ventes de véhicules automobiles neufs, de tourisme et commerciaux, ont grimpé de 39.3 p. 100 en septembre sur un an plus tôt, soit 32,409 contre 23,416, ce qui a fait avancer les ventes totales de janvier-septembre de 8.3 p. 100 à 477,995 (441,364 un an plus tôt). La valeur au détail de ces ventes a augmenté de 41.1 p. 100 en septembre (\$99,577,000 contre \$70,550,000) et de 11.8 p. 100 durant les neuf mois (\$1,490,860,000 contre \$1,333,810,000).

Ayant rencontré les exigences financières de la Bourse de N.-Y. la suspension, décrétée la veille contre la firme de courtage J.R. Williston and Beane Inc., a été levée hier.

Les emprunts collatéraux, contractés par les firmes membres des Bourses de Montréal et Canadienne, atteignent les \$33,464,489.00 le 31 octobre 1963, au regard de \$29,009,369.00 à la fin de septembre de la même année et comparativement à \$21,518,662.00 au 31 octobre 1962. Ces données démontrent bien que la position technique de la place locale est moins bonne que l'an dernier, tout en reconnaissant qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer, car le rapport entre les prêts et les inscriptions est encore peu élevé.

En 6 mois

Brasseries Molson Limitée fait parvenir ce matin à ses actionnaires le rapport financier semi-annuel couvrant ses activités pour la période se terminant le 30 septembre 1963. Son président M. H. de M. Molson y rapporte en partie ce qui suit:

"Le chiffre des ventes consolidées de votre Compagnie pour les six mois terminés le 30 septembre 1963 a augmenté de 5.2 pour cent pour atteindre \$68,364,000, comparativement à \$65,007,000 en 1962. Les bénéfices nets par action A et B ont accusé une augmentation de 3.8 p.c. et ont été de 128.0c comparativement à 123.3c il y a un an.

"Les augmentations des ventes et recettes consolidées, bien qu'encourageantes, s'expliquent principalement par un volume accru dans l'Ouest du Canada, en Ontario et à Terre-Neuve.

Dans la province de Québec, bien que les ventes se soient maintenues au niveau de l'an dernier, l'augmentation progressive des coûts, à laquelle nous avons déjà fait allusion, a continué à produire une diminution dans les profits. Nous prévoyons, cependant, que le récent changement des prix dans ce marché améliorera la situation.

"Notre part du marché canadien s'est maintenue au cours du semestre écoulé, et les résultats de fin d'année devraient refléter un progrès modeste dans les ventes et les recettes totales."

\$11,900 d'assurance-vie par famille

Soit le chiffre le plus élevé encore vu au Canada

A la fin de 1962, le montant moyen de l'assurance-vie possédée par les familles canadiennes atteignait le chiffre record de \$11,900 par famille. De plus, trois quarts de toutes les familles du pays étaient protégées par une assurance-vie. La brochure "Faits sur l'assurance-vie au Canada, 1963," qui a été publiée récemment, contient ces statistiques en plus d'un grand nombre d'autres renseignements sur l'assurance-vie au Canada.

Cette brochure, qui a été préparée par The Canadian Life Insurance Officers Association, indique que les caisses de pension et les fonds de rentes administrés par les compagnies d'assurance-vie jouissent également d'un succès sans précédent. A la fin de 1962, les contrats de rente de tous genres conclus avec les compagnies d'assurance-vie au nombre de 724,000, représentant un revenu annuel et futur de \$966 millions par an, payable aux rentiers canadiens.

Les allocations payées par les compagnies d'assurance-vie ont atteint le record absolu de \$753 millions en 1962. De ce total, \$559 millions ont été payés au titre de l'assurance-vie et des contrats de rente — dont 65% à des détenteurs de police vivants, et 35% en allocations de décès. Le paiement des allocations d'assurance-maladie a atteint \$94 millions.

L'assurance-vie continue à progresser en tant qu'instrument de placement et d'épargne. Au cours de 1962, les Canadiens ont réalisé un quart de leurs économies par l'intermédiaire des compagnies d'assurance-vie. Cet argent est, bien entendu, placé au Canada.

Bourse de Toronto

Liquidations abondantes sur le marché minier

TORONTO — Les Bourses à travers le Canada ont fermé leurs parquets hier peu après l'annonce de l'attentat contre le président Kennedy, ceci dans le but d'empêcher que la panique n'entraîne des pertes de plusieurs millions de dollars pour les détenteurs de valeurs mobilières.

Les Bourses canadiennes ont suivi l'exemple des Bourses de New York qui ont fermé à 2 heures 10 p.m. heure normale de l'Est, soit une heure et 20 minutes, avant l'heure normale de la fermeture.

Une vague de ventes avait pris d'assaut la Bourse de Toronto. C'est alors que le Bureau des gouvernements a ordonné l'arrêt de la séance. Il était 2 heures 27 p.m. La Bourse de Montréal était déjà fermée depuis neuf minutes. Les deux Bourses ferment normalement à 3 heures 30 p.m.

La Bourse de Vancouver a fermé à midi, soit trois heures avant l'heure normale de fermeture. La Bourse de Calgary a également fermé en avance sur son horaire normal.

Cette décision a certainement empêché des ventes et des chutes de cours violentes comme celles qui avaient marqué les marchés de valeurs mobilières lorsque le président Eisenhower avait souffert d'une crise cardiaque.

Le ruban du téléscripteur de la Bourse de Toronto était déjà huit minutes et demi en retard lorsque la décision de fermeture est intervenue. Un certain nombre de valeurs-clefs avaient cependant déjà commencé à fléchir.

Le marché était nettement à la baisse après une séance active.

Le volume des transactions s'établissait à 2,842,000 actions contre 2,246,000 jeudi. L'indice, qui est calculé à partir de 108 valeurs, avait baissé de 2.46 points à 121.05. Bien que cela constitue déjà une chute sensible, le fléchissement aurait pu être beaucoup plus brutal si le parquet était resté ouvert.

Algoma Steel avait baissé de \$2.63 à \$56. International Nickel de \$2.25 à \$64.25, Ford de Canada de \$2.00 à \$173, Chrysler de \$1.50 à \$87 et Trans-Canada Pipe Lines de 37 1/2 cents à \$30.63. La Banque de Montréal, Imperial Oil et Hudson Bay Mining étaient tous en recul de \$1.00.

Cours du dollar

NEW-YORK — Le dollar canadien était en hausse de 1-16 à 97-3/32 en devises américaines. La semaine dernière: 97-13-16. La livre sterling était en recul de 1-64 à \$2.79 13-16.

MONTRÉAL — Le dollar américain, en devises canadiennes, était en baisse de 1-32 à \$1.07 23-32.

La livre sterling était inchangée à \$2.01 1-2.

Bourse de Montréal

Pertes atteignant jusqu'à 3 points sur la place locale hier

MONTRÉAL — A la nouvelle de l'assassinat du président Kennedy, les cours des valeurs mobilières ont commencé hier à décliner et le Bureau des gouvernements a décidé de fermer les deux Bourses à 2h.45 p.m. jusqu'à nouvel ordre. C'est ce qu'a déclaré M. Eric B. Russell, secrétaire des Bourses de Montréal et Canadienne. Les Bourses ferment normalement à 3h.30.

"Nous resterons fermés jusqu'à ce que la situation se clarifie", a-t-il déclaré. Le marché avait été lourd pendant la journée, avec une légère reprise vers midi, vers deux heures, l'indice combiné, qui est calculé à partir de 85 valeurs, avait baissé de .05 à 123.8, soit une baisse sensible, puis de 1.5 à 122.8 à 2h.45 p.m. À ce moment, le ruban du téléscripteur était en retard de 20 minutes.

Les valeurs inscrites à la fois sur les Bourses canadiennes et américaines ont été celles qui ont été les plus touchées. Algoma Steel a baissé de \$2.75. Consolidated Mining and Smelting de \$1.38 et Aluminium Limited et Distillers-Souvenirs de 75 cts chaque.

A la suite de la nouvelle définitive de la mort du président, M. Russell a déclaré que les transactions ne reprendraient pas vendredi.

Il n'a pas encore été décidé si les Bourses seront ouvertes lundi, ou non, a-t-il déclaré.

Les agents de change ont déclaré que lors d'un événement de l'importance de l'assassinat du président Kennedy, surtout lorsque cela arrive un vendredi, les ordres de vente s'accumulent pendant le week-end. Dans de telles circonstances, la Bourse retarde l'ouverture de la séance le lundi, de manière à ce que tous les ordres soient exécutés avant que la séance ne commence, ceci afin d'éviter le chaos.

M. Russell a déclaré qu'il était trop tôt pour établir si l'ouverture de la séance sera retardée lundi.

Cours de l'or

LONDRES — Cote de l'once d'or fin hier en monnaie américaine au marché de l'or européen: \$35.06 1/2 à l'achat et \$35.08 1/2 à la vente.

Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: \$35.07 11-100, 250 shillings, 8 1/4 pence.

PARIS — Le napoleon, ancienne pièce d'or française de 20F, valait hier 42.80F au marché de l'or libre de l'or français. L'agile, pièce américaine de \$10, vaut 103.40F.

BOURSE DE NEW-YORK

Wall Street, témoin hier d'une dégringolade sensationnelle

NEW-YORK — Les grandes Bourses américaines ont fermé hier quelques minutes après l'annonce de l'attentat contre le président Kennedy.

Les cours ont subi leurs baisses les plus sensibles depuis le "Lundi Noir", soit le 28 mai 1962.

L'assassinat du président a été connu juste au moment où le marché procédait à une remontée victorieuse après la baisse de jeudi, laquelle avait été la deuxième en importance de l'année.

La nouvelle de l'attentat contre le président a provoqué un renversement immédiat de la tendance. Les valeurs-clefs ont perdu immédiatement les gains qu'elles avaient obtenus pour commencer à subir des pertes sensibles.

Le parquet a été fermé à cause de la vague d'ordres de vente qui a inondé les bureaux des agents de change.

La dernière fois que la Bourse avait fermé fut le 4 août 1963 alors que des échappements de gaz d'échappement avaient envahi le parquet. Pendant la première guerre mondiale, la Bourse de New-York avait fermé.

Assemblée de la Walter M. Lowney

Déclaration d'un dividende de 25 cts l'action

Lors de l'Assemblée Annuelle de la Compagnie Walter M. Lowney Limited, tenue à Sherbrooke, ces jours-ci, M. Wendell Laidley, C.R., a été élu Administrateur de la Compagnie remplaçant M. Arnold Wainwright, C.R., qui prenait sa retraite.

Au cours de l'Assemblée Annuelle qui a été affaire de routine, M. Edmund Little, Président du Conseil et Président de la Compagnie, a indiqué aux actionnaires que pour les quatre premières périodes de l'année fiscale, se terminant le 18 octobre, les ventes de la section du Chocolat traitaient une augmentation de 4.1% tandis que les ventes de la Division de la Crème Glacée qui opère sur une base mensuelle, indiquaient une augmentation de 5.3% pour le premier trimestre.

M. Little prévoyait aussi que l'augmentation des profits de la Compagnie irait de pair avec l'augmentation des ventes.

Les administrateurs ont déclaré un dividende trimestriel de 25 cts l'action payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 13 décembre.

me du 31 juillet 1914 jusqu'au 14 décembre, à cause de la déclaration des hostilités.

La moyenne industrielle Dow Jones effectua un plongeon de 21.16 à 711.49.

La décision de fermer la Bourse de New-York a été suivie par celle de la Bourse américaine ainsi que par celles des autres Bourses à travers les États-Unis.

Les transactions ont été également arrêtées sur les marchés à terme de marchandises ainsi que sur le marché des obligations industrielles et gouvernementales.

Lorsque le parquet a été évacué, American Telephone avait reculé de 37 cts, Chrysler de 4 7/8, US Steel de 4 3/8, Jersey Standard de 1 1/2, DuPont de 5 1/4 et General Electric de 2 3/4.

Dans les valeurs canadiennes International Nickel avait gagné un point, Dome Mines 1 1/2, McIntyre Porcupine et Walker Gooderham 1 1/4 chacun tandis que Distillers Seagrams avait perdu 3/4, Canadian Pacific et Granby Mining 1 1/4 chacun.

Anglo-Canadian Telephone Company

Durant les neuf premiers mois de la présente année financière, Anglo-Canadian Telephone Co. Ltd., a réalisé des profits nets équivalents à \$3.44 par action, comparativement à \$3.36 pour l'année dernière.

Le total des profits nets s'élève à \$3.7 millions par suite de vente totalisant les \$30.7 millions, comparativement à \$0.29 et \$56.18 millions respectivement un an plus tôt.

Esso

IMPERIAL OIL LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE Un dividende trimestriel de trente-cinq cts (35c) par action et un dividende supplémentaire de trente cts (30c) par action a été déclaré sur le capital-actions émis de l'Imperial Oil Limited et sera payé le 27 décembre 1963 aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires le 2 décembre 1963.

Par ordre du Conseil d'Administration Le Secrétaire général, G. M. Henderson

Toronto, Ontario ce 21ème jour de novembre 1963

Scotia BANK

Plus de 675 bureaux au Canada ainsi qu'à Londres • New-York
Chicago • Houston • Los Angeles • Amsterdam • Buenos Aires
Munich • Tokyo • Bahama • Les Antilles

Fondée en 1852

RAPPORT CONDENSÉ, 31 OCTOBRE 1963

	1963	1962
ACTIF		
Encaisse, compensation, exigibilités des banques	\$ 346,455,869	\$ 302,961,644
Valeurs	561,562,146	439,306,719
Prêts à demande	215,737,806	235,320,589
Actif immédiat (total)	\$1,123,755,821	\$ 977,588,952
Autres prêts et escomptes	1,465,804,826	1,392,435,824
Engagements et lettres de crédit	35,135,927	31,676,480
Immeubles de la banque	38,640,084	35,426,368
Compagnies subsidiaires	10,361,822	10,235,205
Autres actifs	697,761	686,784
	\$2,674,396,241	\$2,448,049,613
PASSIF		
Dépôts	\$2,490,819,333	\$2,284,732,932
Engagements et lettres de crédit en cours	35,135,927	31,676,480
Autres créances	10,451,930	12,094,098
Total dû au public	\$2,536,407,190	\$2,328,503,510
Capital versé	29,967,578	27,000,000
Fonds de réserve	106,886,525	92,000,000
Bénéfices non répartis	1,134,948	546,103
	\$2,674,396,241	\$2,448,049,613

ÉTAT DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS ANNÉE D'EXERCICE PRENANT FIN LE 31 OCTOBRE

Bénéfices moins réserves pour amortissement et imprévus	\$ 18,224,015	\$ 17,965,829
Impôt sur le revenu	9,500,000	9,500,000
Bénéfices nets	\$ 8,724,015	\$ 8,465,829
Dividendes déclarés	7,135,170	6,615,000
Bénéfices non répartis	\$ 1,588,845	\$ 1,850,829
Bénéfices non répartis (report)	546,103	695,274
	\$ 2,134,948	\$ 2,546,103
Transfert au fonds de réserve	1,000,000	2,000,000
Solde des bénéfices non répartis	\$ 1,134,948	\$ 546,103

Cinéma

"L'IMMORTELLE" DE
Alain ROBBE-GRILLET

par Jean BASILE

On se demande, en effet, comment un des plus littéraires des jeunes papes de la nouvelle littérature française allait passer du roman au cinéma. De lui déjà "Marienbad" donnait à croire qu'il avait des idées précises sur le septième art. Quelques déclarations préalables (voir Le Devoir de samedi dernier) au sujet de son vrai premier film laissent entendre qu'il n'entendait pas abandonner ses recherches en passant d'un moyen d'expression à un autre.

De "L'Immortelle", à l'Elysée-Renaissances, Alain Robbe-Grillet dit: "L'Orient en lui-même ne m'intéresse pas. Je me tourne vers lui parce que ce pays, plus que tout autre, est créateur de chimères. Et c'est cette puissance créatrice qui me retient...". Il dit encore: "Au fond, L'IMMORTELLE, c'est le rêve éveillé que suggère à un Occidental franchement débarqué en cette ville (Istanbul) lourde de prestige, lourde de désirs et perçue non pas directement mais à travers toutes les idées qu'on s'en est fait dans les romans de Loti, les Contes des Mille et une nuits, etc...".

Ce sera donc un paradoxe de dire que, contrairement aux déclarations de Robbe-Grillet qui nient à Istanbul une identité propre, son film est une admirable approche de la ville; l'entend une approche documentaire au pouvoir et au charme d'évocation remarquables. Cela est d'autant plus frappant que la photographie est extrêmement belle, souvent aussi belle que celle de Marienbad, une image "brillante et lisse", précise dans ses cadrages, délibérément "locale", je veux dire par là non pas une Istanbul "vue à travers Loti", une Istanbul de bazar mais une ville actuelle et réaliste, si réaliste veut dire vrai. C'est là, je pense, une réussite que l'on ne pourra pas contester et qui dépasse, assurément, le simple et paresseux livre d'images pour donner à "L'Immortelle" un support visuel qui ne défaille pas et permet par là même au spectateur de s'accrocher au film comme un noyé à sa bouée.

Car "L'Immortelle", on le devine, est aussi mouvant

qu'une vague, conçu délibérément, ainsi que "Marienbad" auquel on ne peut pas ne pas penser pour donner au spectateur un maximum de liberté. On dit qu'un auteur de roman policier "brouille les cartes" pour signifier qu'il présente les événements de telle sorte que le lecteur ne s'y retrouve pas facilement; Robbe-Grillet brouille ici ses cartes (le scénario de "L'Immortelle" est d'ailleurs plus ou moins "policier" mais non pas pour que l'on s'y perde mais bien pour que l'on s'y retrouve. Cette position originale n'est pas un jeu de mot. Ainsi, quand le héros de "L'Immortelle" rencontre la femme dont il tombera peu à peu amoureux (à moins que ce ne soit le désir), c'est nous, spectateurs, qui la rencontrons à travers ses yeux. Lui mentelle qu'elle nous ment, lui souritelle qu'elle nous sourit.

Ce mouvement ondulatoire dont est faite la structure même de "L'Immortelle" se traduit évidemment à la plupart des niveaux de la conception du film. Nous sommes maintenant habitués, et tant mieux, à ce que l'on bouleverse l'ordre des choses et le flash back interne (je veux dire le retour en arrière sur une scène déjà vue dans le film) ne nous surprend même pas. Cette manière de faire rappelle d'ailleurs d'une façon étrange le leitmotiv musical et, en ce sens, "L'Immortelle" serait un film wagnérien qui nous permettrait par l'emploi systématique de ce procédé de découvrir les différentes zones de la personnalité humaine telles que le souvenir, la prémonition, le sentiment du présent, etc... En partie, "L'Immortelle" satisfait à ce programme idéal. Et particulièrement en ce qui concerne la première moitié du film qui est, en somme, la construction d'un mythe alors que la seconde en est la démythification selon la formule chère à Robbe-Grillet et à nombre de créateurs modernes qui tentent ainsi d'être le maître complet de leur création.

Il va sans dire, au demeurant, que cette mythification-démythification relève d'une discipline de nature cérébrale. "L'Immortelle"

ainsi que l'a voulu Robbe-Grillet reste un film à réalisme dans son essence et prône donc le droit à l'imaginaire. Tout ce que nous voyons, somme toute, est moins une histoire, aussi subtile et embrouillée soit-elle, qu'une tentative de description de la condition humaine à travers une série de symboles. Les situations, les morts mêmes sont symboliques, et symboles mille et une trouvaille de l'image. D'ailleurs Robbe-Grillet, par l'intermédiaire de son héroïne, nous en assure, quand, à maintes reprises, elle dit que tout ce que l'on voit dans cette Istanbul est faux, fabriqué pour les touristes. Cette affirmation de la fausseté même de ce que l'on voit, en premier, des choses est ici pour nous inciter, évidemment, à passer outre pour pénétrer dans les arcanes d'une conception du monde personnelle, c'est-à-dire occulte, et cette conception sera donc la clé de voûte de l'édifice qu'a voulu construire Robbe-Grillet. Cette Istanbul, superposée à la première faite de pierres et d'hommes, ne saurait donc pas être visitée par des "touristes", mot qu'il faut entendre ici comme synonyme de "béotien", le contraire d'un initié.

Tout cela ne dit pas évidemment si "L'Immortelle" est un film réussi. Dans l'optique de son créateur, il me semble qu'il l'est. A nos yeux, il se présente comme une œuvre assez difficile mais brillante, intelligente, inventive. Le défaut principal se trouve dans la seconde partie qui, je le pense, a échappé un peu aux volontés du réalisateur pour devenir, à toutes fins pratiques, une tentative d'explication des situations étranges que l'on nous expose en premier. Cela débalance le film en lui ôtant un peu sa pureté. Mais il ne fait aucun doute que "L'Immortelle" est et restera une tentative extrêmement intéressante et fort actuelle de création filmique même si on y décèle une tendance à la littérature, ce qui était inévitable. Mais dans le fond, ça ne veut rien dire.

(sur notre photographie: "L'Immortelle", Françoise BRION).

le
Théâtre
par
Jean HAMELIN

Ionesco est-il
toujours Ionesco ?

J'attendrais beaucoup (peut-être trop) de cette représentation du "Roi se meurt". On avait dit de cette pièce qu'elle était le chef-d'œuvre de Ionesco. Du moins les meilleurs critiques français l'ont-ils affirmé lorsque l'œuvre fut créée en janvier dernier au Théâtre de l'Alliance française, à Paris. Je dois dire tout de suite, afin de dissiper tout malentendu, que je ne suis pas du tout de cet avis. Il fallait qu'à Paris "Le Roi se meurt" fût mis en scène et interprété de façon vraiment extraordinaire pour qu'on accorde tant de crédit à la dernière née des pièces d'Ionesco. (Il est vrai que l'œuvre était montée et jouée par Jacques Mauclair, qui a fait du Théâtre de l'Alliance française une des premières scènes parisiennes, et que lui-même est un des meilleurs metteurs en scène qu'il y ait actuellement au monde.) Mais tout cela n'arrange pas le spectacle Ionesco qui vient de prendre le départ au nouveau Théâtre de l'Eglogue et qui ne me paraît pas être, et de loin, du meilleur Ionesco. A écouter "Le Roi se meurt", on se rend compte, malgré la très belle méditation sur la mort que constitue cette œuvre, que Ionesco a presque rompu, au moins sur le plan de l'esthétique théâtrale, avec ces pièces merveilleuses qui en avaient fait le chef d'œuvre d'Ionesco: elles ont après dix ou douze ans le caractère d'œuvres classiques auxquelles on ne saurait rien ajouter ni rien retrancher, ou le génie d'Ionesco (si génie il y a, et je crois qu'il y a) se manifeste avec le plus de force et le plus d'originalité. On retrouve d'ailleurs ce génie un peu dilué, mais tout de même présent dans des œuvres comme "L'Avenir" est dans les

œufs" et "Jacques ou la soumission", qui forment en réalité une même œuvre, dans "Le Tueur sans gages" et finalement dans les quelques scènes gauducentes du "Rhinocéros".

Ce n'est pas que "Le Roi se meurt" ne soit pas une bonne pièce. Peut-être l'est-elle? Mais comment le savoir lorsque le génie d'Ionesco se maquille jusqu'à vouloir s'identifier à celui de Shakespeare? Car il est manifeste que l'auteur des "Chaises" a voulu écrire une "tragédie" qui l'identifiât quel que peu à "Hamlet".

J'ai dit qu'il s'agit d'une très belle méditation sur la mort. En fait "Le Roi se meurt" n'est rien d'autre. C'est le thème unique de l'œuvre. Mais je crains bien qu'il ne nous soit asséné jusqu'à la lassitude et l'irritation même jusqu'à dire à l'insupportable. Nous avons devant nous yeux un roi qui va mourir. Ce n'est pas tellement le côté physique qui nous préoccupe ici, mais l'aspect mental de cette mort. Le caractère du roi est à priori et sans tenir compte du contexte une réussite exceptionnelle. Nous sentons chez Berenger 1er l'envahissement progressif de la mort, avec tout ce que cela suppose de visions cauchemardesques, de retours, de regrets vite étouffés, de moments de crise suivis de moments de résignation. Les vus d'Ionesco s'ouvrent parfois sur des abîmes effrayants qui précipitent l'esprit dans une sorte de vertige. Le temps y est aboli en ce sens que ce qui a pu durer trois minutes pour avoir pu durer dans la réalité quatre-vingts ans ou dans une autre réalité plus fantastique, deux cent cinquante siècles. C'est le côté singulier et insolite de l'esprit d'Ionesco qui prend ici le dessus, mais sans cette implacable logique de "Le Leçon" ou de "La Cantatrice chauve".

Voici donc une œuvre à la fois riche en visions apocalyptiques et déconcertante par le mélange qu'elle propose de tragique, de burlesque, de clownes-

que et de gratuit. Car il y a dans "Le Roi se meurt" tout un côté "facile" qui est plus apparent que dans n'importe quelle autre pièce d'Ionesco et qui est parfois franchement déplaisant.

Je suis fort satisfait du personnage du roi, par contre le rapport de ce personnage-roi avec les autres personnages de l'œuvre me semble être ce qui déséquilibre cette pièce. Le roi est sollicité de deux parts: d'un côté il y a la première reine, qui le pousse dans la voie de la mort, hâte tant qu'elle peut les choses, puis l'accompagne et même le guide dans l'ultime voyage; d'un autre, il y a la deuxième reine qui le supplie de s'accrocher à la vie, de résister à l'abandon, d'avoir confiance en lui, mais hélas cette vue ne fait que recouvrir un artifice qui ne trompe personne. Ces deux personnages, de même que la servante et le médecin m'ont paru, au contraire de celui du roi, beaucoup trop conventionnels.

Une œuvre aussi dense, aussi complexe, aussi désarçonnée, aussi irritante, aussi fabriquée, aussi grotesque, aussi caricaturale, aussi désespérée à produire la première une impression de malaise et de gêne considérable. De lassitude aussi. A quoi cela tient-il? A l'œuvre elle-même ou bien à la façon dont elle a été représentée? Il y a visiblement de l'un et de l'autre. Je ne suis pas sûr, au départ, que la pièce ait été délivrée sur le ton qu'il fallait. Je dis que je ne suis pas sûr car je ne veux jeter le blâme sur qui que ce soit. Il me semble qu'au théâtre une œuvre ne doit pas paraître intolérable à ce point, qu'il y a la quelque chose qui va contre l'ordre naturel des choses. Il est clair qu'au début, jusqu'à l'entrée du roi, le ton était faux de part et d'autre. Nous avions des personnages qui s'interpellaient, se répandaient comme s'ils parlaient entre eux. Le disparat régnait au lieu de l'unité. Puis la représentation a pris l'allure d'un spectacle d'un réalisme stylisé qui n'est peut-être pas la vraie voie de l'œuvre. Le

comique très grinçant que recèle la pièce ne portait pas du tout et d'autre part nous n'étions ni émus, ni même étonnés comme nous aurions dû l'être. C'est peut-être la cause de la disparité entre le ton adopté et l'œuvre elle-même qui a provoqué cette gêne qui a constamment régné entre scène et salle. Si la scène élitaine est censée être plus "communautaire" que l'italienne entre les comédiens et le public, voilà deux spectacles du nouveau Théâtre de l'Eglogue tant attendus ne s'est pas produits. Qu'est-ce à dire? Ou bien l'on n'a pas su se servir efficacement de ce plateau ou bien pour donner à ce plateau toute sa valeur il faudrait un metteur en scène et des interprètes de premier ordre. C'est ce que nous n'avons pas eu, il faut bien le reconnaître.

Jean-Pierre Rinfard a donc échoué lorsqu'il s'est agi de faire passer l'œuvre de la scène à la salle. C'est il me semble la chose essentielle à réussir. Pour ce qui est du ton de l'œuvre, j'ai dit que je me permets d'avoir des doutes. Pour le reste, je dirai que c'est plutôt réussi, c'est-à-dire les évolutions physiques des personnages, le côté "forain" ou "stratfordien" du spectacle. Souignons, avant de passer à autre chose, que visuellement il est beau, grâce principalement aux costumes de François Barbeau dont c'est un truisme de dire maintenant qu'il a accompli, chaque fois qu'il s'attaque à un spectacle, un magnifique travail créateur. Mais cela n'aurait pas dû être plus irréel? Venons-en plutôt aux interprètes.

N'ayant pas joué sur une scène depuis plusieurs années, Maurice Dallaire s'est très bien tiré d'affaire. Pour ma part, je ne l'aurais pas vu depuis le lointain Amphitryon où Jacques Mauclair et Dufour s'étaient produits, il y a de cela sept ou huit ans. Dallaire ne m'a pas personnellement déçu, il a passé à travers le rôle, qui est écrasant, avec une remarquable aisance. Tout ce que le

spectacle a de bon, ou du moins la plus grande partie de ce qu'il a de bon, nous lui en sommes redevables. Dallaire avait la occasion admirable de se casser la figure. Il a pourtant triomphé des obstacles par une interprétation sincère, hallucinatoire, peut-être peu variée, mais ne semblant pas aller contre un personnage si difficile à définir. Il est passé de l'espoir au découragement, du pathétique à la bonhomie et sans qu'il y eût de décalage à l'interprétation. C'est à lui que nous devons les meilleurs moments de la représentation, sa scène très belle avec la femme de peine, sa merveilleuse découverte de ce qu'est vraiment la vie qu'il n'a pas vue, son hymne au soleil, pour tout plein de rhétorique à la Góngora, son évocation du royaume fantastique qui fut le sien.

Kim Yaroshevskaya a eu de beaux accents dramatiques en reine favorisée, tandis que Charlotte Boisloli, incertaine au début, a joué avec une admirable maîtrise la grande scène finale où elle personnifie également la mort. Jacques Gedin a été bonhomme en garde, mais il me semble que le personnage aurait dû être beaucoup plus abstrait. Denise Morille n'a pas été inférieure à elle-même en servante tandis qu'André Muller a donné au personnage du médecin-astrologue un caractère monacal qui m'a paru déplacé.

Comment se fait-il que d'aussi bons éléments n'aient pas concouru à un meilleur résultat? C'est un des mystères que réserve le théâtre à ses fidèles. Quant à l'œuvre je résumerai en dernière analyse mes pensées en disant qu'elle me semble à mi-chemin entre le génie et la fabrication. Et l'on peut se demander si Ionesco est toujours Ionesco? De toute façon, on fera bien de se rendre à l'Eglogue, car le spectacle suscitera de vives discussions. Et que ce qu'on fait à l'Eglogue est toujours intéressant et véritablement sympathique.

LE CENTRE DRAMATIQUE DU CONSERVATOIRE

UN THÉÂTRE
DE QUALITÉ

par Jean VALCOURT

M. Jean Valcourt, directeur du Conservatoire de la Province de Québec, annonçait cette semaine à la presse, la fondation d'un Centre dramatique du Conservatoire, qui présentera des spectacles classiques et modernes à Montréal et en province. A cette occasion, M. Valcourt a prononcé une allocution dont il nous a paru qu'elle synthétisait admirablement ce que sera ce nouveau groupe. En voici le

texte :

Tous les comédiens, les hommes de théâtre en général, les critiques, les animateurs qui sont arrivés, autant que cela est possible, à la domination de leur métier et à l'épanouissement: adulte, oserai-je dire, de leur rendement artistique, vous direz que cet épanouissement, cette maîtrise, cette relativité

heureuse entre les fonctions qui assurent aux comédiens la disponibilité à servir de grandes œuvres, sont des résultats très longs à obtenir. Et nous pouvons constater que le rayonnement de l'Art dramatique nous vient actuellement des pays où des groupements ou l'on a continué d'admettre qu'il faut de

longues années à un comédien pour qu'il "se fasse". Ce n'est pas que très tôt il ne puisse rendre au Théâtre des services infiniment appréciables mais il ne réussira, jeune, à bien servir le Théâtre que s'il ne cesse jamais de viser à son propre perfectionnement dont l'atteinte lui semble souvent plus éloignée à mesure qu'il s'en éloigne.

Une autre considération à retenir est que la richesse des œuvres interprétées, leur valeur dramatique ou littéraire, l'élevation et l'universalité de leur thème de base ont sur les comédiens qui les interprètent une valeur de révélation et d'acquisition qu'on chercherait vainement ailleurs. En résumé, on peut dire qu'une grande œuvre nourrit ses interprètes tandis que l'interprète averti doit enrichir lui-même et quelques fois sauver des œuvres mineures.

Vous ne vous étonneriez donc pas si le principe que j'ai mis à la base de l'activité théâtrale du Centre dramatique du Conservatoire est de programmer toujours des œuvres de valeur, même si la densité de ces œuvres doit mettre du temps à s'imposer à un public qui tend à confondre, en notre époque de facilité, théâtre avec passe-temps, art avec simple distraction et, ce qui est, hélas, plus habituel encore, culte de telle ou telle vedette avec communion à la pensée de l'auteur.

J'ai trouvé, en arrivant au Conservatoire de la province, en 1953, des comédiens qui venaient d'y terminer leurs études. Tous, ou presque tous, ont établi avec moi des contacts. Plusieurs d'entre eux ont venus prêter leur concours à nos exercices pédagogiques. Depuis 1953, aussi bien à Montréal qu'à Québec, j'ai eu la responsabilité d'orienter le développement artistique de nombreux jeunes comédiens dont une quarantaine au moins sont sortis lauréats du Conservatoire de la province et qui, presque tous, ont déjà prouvé leur valeur professionnelle soit dans les troupes de théâtre existantes, soit à la télévision. C'est à l'épanouissement du talent de ces jeunes gens qui ont déjà manifesté leurs possibilités, que je me consacrerai tout d'abord.

Ce ne sont plus des élèves: ce sont déjà des professionnels, mais il faut faire admettre envers et contre tous cette nécessité qu'ils s'imposent aux comédiens professionnels de travailler encore et de s'entraîner progressivement à une augmentation constante de leurs virtualités. De là, la décision que j'ai prise d'augmenter considérablement le nombre des répétitions par rapport aux habitudes acquises. S'il est admis qu'une œuvre classique peut être normalement montée en deux mois de répétitions, c'est sur trois mois de travail que s'est établie l'éla-

boration de l'interprétation de "Britannicus" que le Centre dramatique du Conservatoire a interprété dès la fin de ce mois.

Une fois que le comédien a été mis à même d'utiliser le maximum de ses possibilités actuelles, au service de son rôle, il importe de le présenter au public dans un cadre digne de l'œuvre qu'il interprète.

La présentation de toutes les pièces qui reposent sur un esthétisme d'écriture pose de nos jours un problème assez délicat à résoudre. En principe, plus est riche le rayonnement de l'écriture, plus le décorateur doit se rendre discret dans son action personnelle, afin de laisser au texte toute aisance pour que se propose d'elle-même sa propre valeur ornementale. Par ailleurs, le public actuel, dont l'appétit de sensation totale est excité par les œuvres d'ordre cinématographique, ne se contente plus d'un cadre neutre ou à peine ébauché. Il faut une élaboration, mais une élaboration qui reste volontairement à sa place de soutien suggéré. Il est nécessaire que le décorateur — et ceci vaut également pour les dessinateurs de costumes — ait pensé la pièce en même temps que le metteur en scène et que les comédiens.

C'est dans cet esprit que le Centre dramatique du Conservatoire a fait appel pour son premier spectacle au talent largement éprouvé de Jean-Claude Rinfret et de Solange Legendre. Mais il est dans mes intentions que ces maîtres du destin de théâtre s'entendent dans l'avenir de décorateurs et de maquettistes plus jeunes afin de les entraîner dans la voie de l'épuration où s'engage résolument le décor de théâtre à notre époque. Il est très possible que bientôt des contacts soient établis afin d'intéresser l'école des Beaux-arts à nos entreprises futures.

Il en est de même dans le domaine de la mise en scène. Si pour des raisons particulières, j'assume moi-même la direction artistique de "Britannicus" et du "Légataire universel", mon dessein bien arrêté est d'appeler à la tête de certains de nos spectacles des metteurs en scène actuellement en exercice au Canada français. Ainsi, nos jeunes comédiens recevront de sources variées les éclaircissements sur leur art et sur leurs propres possibilités. Et pour-quoi ne pas prévoir également que des jeunes gens issus du Conservatoire, faisant déjà partie du Centre dramatique à titre de comédiens, puissent être appelés à l'avenir, selon les dispositions qu'ils apporteront, à diriger un spectacle avec leur propre liberté d'expression? La direction artistique se bornerait alors à s'assurer que cette expression personnelle sert totalement l'œuvre représentée. Ce développement parallèle peut devenir

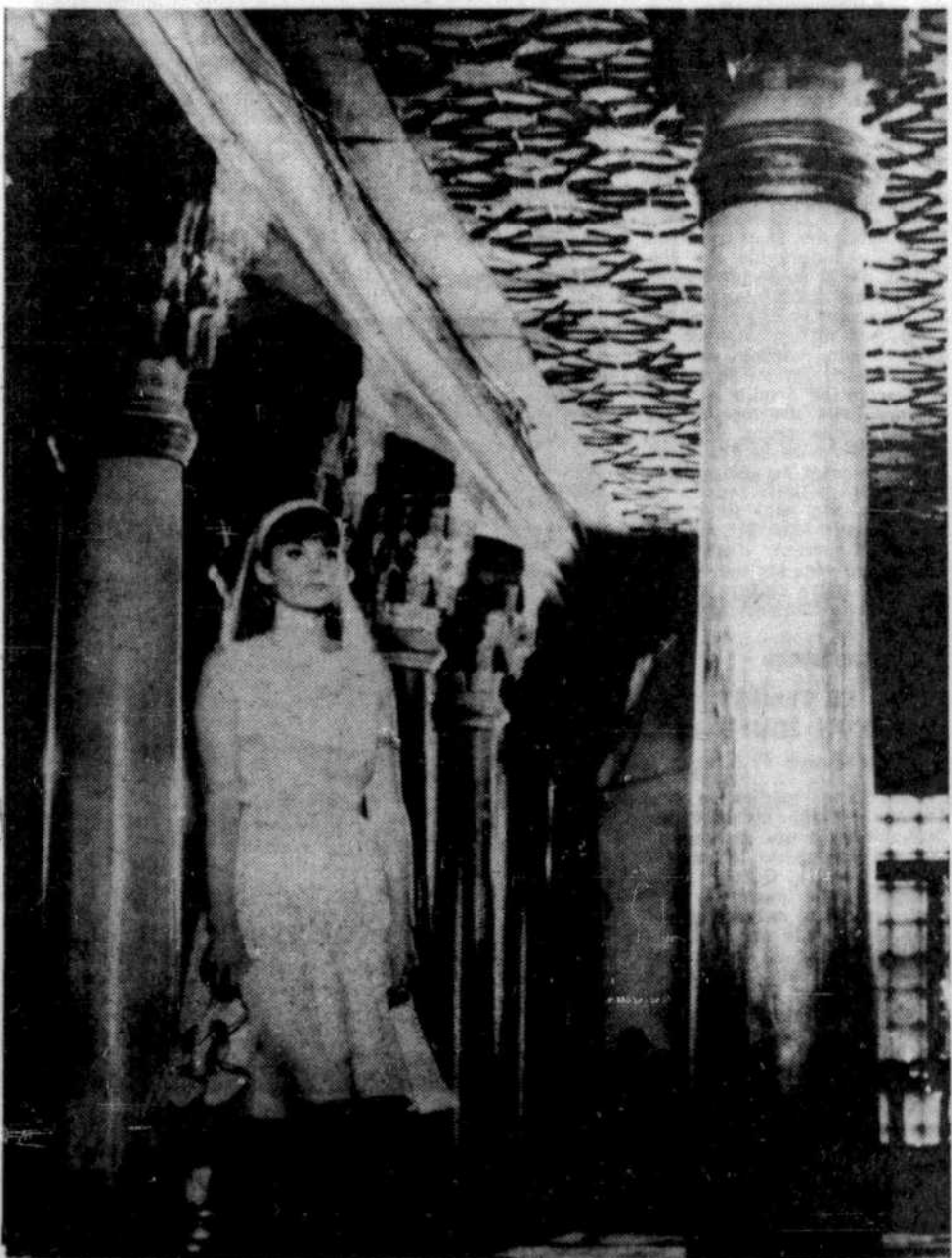
un des prolongements les plus importants de la fondation que nous inaugurons aujourd'hui.

Il est un autre point de vue de la question, non moins primordial à mon sens, mais que je ne pourrai, faute de temps, qu'effleurer devant vous aujourd'hui.

Si le but premier de notre activité se rapporte au lancement professionnel des comédiens, il ne se peut que cette activité n'ait une incidence importante sur le public et sur l'évolution de l'art théâtral dans la province de Québec. Par le choix des œuvres interprétées, par le groupement de comédiens qui seront susceptibles de se retrouver dans les distributions successives des pièces programmées, par la discipline rigoureuse du travail des acteurs et par l'esprit qui présidera toujours à l'élaboration des spectacles, le Centre dramatique du Conservatoire se présente sous l'aspect d'un véritable théâtre de répertoire. J'entends par ce terme qu'une pièce, une fois montée, restera au répertoire du Centre et sera jouée selon une périodicité convenable même si les reprises périodiques ne doivent pas amener de succès financiers considérables. Les pièces issues d'un patrimoine littéraire puisé dans le passé, ainsi que les pièces contemporaines qui par leur valeur intrinsèque augmentent cette richesse acquise, constituent un capital immense d'art et de culture. La manifestation publique de ces œuvres ne doit pas être avant tout dépendante de nécessités rémunératrices. La Jocande est au Louvre, offerte à qui veut entrer. Dans une ville comme Montréal, on peut être assuré d'entendre, à temps renouvelé, et quand ce ne serait que par les soins de la radio, les grandes œuvres de Bach et Mozart. Pourquoi Sophie, Cornélie, Racine, Molière, Marivaux, et aussi Victor Hugo et Musset, et aussi Claudel, Montherlant, Giraudoux, ne seraient-ils pas progressivement constitués en répertoire qui reviendrait à son heure et offrirait au public, à sa curiosité d'abord, à son désir plus profond ensuite, le rayonnement d'une culture universelle? Si l'on m'accusait de voir trop loin, je rétoriquerais que c'est à la hauteur de l'idéal de ses buts qu'on mesure la vitalité profonde d'une troupe qui s'inaugure.

Ce plan de formation progressive d'un répertoire permettra d'ailleurs au Centre dramatique du conservatoire de co-exister avec les compagnies de théâtre existant déjà au Québec sans empiéter sur leurs initiatives.

L'expérience m'a prouvé que, même devant des publics réticents au départ, l'instauration d'une activité constante de présentation d'un patrimoine artistique est favorable à toute la production théâtrale d'un pays.



achetez lisez
marabout
10 millions de lecteurs

ROMANS - ESSAIS

à prix populaires
marabout
en vente partout

Deux recueils de nouvelles

"Le Gaffeur"

par Minou PETROWSKI

"La Maitresse"

par Paule SAINT-ONGE

par Jean BASILE

Un coup d'oeil, aussi rapide que l'on veut, jeté sur la littérature d'expression française des dernières années prouve assez que l'art de la nouvelle a singulièrement évolué depuis l'époque de Maupassant. Sans qu'il soit question de dégager en tête de cette critique les grandes lignes de cette évolution, il n'est pas inutile de rappeler que ce genre réputé difficile le devient de plus en plus puisque, comme la poésie dont il emprunte d'ailleurs le sens du raccourci, du mot juste, du rythme, il se fait de plus en plus complexe soit que l'on se range sur la voie de la littérature "sans foi ni lieu" du nouveau roman, que l'on emprunte le canal de la recherche américaine, que l'on se veut traditionaliste, que l'on tente enfin de se trouver à soi-même un moyen d'expression qui coïncide exactement avec sa manière propre de voir les choses puis de les exprimer.

Il reste cependant des auteurs candidés qui confondent "nouvelle" et "récit". Cette distinction pourtant, loin d'être byzantine, est d'importance et l'on s'en aperçoit immédiatement en lisant le petit livre que vient de publier Minou Petrowski (1). Ces textes courts sont au nombre de quatre : LE GAFFEUR, LA PETITE FILLE, L'ENTREVUE, DE BLEU, DE BLANC, DE ROUGE... Aucun lien, autre que celui de la personnalité de l'auteur, ne les relie les uns aux autres. Puisque je dois commencer par un rapproche, je dirais donc que ces textes ne sont pas des nouvelles mais des récits. Un seul peut-être, "La Petite Fille", par son ton insolite, son unité, mériterait qu'on le nomme tel. Or, cette distinction nous oblige à regretter le manque d'unité de ton, voire de style, entre chacun de ces textes. Nous attendions un ensemble, nous avons un échantillonnage.

"Le Gaffeur," sous le prétexte d'une étude de moeurs cinématographiques, nous raconte les réactions d'un jeune électricien qui, du haut de ses passerelles, voit ce qui se passe sur le plateau de tournage, le commente, y participe soudain et s'en échappe. Parallèlement nous sommes amenés à vivre par l'intérieur et l'extérieur alternativement quelques heures de la vie d'assez nombreux personnages que l'on nous présente, une doublure, une vedette, un metteur en scène. Rien qu'à cette énumération, on se rend compte de la complexité de cette "nouvelle," complexité qui à elle seule demanderait un fort roman.

Minou Petrowski d'ailleurs a saisi que le manque d'épaisseur de son texte devait être masqué par une vision curative des êtres et des choses, par des allusions bien mieux que des affirmations. Phrases courtes, donc, notations rapides, généralités, voilà la méthode. La formulation est d'ailleurs souvent élégante si elle manque de vigueur, le détail choisi; l'impression d'ensemble que l'on surprend se situe entre le rêve semi-éveillé et la conversation de salon. C'est en somme un récit sensible et charmant, de bon ton que ce "Gaffeur." Mais il lui manque un je ne sais quoi que j'appellerai "état de grâce." Tout cela reste extérieur, sans véritable nuance. Ce n'est pas, je le pense, que Minou Petrowski, ne "sente pas"; c'est qu'elle ne peut pas encore tenir les rênes de son attelage littéraire d'une main ferme non plus que reconnaître du premier coup d'oeil la fausse élégance de la vraie.

Au "Gaffeur," j'ai nettement préféré "La Petite fille." L'insolite qui semble être un domaine où Minou Petrowski se trouve à l'aise est ici exploité avec plus

de bonheur et d'efficacité. Sur un thème un peu laborieux, mais qui a le mérite d'une certaine originalité, l'auteur mêle réalité et fiction d'une façon satisfaisante. Tout cela reste encore velleitaire mais on y sent une discipline.

"L'Entrevue" et "De Bleu, de blanc, de rouge..." ne sont, ce me semble, rien d'autre que ce que l'on appelle "nouvelles" dans un magazine féminin.

Il est fort difficile de porter un diagnostic équilibré en se basant sur aussi peu de textes. En effet, on remarque d'autant plus volontiers le défaut que, faute de mieux, on ne peut que ressasser des phrases. Telles qu'elles sont, et sans préjuger de la carrière d'un écrivain jeune somme toute, le livre de Minou Petrowski ne me paraît pas être une voix nouvelle dans le concert de la littérature et je n'y décèle pas un fort tempérament de créateur fut-il enfoui sous des défauts majeurs. Tout compte fait, j'aurais préféré à ce style correct qui d'ailleurs s'attache malheureusement beaucoup plus à la grammaire qu'à la chose des mots et au rythme, voir émerger entre des lignes plus fautives la promesse plus sûre d'un futur fabuleux.

Au point où me semble être Minou Petrowski, il lui reste donc à dégager les personnages de son monde de leurs chaînes de bienséance à peine révoltée, de les laisser un peu se déchirer (et l'héroïne de "La Petite Fille" pour peu qu'on la laisse faire nous montrerait de belles blessures), en un mot à ne plus considérer la littérature comme une chose de salon ou à un devoir d'écolier. C'en est le prix quand on peut le payer.

x x x

Au contraire de Minou Petrowski qui manie la littérature comme, qu'on me pardonne ce mauvais jeu de mots, un

chat qui boit du lait; Paule Saint-Onge qui publie aussi des nouvelles sous le titre "La Maitresse" (2), ne prend pas tant de précautions. Bien que toutes les réserves que j'ai faites à propos de ma conception de la nouvelle valent également pour elle, un allant, un dynamisme, un sens de réalité que n'entache aucune rusticité forcent à la sympathie.

Dès la première phrase de la première nouvelle qui expose la situation et ce qui en ressort, on sent que la pâte sera brassée avec énergie sans pour de s'enfermer le bout du nez. C'est donc la franchise qui me paraît être la meilleure partie de ce recueil, allée par instant à une satire sociale non déguisée.

Sans doute cette franchise ne va pas sans une certaine négligence et si "La Maitresse" ne souffre pas trop de ce défaut, "La filleule de Lord Pennington," toutes deux à la première personne, les récits à la troisième personne me semblent souffrir davantage de ce relâchement malgré quelques passages simplement poétiques.

D'autre part, il n'y a pas lieu de chercher ici de vérités profondes ni même une tentative de les exprimer. Les nouvelles de Paule Saint-Onge sont tout simplement une histoire racontée comme on pourrait presque en entendre tous les jours. D'où il résulte peut-être une faiblesse générale.

Mais personnages et situations, tout vit et remue sous la plume de Paule Saint-Onge. Ce recueil nous distraira plus qu'il nous remuera au tréfonds de nous-mêmes. Littérature mineure sans doute, mais sans aucune prétention; c'est une qualité.

1) LE GAFFEUR par Minou Petrowski - Seuil
2) LA MAITRESSE par Paule Saint-Onge - Grasset
Cercle du Livre de France.

PETITS ENFANTS
PAPA NOËL
VOUS ATTEND
GRANDES PERSONNES
POUR VOS CADEAUX
OFFREZ UN LIVRE



POUR LES JEUNES

Les Tintin, Spirou, Semaine de Suzette.
Les plus beaux contes.
Les albums du Père Castor, etc.

et pour les moins jeunes

Livres d'art: la peinture, la sculpture dans tous les temps et dans le monde.
Les grandes monographies.
La collection de la Pléiade, etc.

TOUS PETITS ET GRANDS

A LA
LIBRAIRIE FLAMMARION
1243 UNIVERSITÉ — MONTRÉAL

PRIX DU
CERCLE DU LIVRE
DE FRANCE
AMADOU
DE LOUISE MAHEUX-FORCIER
PRIX: \$2.00

NOUVEAUTÉS
Un Soir d'Hiver
DE JEAN PELLERIN
PRIX: \$2.50

La Maitresse
DE PAULE SAINT-ONGE
PRIX: \$2.50

LE FONDS DU
CERCLE DU LIVRE
DE FRANCE
est une diffusion de la
LIBRAIRIE DUSSAULT
1315, rue Lafontaine
MONTRÉAL

Le
courrier
des
Lettres

M. Armand Salomon, professeur adjoint de langues romanes à l'Université Rutgers, dans le New Jersey, prononcera une conférence sur "Phédre de Racine: païenne, chrétienne ou juive?" devant les membres du Cercle Juif de

Langue française de Montréal. La réunion aura lieu le mercredi 27 novembre au Salon bleu de l'Hôtel Windsor.

Deux lançements ont lieu la semaine prochaine au Centre de Psychologie et de Pédagogie. Lundi soir, on présentera "Hommes, qui êtes-vous?" de Suzanne Fouché, sous les auspices du Conseil des femmes-membres de la Chambre de Commerce du District de Montréal et de sa présidente, Me Gervaise Brisson. Mercredi, toujours au Centre de Psychologie, rue Faillon, il y aura lancement de huit albums illustrés en couleurs: "Le Marchand de Venise," "Tarina, la perle timide," "Le journal de Cécile Mu-

rat," "Les contes du Loriot," "Notre costume civil et religieux," "Cric, Pécuné," "Flac, le raton-laveur" et "Le Loup de Noël." Les auteurs sont respectivement Gaston Le Hir, Cécile Deguire-Morris, Alphonse Deveau, Colette Fortier-Lépine, Rodolphe Vincent, Odette Vincent-Fumet et Claude Aubry.

Les Etudiants de la Faculté des Lettres lanceront le mercredi 4 décembre au Centre Social de l'Université une nouvelle revue "Lettres et Ecritures." Le premier numéro consacré à "L'Homme nord-américain" portera les signatures suivantes: Gilles R. Lefebvre, André Jamin, Yves Préfontaine, Jean Valleraud, Pierre Perrault, Ardeck, Michel Savoie et André Vanasse.

Une danse chasse l'autre... le twist a remplacé le two-step dans l'édition de M. Jacques Chabannes, 1964 du PETIT LAROUSSE qui vient de paraître. Parmi les 137 mots nouveaux incorporés dans la partie "vocabulaire," on trouve aussi bien des termes familiers consacrés par l'usage, tels que bisutage, deux-pièces, twin-set, que des mots dont vous ignorez (peut-être) le sens: oeil-de-façon, rabello, sept-moncel, stérile, etc.

Et ne dites pas "mondovision" mais "mondovision"; ainsi en a décidé le PETIT LAROUSSE. Dans la petite "histoire," 132 noms ont été ajoutés: Ben Bella y voisine avec Joseph Kessel, Eric von Stroheim avec Raphaël Trujillo. Un tour de force qu'il faut souligner: Paul VI y figure déjà, avec sa photographie.

Plusieurs réceptions marquent durant la fin de semaine la visite parmi nous de M. Jacques Chabannes,

écrivain français, Président de la Société des Gens de Lettres. Hier après-midi, M. Chabannes a été reçu à la Librairie Décom où il a autographié quelques-uns de ses ouvrages. Ce matin, il était reçu à l'Alliance française, et cet après-midi il y aura réception de la part de la section de Montréal de la Société des Écrivains canadiens au Club Canadien. Le conseil central de la Société se réunira par la même occasion.

L'éditeur japonais du marquis de Sade et son traducteur ont été condamnés par la cour à des peines d'amende.

La cour a décidé que "Juliette ou les malheurs de la vertu," écrit par le marquis de Sade et publié pour la première fois en 1749, était "obscène et de nature à éveiller les instincts sexuels."

Jugés en première instance M. Kyoji Ishii l'éditeur et son traducteur Tatsuo Shibusawa avaient été acquittés. Ils ont fait connaître qu'ils feraient appel au nom de la liberté d'expression.

LIBRAIRIE
CANADO - BELGE

Alfred Proulx, prop.
3732, Masson - 727-8151

- Un grand choix de livres neufs et usagés
- Remise de 20 à 30% aux étudiants.
- Vente • Echange
- Location

La muraille de brume (roman) et Visage nu (poèmes) deux oeuvres de Madeleine Leblanc dont les critiques ont fait des éloges encourageants.

"En employant, dans son recueil de poèmes, le sincère 'je' qui trahit la confession intime, et en faisant état de ses propres sentiments dans le roman, l'auteur s'est totalement et volontairement engagé..."

"Le droit" Ottawa "Raresment poète à-t-il écrit avec une aussi farouche audace, et orchestré avec autant de relief, la pensée de notre peuple vers les rendez-vous que lui fût la liberté..."

E. A. Grenier "Le soleil" Québec

"Les chapitres 12 et 13 contiennent des passages remarquables. Je pense que Madeleine Leblanc, pour écrire d'excellents romans, si elle persiste à publier..."

Guy Robert "Le Petit Journal" Montréal

Éditions Beauchemin En vente dans toutes les bonnes librairies

LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

est l'éditeur de

FÉRIE

de

CÉCILE CHABOT

ouvrage qui lui a valu la Médaille de l'Association Canadienne des Bibliothèques

En vente dans toutes les librairies

PRIX: 1.50

ENFIN DISPONIBLE

Un catalogue donnant la liste complète de tous les livres format de poche



DEMANDE D'INFORMATION

Sans aucune obligation de ma part j'apprécierais recevoir la liste complète de tous les livres format de poche parus à ce jour ainsi que vos conditions générales de vente.

NOM

ADRESSE

AGE SI EN BAS DE 21

COMPTOIR POSTAL DU LIVRE
(INSTITUT LITTÉRAIRE DU QUÉBEC)

470, RUE DE LA COURONNE

QUÉBEC 2, P.Q.

LE PLUS BEAU CHOIX

pour

Vos cadeaux des Fêtes

pour tous les âges — tous les goûts

II
AMBIANCE
IDÉALE
POUR
BOUQUINER
II

- * ROMANS • ESSAIS • HISTOIRE
- * THÉÂTRE • MUSIQUE • POÉSIE
- * LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES
- * LIVRES D'ART (choix incomparable)
- * LITTÉRATURE DE JEUNESSE
- * VOYAGES • RÉCITS • CONTES
- * ALBUMS ILLUSTRÉS

Lorsque, téléphonez ou mieux encore venez voir

Centre Éducatif et Culturel Inc.

LIBRAIRIE

766 ouest, rue SHERBROOKE

AV. 8-2225

Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9.30, et tous les soirs à partir du 5 décembre

Stationnement facile derrière le magasin

théâtre

musique

cinéma

variétés

la
Musique
par
Gilles POTVIN

A LA PLACE DES ARTS

Witold Malcuzyński

C'est à Witold Malcuzyński que revient l'honneur de donner le tout premier récital de piano dans la Grande Salle de la Place des Arts, mercredi soir dernier, sous les auspices de Canadian Concerts and Artists. Le virtuose polonais est bien connu et admiré à Montréal. Il n'est donc pas étonnant que l'on soit venu en foule pour l'entendre dans un programme entièrement consacré à Chopin. Le pianiste accompli a été salué par une importante tournée canadienne, comprenant une vingtaine de récitals consacrés à son compatriote, ceci à l'occasion du millénaire de la Pologne.

En Malcuzyński, Chopin trouve un interprète d'une indiscutable authenticité, autant dans les pièces courtes de caractère populaire comme les mazurkas et les valse, que dans les œuvres plus substantielles, telles les sonates et les ballades. Sous ses doigts, le moindre trait, l'accord le plus simple, identifie aussitôt le compositeur. Dans son art, on sent une maturité et une autorité qui confèrent à la musique de Chopin tout son classicisme, un peu comme

s'il s'agissait de Mozart et de Beethoven.

Ceci dit, il a semblé que Malcuzyński ait mis un peu de temps à se réchauffer et à entrer dans le cœur de son sujet. La prudence contrôlée qui a présidé à l'exécution de la Polonaise qui ouvrait le programme ainsi que dans l'extraordinaire Fantaisie en fa mineur et la Sonate No 3, en si mineur, pourrait être attribuée à l'état de l'instrument mis à sa disposition, qui montrait des signes de faiblesse dès le début du programme. Une touche défectueuse devait éventuellement interrompre le récital et ce n'est qu'après avoir fait informer l'auditoire de cette situation que l'artiste consentait à poursuivre l'exécution de son programme.

Malgré une légère tension, la première moitié du récital nous a valu de très beaux moments, particulièrement dans la Fantaisie et dans l'émouvant Largo de la troisième sonate.

Après l'entracte, le jeu de Malcuzyński s'est révélé plus détendu et plus souple. Le magnifique Nocturne en do mineur a revêtu le caractère

poétique qui lui convient et la Ballade No 3, en particulier, a été jouée avec cette alternance du drame et de la méditation qui caractérisent ces pages.

Le reste du programme fut exécuté avec le même souci de communication. Malcuzyński s'était rapproché davantage de Chopin et réussit à transporter l'auditoire dans l'intimité du compositeur avec deux mazurkas, la valse en si mineur et l'étréchant Scherzo No 2, en si bémol mineur. On sentait que là, le pianiste avait oublié le piano et ses contingences pour s'engager dans un dialogue avec le compositeur, dont les échos parvenaient dans la salle sans la moindre contrainte.

Nous avons ainsi retrouvé le Malcuzyński des grands soirs et l'ovation que lui accorda alors l'auditoire arriva comme la chose la plus naturelle et la plus spontanée. C'est avec un plaisir évident que la salle écouta plusieurs rappels, dont une mazurka et la célèbre valse en si bémol majeur.



Léo Ferré est arrivé ces jours-ci à Montréal à bord d'un appareil d'Air-Canada. Il en était à son premier voyage en avion. Il fera un tour de chant à Montréal et à Québec. On le voit ici en compagnie de son épouse et de M. Nicolas Koudiatzoff, directeur de Canadian Concerts and Artists. Un autre chansonnier, Charles Trenet, est arrivé dans la métropole mercredi soir pour une série de concerts.

A la Comédie canadienne

LÉO FERRÉ et les excès du music-hall

par Jean BASILE

Est-ce parce que je considère les chansons de Léo Ferré parmi les plus belles qui soient dans la chanson française, mais je dois dire que le spectacle qu'il présente actuellement à la Comédie-Canadienne m'a en quelque sorte, gêné. En effet, puisque aussi bien les chansons se suffisent amplement à elles-mêmes, pour quelles raisons les avoir encombrés d'un matériel lumineux et d'une mise en scène touffue comme j'ai peu vu dans le domaine du music-hall. Ces "spots" de couleurs qui changent de nombreuses fois lors de chaque chanson, ces "effets" parlés dans l'interprétation vocale, ces gestes, etc., que viennent-ils faire sinon nous distraire et, en ce qui me concerne quand il s'agit de Léo Ferré, je ne veux pas être distrait.

D'ailleurs, Léo Ferré n'est manifestement pas à l'aise dans un tel contexte. Il a tendance à exagérer, à charger et il arrive maintenant qu'un seul détail mal venu gâche, littéralement, la chanson comme cela s'est produit pour "Est-ce ainsi que les

hommes vivent" ou "Nous deux", ces deux chefs-d'œuvre qui resteront, je pense, dans le répertoire éternel de la chanson. On a donc du mal à ne pas lui en vouloir un peu. Sans doute, sur le plan strict du "show business", Léo Ferré était tenu par les exigences du temps à s'organiser; il eut pu le faire de façon plus simple et disons-le, sans mégalo-manie. Je pense que tout y aurait gagné.

On me dira que c'est sans importance et que la qualité des chansons, le charme indéniable de l'interprète quand il ne force pas son talent de comédien suffisent largement à faire de ce récital une excellente et enrichissante soirée. C'est assez vrai et la critique désarme devant "Vingt ans", "Comme à Ostende" sur un poème de Causim, "Le Temps du Tango" du même poète. On oublie alors tout ce que je signale

plus haut pour ne s'étonner plus que de la qualité de telles œuvres, de leur sensibilité. C'est d'un grand prix de savoir que le music-hall ne sert pas uniquement à promouvoir le twist ou la rengaine sentimentale. Quant aux chansons d'esprit nettement satirique comme "Les Rupins" ou "Cannes-la-braguette", elles conservent leur charge de dynamisme et, chose curieuse, sans une once de méchanceté mesquine; c'est ce qui fait leur force.

Si j'étais Léo Ferré, je demanderais que l'on simplifie mes éclairages, que l'on épure de tous ses effets ma mise en scène et j'opterai pour la plus franche sincérité. Je tâcherais de faire oublier que je suis une vedette pour ne donner de moi que ce qu'il y a de plus beau et de plus authentique. Après tout, me dirais-je, je ne suis pas Joséphine Baker et peu importe les plumes qui me parent.

Horaires des spectacles

THÉÂTRE
THÉÂTRE ANJOU — "Chérie noire" — Tous les soirs à 8 h, dim. à 8 h 30.
THÉÂTRE LA BOULANGERIE — (Les Apprentis-Sorciers) "Maitre Puntila" — jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 7 h 30.
THÉÂTRE LE GREGOIRE — "Le Roi se meurt" — à 8 h, 45.
THÉÂTRE NATIONAL — (Théâtre Québec) "L'Auberge des Morts Subites" — Tous les soirs à 8 h, 45.

CINÉMA
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE — (Orpheum) "L'Avare" — 9 h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (Stella) — "Le Fils d'Achille" — tous les soirs, à 8 h 30; dim., mat. à 2 h 30 et 7 h 30.
LES SALTIMBANQUES — "L'Enfant-rat" — jeu, ven., sam., à 8 h 30; dim. 7 h 30.
AHUNTSIC — "J'irai cracher sur vos tombes" — semaine 6:45 - 10:15 sam., dim., 3:05 - 6:45 - 10:15.

EN QUELQUES REGARDS DE CAMERA...

visionnement public à l'Office national du film le mercredi, 27 novembre à 8h30 du soir

MOUVEMENT DE CIEL de John Feeney
LES PETITS ARPENTS de Raymond Garceau
PETIT DISCOURS DE LA METHODE de Patry et Jutra
FRERE MARIE-VICTORIN Clément Perron

AUDITORIUM DE L'ONF

3255, chemin Côte de Liesse - Entrée libre

AUJ. 2h., 8h.30 RES.: AV. 8-5603
pour 3 semaines seulement...
sur demande populaire...
THE BEST OF CINERAMA
Les plus belles scènes comme les plus étonnantes, toutes réunies en un seul et même spectacle.
8h.30 tous les soirs dimanches compris: \$2.40 orch. et loges, \$1.75 balc. — 7h. mercredi: \$1.75 orch. et loges, \$1.20 balc. — 7h. sam. et dim.: \$2.00 orch. et loges, \$1.50 balc. — 5h. sam. et dim.: \$2.40 orch. et loges, \$1.75 balc. ENFANTS, 10 ANS. ADMIS mer., sam., dim. 7h.
GUICHET OUVERT 10 h. à 9 p.m. LE DIMANCHE midi à 4 p.m.
CINERAMA IMPERIAL
160 BLEURY, Montréal - Int. AV. 8-7102

DERNIERE SEMAINE
4e MOIS
CINEMA FESTIVAL
1204 EST RUE STE-CATHERINE 325-4600
Tous les jours 7.30 P.M.
Le chef-d'œuvre de Fritz Lang!
Version Originale Sous-Titres Anglais
CINEMA FESTIVAL Présenté par SON PROGRAMME SPECIAL
— Une étonnante symphonie cinématographique —
"Une grande beauté visuelle" PONTAUD, "La Fresse"
"L'ILE NUE" est un film admirable, de beauté, et souvent de tendresse. BASILE, "Le Devoir"
Tous les jours 8.30 P.M.
Ces films ne seront pas présentés ailleurs à Montréal.

"Tabarin" — semaine 8.30 sam., dim., 1.10 - 4.50 - 8.30.
ALOUETTE — "Cleopatra" — Lundi à samedi, 8.00; sam., 7.30; mats.: mer., sam., dim. et fêtes, 2.00.
AVENTURE — "We joined the navy" — 1.30 - 3.15 - 5.20 - 7.20 - 9.30.
BIJOU — "Vanina Vanini" 2.25 - 6.25 - 10.30 — "La Vérité" 12.20 - 4.20 - 8.20.
CANADIEN — "Source de Vie" — 1.10 - 4.10 - 7.05 - 10.05 "A Bout de Nerf" — 12.00 - 2.55 - 5.50 - 8.50.
CAPITOL — "A Gathering of Eagles" — 10.05 - 12.20 - 2.35 - 4.55 - 7.10 - 9.30.
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — (Salle Alain-Resnais) "L'Immortelle" — Lundi au vendredi 7.30 - 9.30.

THÉÂTRE LA BOULANGERIE - 5140, De Lanaudière
MAITRE PUNTILA
BERTOLT BRECHT
4 DERNIERES (COMPLET!) Les Apprentis-Sorciers

ELIZABETH TAYLOR
RICHARD BURTON - ROX HARRISON
In Joseph L. Mankiewicz
CLEOPATRA
à TODD-AO - Color by De Lue
MATINEES — Merc. à 2 p.m., \$2.00 Sam., Dim. et Fêtes à 2 p.m., \$2.50
SOIRS — Lundi à jeudi à 8.00 p.m., \$2.00 — Ven., Sam. et Fêtes à 8.30 p.m., \$2.50 — Dim. à 7.30 p.m., \$2.50
Représentation pour étudiants, le samedi à 9 a.m.
ALOUETTE
à L'ELYSEE - 1204 EST, 325-4600

L'AMORALITÉ des jeunes! L'IMMORALITÉ des aînés!
La main chaude
copie torréfiée
PAULETTE DUBOST JACQUES CHARRIER
2e SEMAINE
ADULTES Se semaine
Dern. repr. complète. Tous les soirs à 8h30 p.m.
LAVAL
4662 ST-BASILE W. 2-8264

ELIZABETH TAYLOR / RICHARD BURTON
LOUIS JOURDAN
ELSA MARTINELLI
MARGARET RUTHERFORD
MAGGIE SMITH
ROD TAYLOR
ET ORSON WELLES
L'HISTOIRE D'UN AMOUR DRAMATIQUE
The V.I.P.s
2e SEMAINE
LOEW'S

...BEHIND THE FANCY CLOTHES... INTO THE MOST PRIMITIVE, THE MOST PRIVATE AFFAIRS OF WOMEN
WOMEN OF THE WORLD
TECHNICOLOR
Horaires: 12.30 - 3.00 - 6.15 - 7.30 - 9.45.
5e SEM.
JEAN GABIN
JEAN PAUL BELMONDO
HENRI VERNHEIM
MONKEY IN WINTER

(Salle dorée) "La fille aux yeux d'or" — 2.40 — "Comment réussir en amour" — 8.00 soir 7.40 dim., 2.40.
EMPIRE CINEMA D'ESSAI — "J'irai cracher sur vos tombes" — semaine 6.45 - 10.25 sam., dim., 3.05 - 6.45 - 10.25 "Léon Morin, prêtre" — semaine 8.30 sam., dim., 1.10 - 4.50 - 8.30.
FRANÇAIS — "Espionnage à Hong Kong" — 11.20 - 2.45 - 6.10 - 9.30 "Carillons sans joie" 9.40 - 1.00 - 4.25 - 7.50.
KENT — "Mondo Cane" — 1.00 - 2.50 - 4.55 - 6.55 - 9.00.
LOEW'S — "The V.I.P.s" — 10.20 - 12.35 - 2.45 - 4.55 - 7.10 - 9.30.
LAVAL — "La Main Chaude" — 12.30 - 3.40 - 6.50 - 10.05 "La Gamine" — 2.25 - 4.00 - 6.40.
MONKLAND — "Lawrence of Arabia" — 12.55 - 4.30 - 8.05.
PALACE — "Irma la Douce" — 10.20 - 12.35 - 1.30 - 4.10 - 8.50 - 12.40 - 3.30 - 4.10 - 8.50.
PAPINEAU — "Mon ami Josette" — 12.55 - 4.20 - 1.55 "Mille stop" — 2.25 - 4.00 - 6.40.
PLACE VILLE MARIE — (Grande salle) "Women of the world" — 12.50 - 2.05 - 3.15 - 7.30 - 9.45 (Petite salle) "Monkey in Winter" — 12.40 - 2.50 - 4.55 - 7.00 - 9.15.

LA COMÉDIE DE L'ANNÉE
L'Auberge des Morts Subites
133e
CAVA
THÉÂTRE NATIONAL — 1220 est, Ste Catherine — 521-4751

LES PRODUCTIONS SAMUEL GESSER PRÉSENTENT
EN PERSONNE
BELAFONTE
et **MIRIAM MAKEBA**

25 NOVEMBRE — 1er DÉCEMBRE
5 DÉCEMBRE — 8 DÉCEMBRE
Matinées: 30 novembre, 7 décembre
MATINEES: \$6.90 — \$5.95 seulement.
SOIRES SUR SEMAINE: \$7.50 — \$6.50 seulement.
SOIRES VENDREDI, DIMANCHE: \$7.95 — \$6.95 seulement
Billets en vente aux guichets de la Place des Arts

ÉLYSÉE CINÉMA D'ESSAI 35 x MILTON W. MYL V12-6953
SALLE RESNAIS
L'IMMORTELLE
Réalisé par Alain Robbe-Grillet Avec Françoise Brion et Jacques Doniol-Valcroze
EISENSTEIN ORSON WELLES
CITIZEN KANE
UN GRAND CLASSIQUE DU CINÉMA

LÉO FERRÉ
EN PERSONNE à la
COMÉDIE CANADIENNE
CE SOIR 8h.30
et jusqu'au 30 nov.
MATINEE: DIMANCHE, 2H.30
BILLETS EN VENTE à la Comédie Canadienne; à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke s.; chez Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Catherine s. et 2140 de la Montagne; "Elles" Boutique Inc., 1434 Sherbrooke s.; au Salon de l'Horlogerie, 4948 St-Denis; chez Charlebois Bijouterie, 2115 Jean-Talon s.; chez Fortin Télévision, 47 Fleury s.; à la Librairie Ducharme, 418 Notre-Dame ouest.

le roi se meurt
d'EUGÈNE IONESCO
AVEC CHARLOTTE BOISJOLI KIM YAROCHEVSKAYA DENISE MORELLE MAURICE DALLAIRE ANDRÉ MULLER JACQUES GODIN
Mise en scène de Jean-Pierre Ronfard
Décor et costumes de François Barbeau
Musique de Gilles Bastien
Direction artistique de Françoise Berd
Egégore
188 est Blvd. Dorchester
TEL. 866-9344
9h. tous les soirs
Matinée Dim.: 2h.30
Soirée Dim.: 7h.30
Lundi (relâche)
tarifs spéciaux pour étudiants (sauf le samedi)

le théâtre du nouveau monde
L'AVARE
de MOLIÈRE
CE SOIR A 9 H.
Demain soir à 7h.30
THÉÂTRE ORPHEUM VI. 5-7149
525 ouest, rue Sainte-Catherine

la
Télévision
par
Nicole CHAREST

Parcourir le monde, donner à voir, projeter une pensée chez soi, nous obliger à une réflexion absolue, telle est la fonction de la télévision. Découvrir un langage, effectuer des recherches esthétiques, intéressantes et nouvelles, en un mot, être "à l'heure" de la télévision, telle est la fonction de l'homme national du film.

Il arrive que cela se retrouve en une émission privilégiée profitant de l'audience de l'un, des moyens techniques de l'autre. Aucun film (quel producteur s'y risquerait?), aucun journal (condamné au texte, à l'image fixe), aucune télévision (obligée à aller trop vite), ne pouvait comme "La Cité Idéale" de l'émission "Temps Présent" nous entraîner dans une telle exploration des cités des hommes.

Nous naissons, vivons dans un lieu dont nous ignorons l'évolution. Qu'est-ce que la ville? Comment est-elle apparue? Quel rôle joue-t-elle? Est-elle vouée à s'annuler victime de ses contradictions, ou bien notre globe est-il appelé à devenir une vaste et unique ruche urbaine? Les questions sont posées.

Les documents nous ramènent à l'univers médiéval où les facteurs de regroupement des hommes sont liés au sacré. La Cité se construit dans les avatars modernes: l'habitat contemporain, l'habitat pour salariés conçue dans le seul souci de

l'immédiat: on peut s'y loger mais nul ne sait si on peut y passer sa vie, y vieillir — la ville prise au piège de son gigantisme — l'enfer des circulations — les petites maisons avec ou sans volets verts sur des pelouses fondues dans des jardins bien propres; banlieues d'aujourd'hui aménagées sans plan et sans liaison véritable avec l'agglomération, zones 10 fois, 100 fois plus étendues que la ville qu'elles enserrant, — nous font craindre pour les cités futures. Car on a oublié qu'une ville est faite pour abriter les hommes et non les hommes faits pour meubler une ville ou ses alentours.

"La Cité Idéale" a été réalisée d'après Lewis Mumford. L'historien de la ville recherche ce que la cité a fait pour anoblir l'homme dans le passé, le sociologue se demande pourquoi elle lui déroberait maintenant les récompenses que la vie urbaine pourrait lui donner. Ceci nous concerne tous qui risquent de disparaître sans qu'on s'en soit aperçu.

C'est le rôle de deux organismes d'Etat d'apporter au public un certain nombre de connaissances dans les domaines les plus variés de l'activité humaine. Cette mission éducative et culturelle dont on nous rabat continuellement les oreilles, nous vaut de nombreuses émissions d'un intérêt... soporifique. Advenant une émission vi-

vante et bien faite, on la case à une heure d'écoute impossible: vous regardez la télévision, à 5:30 heures, le samedi?

Savoir si la ville telle que nous la connaissons maintenant survivra à l'engorgement de l'industrialisation, à l'engorgement de la circulation, ce n'est pas là l'important. L'important, ce sont les amours de la ville du Mont St-Anne et du Rocher Percé. Cela vous étonne; pourquoi? "Les programmes possèdent une valeur relative, liée à la place qu'ils occupent et à l'importance qu'on leur accorde par rapport aux autres programmes." Si je pars de ce principe qu'énonce Étienne Lalou dans "Regards neufs sur la télévision", force m'est d'admettre que les problèmes de la cité sont minimes en comparaison des réactions de l'homme pris sur le vif dans une situation farfelue (Inzoules d'une caméra) ou de l'énorme bagage culturel que nous valent les jeux (La Poule aux œufs d'or).

Pour quel public, au nom de quelle politique, selon quel critère de choix, de goût, d'intérêt, établit-on un horaire de télévision? Ceci dit, "La Cité Idéale", ce n'est pas de l'art, de la création cinématographique de haut vol. C'est tout simplement un outil tenu par de bons exécutants au service d'une information; et c'est une des choses que l'ONF réussit le mieux. J'avoue au risque de choquer tout le monde, que cela m'intéresse infiniment plus qu'une petite idée avec la-

quelle on jongle 28 minutes, se croyant artiste.

Est-ce à dire que "La Cité Idéale" est sans reproches? Le projet a attendu près de 6 ans avant de se voir réalisé. Alors, bien-sûr, Mumford a beau avoir abordé avec dynamisme la sociologie urbaine, Parkinson, d'autres sont allés plus loin encore. Aussi des images d'un temps qui ne s'arrête pas viennent parfois contredire ses théories.

Enfin, l'idée acceptée, chacun a cogité et 22 "reporters" à Amsterdam, Paris, Montréal, Stockholm, Londres et Orléans, nous ont ramené une moisson d'images. Il y a le prévisible de la cité des hommes, parfois le reportage à l'ancienne manière, et des moments admirables. De façon immédiate et rapide, selon la télé, voici le visage de la misère entrevue dans les faubourgs, des enfants jouant au baseball dans la rue car la nature a déserté la ville et la rue supplée aux stades. Voici le visage de l'homme en route pour le travail, d'un seul regard, la caméra le suit.

La série cependant est longue qui, malgré un montage astucieusement serré, nous vaut six épisodes et beaucoup de redites. J'aurais voulu, puisqu'on tenait tant aux six émissions qu'on nous montre, à l'état de maquettes, les grands projets refusés qui eussent donné le visage du siècle à tant de nos villes. J'aurais voulu qu'on donne la parole aux urbanistes, que leurs réflexions poussées à son terme ce qui pouvait devenir sur nos écrans une passionnante et décisive chose documentée.

Qu'importe. Il y a Mumford chez nous, dans la version française, Raymond Charette le remplace, nous entretenant seul à seul, des problèmes de l'expansion des métropoles et de l'équilibre à définir. Qu'advient-il de tout cela? On regarde cet homme placide et humain proposer des solutions, procéder par expérimentations successives, à portée de la vie, des traditions de l'histoire, s'inspirer de ce qui existe sur la terre, démontrer à l'aide d'images cette réussite suédoise qui aboutit à la mise en place de secteurs "normalisés" et "typiques". Amsterdam la belle qui réalise sa virtualité dans un lien vrai avec le paysage marin, ou les cités nouvelles près de Londres aménagées en pleine verdure autour d'un ancien bourg. Le visage bouge à peine, on pourrait croire que la caméra, comme fascinée, s'est immobilisée. Pas besoin de truc ni d'effets spéciaux: cet homme, simplement, à quelque chose à dire.

COTE
MORALE
DES
FILMS

"Service de l'Office catholique national des Techniques de diffusion"

A BOUT DE NERFS: Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

L'AMÉRICAIN ET L'AMOUR: Un dialogue passionnel épique et quelques scènes osées font réserver le film aux adultes. Adultes. Cote réservée.

CARRILLON SANS JOIE: Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

CARRY ON CRUISING: Des tentatives pour réserver le film aux adultes. Adultes. Cote réservée.

CLEOPATRA: En tentant de donner vie à des personnages historiques dont il montre la grandeur et les faiblesses, le film est une illustration de la ruine apportée par les excès de la passion et de l'ambition. L'insistance qu'on y met à présenter des scènes nettement suggestives motive une cote sévère. A déconseiller.

AMOUR: Certaines légèretés de conduite font réserver l'ensemble aux adultes. Adultes. Cote réservée.

COMMENT REUSSIR: La confusion des valeurs morales, la sympathie accordée aux personnages déséquilibrés et dépravés appellent des réserves. Adultes. Cote réservée.

THE CONDEMNED OF ALTONA: Le film condamne le nazisme et les atrocités qui ont résulté. La moralité et le pessimisme de l'ensemble motivent toutefois des réserves. Adultes. Cote réservée.

LES COUSINS: Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

ESPIONNAGE A HONG-KONG: Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

ET SATAN CONDUIT LE BAL: Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

35 DAYS AT PEKING: L'idylle sentimentale est traitée avec discrétion. Les divers personnages sont peints par ailleurs de courage et de générosité. Adultes et adolescents.

FILLE AUX YEUX D'OR: Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

GAMINE: La cote sévère nait de scènes anodines, en dépit de certains détails peu éducatifs. Adultes et adolescents.

GATHERING OF EAGLES: A: Ce film met en relief les qualités de discipline et de maîtrise de soi qu'exige la vie militaire. Adultes et adolescents.

HOW THE WEST WAS WON: Ce film rend hommage au courage et à la persévérance des pionniers de l'Ouest américain, sans cacher les déficiences de certains d'entre eux. Adultes et adolescents.

LE NUL: L': Ce film est un témoignage émouvant de travail persévérant et d'esprit familial en même temps qu'une méditation sur la condition humaine. Adultes et adolescents.

IMMORTELLE: L': Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

IRMA LA DOUCE: Le contexte d'humour et de fantaisie atténue la portée de scènes assez crues et d'un certain ridicule jeté sur la vertu. Adultes, de nettes réserves.

JOSEPH AND HIS BROTHERS: Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

JULES CÉSAR, CONQUÉRANT DE LA GAULE: Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

LAWRENCE OF ARABIA: Le caractère biographique du film atténue la portée de quelques scènes de cruauté de la part d'Arabes, qui par ailleurs font preuve de belles qualités humaines. Adultes et adolescents.

L-SHAPED ROOM, THE: Ce film prend position contre l'exploitation et contient des scènes assez crues de cruauté de la part d'Arabes, qui par ailleurs font preuve de belles qualités humaines. Adultes et adolescents.

MADEMOISELLE STOP: La liberté de discussion de l'histoire motive des réserves. Adultes. Cote réservée.

MAIN CHAUD: La: Ce film est un dialogue passionnel épique et quelques scènes osées font réserver le film aux adultes. Adultes. Cote réservée.

M (M LE MAUDIT): Le décalage entre le personnage principal et l'atmosphère assez morbide du film le font réserver de préférence aux adultes. Adultes.

MON AMI JOSEPH: Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

MONDO CARI: Le parti pris éducatif de présenter l'humanité sous un jour dégradant et le ridicule le dispute à la cruauté et à la vulgarité motive de nettes réserves. Adultes. Cote réservée.

MONKEY IN SUIT: A: Ce film au dialogue cru présente l'ivrognerie comme un exutoire à la vie de l'existence. Adultes. Cote réservée.

OEIL DU MONOCLE: L': Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

SEUL CONTRE ROME: Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

SODOME ET GOMORRHE: Cette façon d'exploiter la Bible et des fins cyniques, ainsi qu'un excès de violence et de scènes suggestives motivent de nettes réserves. Adultes. Cote réservée.

SOURCE DE VIE: Ce film de tendance positive souligne des actes de dévouement au service d'une communauté humaine. Adultes et adolescents.

STRIP-TEASE: L'indulgence manifestée pour le métier d'effévolé et les pluriels natures de strip-tease motivent la cote la plus sévère. A proscrire.

TENDER IS THE NIGHT: Cette peinture d'un cas pathologique qui aboutit au divorce motive des réserves. Adultes. Cote réservée.

TRANSATLANTIC: Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

THE V. I. P.: Le sujet du film, impliquant un amour adultère, ne convient qu'aux seuls adultes. Adultes.

WE JOINED THE NAVY: Une séquence suggestive motive des réserves. Adultes. Cote réservée.

WILD AND THE WILLING, THE: En dépit d'une fin qui se veut positive, un dialogue cru et une description réaliste de l'indolence des principaux personnages motivent une cote sévère. A déconseiller.

WOMEN OF THE WORLD: Sous des prétentions documentaires le film manifeste une recherche érudite de la femme. A proscrire.

discipline et de maîtrise de soi qu'exige la vie militaire. Adultes et adolescents.

HOW THE WEST WAS WON: Ce film rend hommage au courage et à la persévérance des pionniers de l'Ouest américain, sans cacher les déficiences de certains d'entre eux. Adultes et adolescents.

LE NUL: L': Ce film est un témoignage émouvant de travail persévérant et d'esprit familial en même temps qu'une méditation sur la condition humaine. Adultes et adolescents.

IMMORTELLE: L': Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

IRMA LA DOUCE: Le contexte d'humour et de fantaisie atténue la portée de scènes assez crues et d'un certain ridicule jeté sur la vertu. Adultes, de nettes réserves.

JOSEPH AND HIS BROTHERS: Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

JULES CÉSAR, CONQUÉRANT DE LA GAULE: Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

LAWRENCE OF ARABIA: Le caractère biographique du film atténue la portée de quelques scènes de cruauté de la part d'Arabes, qui par ailleurs font preuve de belles qualités humaines. Adultes et adolescents.

L-SHAPED ROOM, THE: Ce film prend position contre l'exploitation et contient des scènes assez crues de cruauté de la part d'Arabes, qui par ailleurs font preuve de belles qualités humaines. Adultes et adolescents.

MADEMOISELLE STOP: La liberté de discussion de l'histoire motive des réserves. Adultes. Cote réservée.

MAIN CHAUD: La: Ce film est un dialogue passionnel épique et quelques scènes osées font réserver le film aux adultes. Adultes. Cote réservée.

M (M LE MAUDIT): Le décalage entre le personnage principal et l'atmosphère assez morbide du film le font réserver de préférence aux adultes. Adultes.

MON AMI JOSEPH: Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

MONDO CARI: Le parti pris éducatif de présenter l'humanité sous un jour dégradant et le ridicule le dispute à la cruauté et à la vulgarité motive de nettes réserves. Adultes. Cote réservée.

MONKEY IN SUIT: A: Ce film au dialogue cru présente l'ivrognerie comme un exutoire à la vie de l'existence. Adultes. Cote réservée.

OEIL DU MONOCLE: L': Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

SEUL CONTRE ROME: Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

SODOME ET GOMORRHE: Cette façon d'exploiter la Bible et des fins cyniques, ainsi qu'un excès de violence et de scènes suggestives motivent de nettes réserves. Adultes. Cote réservée.

SOURCE DE VIE: Ce film de tendance positive souligne des actes de dévouement au service d'une communauté humaine. Adultes et adolescents.

STRIP-TEASE: L'indulgence manifestée pour le métier d'effévolé et les pluriels natures de strip-tease motivent la cote la plus sévère. A proscrire.

TENDER IS THE NIGHT: Cette peinture d'un cas pathologique qui aboutit au divorce motive des réserves. Adultes. Cote réservée.

TRANSATLANTIC: Cote provisoire. Adultes. Cote réservée.

THE V. I. P.: Le sujet du film, impliquant un amour adultère, ne convient qu'aux seuls adultes. Adultes.

WE JOINED THE NAVY: Une séquence suggestive motive des réserves. Adultes. Cote réservée.

WILD AND THE WILLING, THE: En dépit d'une fin qui se veut positive, un dialogue cru et une description réaliste de l'indolence des principaux personnages motivent une cote sévère. A déconseiller.

WOMEN OF THE WORLD: Sous des prétentions documentaires le film manifeste une recherche érudite de la femme. A proscrire.

HORAIRES DE
LA TÉLÉVISION

SAMEDI 23 NOVEMBRE

CBFT — Canal 2

8:15 Musique

8:45 Cours universitaires

9:30 Cours universitaires

10:15 Cours universitaires

11:00 Péninsule

11:30 Am-Stram-Gram

12:00 Le défilé du

12:30 NOËL

13:00 Coucou

13:30 Les hommes et les femmes

14:00 Les hommes et les femmes

14:30 Les hommes et les femmes

15:00 Les hommes et les femmes

15:30 Les hommes et les femmes

16:00 Les hommes et les femmes

16:30 Les hommes et les femmes

17:00 Les hommes et les femmes

17:30 Les hommes et les femmes

18:00 Les hommes et les femmes

18:30 Les hommes et les femmes

19:00 Les hommes et les femmes

19:30 Les hommes et les femmes

20:00 Les hommes et les femmes

20:30 Les hommes et les femmes

21:00 Les hommes et les femmes

21:30 Les hommes et les femmes

22:00 Les hommes et les femmes

22:30 Les hommes et les femmes

23:00 Les hommes et les femmes

23:30 Les hommes et les femmes

24:00 Les hommes et les femmes

24:30 Les hommes et les femmes

25:00 Les hommes et les femmes

25:30 Les hommes et les femmes

26:00 Les hommes et les femmes

26:30 Les hommes et les femmes

27:00 Les hommes et les femmes

27:30 Les hommes et les femmes

28:00 Les hommes et les femmes

28:30 Les hommes et les femmes

29:00 Les hommes et les femmes

29:30 Les hommes et les femmes

30:00 Les hommes et les femmes

30:30 Les hommes et les femmes

31:00 Les hommes et les femmes

31:30 Les hommes et les femmes

32:00 Les hommes et les femmes

32:30 Les hommes et les femmes

33:00 Les hommes et les femmes

33:30 Les hommes et les femmes

34:00 Les hommes et les femmes

34:30 Les hommes et les femmes

35:00 Les hommes et les femmes

35:30 Les hommes et les femmes

36:00 Les hommes et les femmes

36:30 Les hommes et les femmes

37:00 Les hommes et les femmes

37:30 Les hommes et les femmes

38:00 Les hommes et les femmes

38:30 Les hommes et les femmes

39:00 Les hommes et les femmes

39:30 Les hommes et les femmes

40:00 Les hommes et les femmes

40:30 Les hommes et les femmes

41:00 Les hommes et les femmes

41:30 Les hommes et les femmes

42:00 Les hommes et les femmes

42:30 Les hommes et les femmes

43:00 Les hommes et les femmes

43:30 Les hommes et les femmes

44:00 Les hommes et les femmes

44:30 Les hommes et les femmes

45:00 Les hommes et les femmes

45:30 Les hommes et les femmes

46:00 Les hommes et les femmes

46:30 Les hommes et les femmes

47:00 Les hommes et les femmes

47:30 Les hommes et les femmes

48:00 Les hommes et les femmes

48:30 Les hommes et les femmes

49:00 Les hommes et les femmes

49:30 Les hommes et les femmes

50:00 Les hommes et les femmes

50:30 Les hommes et les femmes

51:00 Les hommes et les femmes

51:30 Les hommes et les femmes

52:00 Les hommes et les femmes

52:30 Les hommes et les femmes

53:00 Les hommes et les femmes

53:30 Les hommes et les femmes

54:00 Les hommes et les femmes

54:30 Les hommes et les femmes

55:00 Les hommes et les femmes

55:30 Les hommes et les femmes

56:00 Les hommes et les femmes

56:30 Les hommes et les femmes

57:00 Les hommes et les femmes

57:30 Les hommes et les femmes

58:00 Les hommes et les femmes

58:30 Les hommes et les femmes

59:00 Les hommes et les femmes

59:30 Les hommes et les femmes

60:00 Les hommes et les femmes

60:30 Les hommes et les femmes

61:00 Les hommes et les femmes

61:30 Les hommes et les femmes

62:00 Les hommes et les femmes

62:30 Les hommes et les femmes

63:00 Les hommes et les femmes

63:30 Les hommes et les femmes

64:00 Les hommes et les femmes

peinture • sculpture • architecture • livres et objets d'art • tourisme

les
Beaux-arts
par
Laurent LAMY

Jeanne RHEAUME

A la Galerie Hénaut, 1430 ouest, rue Sherbrooke: une exposition sans surprise. Jeanne Rheaume, qui ne s'écartera pas de la voie de Matisse, nous envoie d'Italie, une peinture tout à fait sage, décorative et haute en couleurs. Toutefois, la répétition des textures, des motifs et des sujets laisse une impression d'arrangement, de fabrication, de travail un peu mécanique.

Cette peinture sèche fait regretter la Jeanne Rheaume des années passées, si l'on en juge par une toile de 1956, d'une poésie subtile.

Michèle BASTIN

La Galerie Martin, située juste en face du Musée, présente actuellement, dix-huit toiles de la Lauréate du 6^e Salon de la Jeune Peinture: Michèle Bastin.

L'exposition est intéressante, envoûtante même par les figures misérables, sordides ou perçues le regard narquois des personnages parisiens: "La clochard", "La Parisienne", "Au bistrot"... Un humour savoureux se dégage de ces toiles. De cette humanité légèrement caricaturée jaillit une impression de vie par la couleur et les attitudes bien saisies.

Ce sont là des illustrations de très grande qualité qui témoignent d'un tempérament sensible et d'un œil observateur. Le

- Jeanne RHEAUME, à la Galerie Hénaut
- Michèle BASTIN, à la Galerie Martin
- Ray MEAD, à la Galerie du Siècle
- Le 6^e Salon de la Jeune Peinture

mot "illustration" n'a rien ici de péjoratif. Mais c'est de l'illustration tout de même puisque ces toiles racontent bien une "histoire", ou captent une tranche de vie.

Quoique personnelle, la vision de Michèle Bastin reste superficielle. D'un peintre de dix-neuf ans, on ne doit pas attendre une maturité et une densité incompatibles avec ce très jeune âge.

On peut d'ailleurs mettre au crédit de Michèle Bastin, son dessin ferme et net, la construction solide de ses tableaux par la mise en place des personnages, faite d'une façon instinctive et enjouée. Pour une autodidacte de dix-neuf ans, c'est déjà beaucoup.

Ray MEAD

Au 1494 ouest de la rue Sherbrooke, la Galerie du Siècle, nouvelle galerie que dirige Madame Denyse Delrue, n'ouvre pas la saison avec un peintre souriant et facile: Ray Mead.

Sa peinture très proche du géométrisme n'en a pas toutefois la rigidité puisqu'on sent la trace de la main qui vacille et les formes ne sont que vaguement géométriques.

Si l'on s'attarde à la série de petites toiles, on découvre l'attrait de la ligne sinueuse qui vit sur un fond uni, la force de la tache née du contraste des cou-

leurs. Ceci est particulièrement évident dans "Full Moon", où une boule bleue est en équilibre sur deux cordes raides. Les formes et les traits qui s'inscrivent dans l'espace illimité du fond créent alors un frémissement coloré, une vibration optique.

Par contre, les grands formats sont décevants, parce qu'ils accusent une absence de touche personnelle, d'invention. Ils peuvent avoir les mêmes qualités que les petits formats, mais ils restent imprécis et secs.

Dans cette peinture d'espace, l'intérêt porte sur les rapports des masses entre elles et sur les rapports des masses et du vide.

C'est une peinture austère, aride même, qui a ses qualités et qui n'est pas toujours dépourvue de fantaisie.

6^e Salon de la Jeune Peinture

Organisé par M. Nathan Karcmar, le 6^e Salon de la Jeune Peinture présente, à l'Étable, une exposition vivante et diversifiée. Le jury était homogène, puisque, contrairement à ce qui se produit souvent, lors des concours artistiques, on ne se trouve pas en face d'un choix hétéroclite, résultant de tâtonnements et de compromis. Plusieurs tendances sont représentées et chacune des toiles a suffisamment de qualités pour justifier sa présence.

Tous les tableaux ne sont pas parfaits, mais leurs défauts sont sympathiques, dus à des hardiesses mal contrôlées à des essais téméraires. Ces jeunes existent. Ils ont de l'ambition et ne collent pas à une peinture sans risque, qui leur assurerait peut-être un succès immédiat et facile.

Le premier prix va à Michèle Bastin pour sa toile surréaliste "Métamorphose". On remarque "Vicar" de Henry Saxe, pour la liberté du geste, la force des couleurs, l'impression de vitalité. De Pierre Gendron, une toile enflammée, où fourmillent des formes libres et où éclatent des harmonies heureuses. De Pierre Coupey, "Requiem Study No 14", possède un certain mystère et contient des promesses, en dépit de sa facilité.

Le jury s'est montré audacieux en sélectionnant une œuvre mi-tableau, mi-sculpture, capable de susciter l'ire ou le rire des visiteurs. Il s'agit d'un baril de fer "écrahouillé" et fixé sur un panneau noir. Nina Raginsky qui pratique l'art des poubelles ou des déchets, a trouvé sans aucun doute cet objet dans l'état où il est présenté. A cause de ses couleurs très riches de métal rouillé et vieilli et de ses plis et replis qui créent des mouvements et des modulations de matière. Reste à savoir si c'est une œuvre d'art!

Enfin, un Salon où l'on ne s'ennuie pas.



Michèle BASTIN, jeune peintre de 19 ans, expose actuellement une série de toiles à la Galerie Martin, laquelle est située juste en face du musée des Beaux-arts. On peut lire, ci-contre, le compte rendu de cette exposition par Laurent Lamy.

La vie des Arts

Les 54 pièces de la collection Owens qui sont montrées à Montréal appartiennent à l'université Mount Allison, au Nouveau-Brunswick.

La collection entière, outre des dessins et aquarelles, comprend des œuvres américaines du 19^e siècle, en particulier de l'école de Philadelphie, et quelques pièces d'Europe continentale.

Selon de l'artisanat

Jusqu'au 8 décembre, se tient au Palais du Commerce, sous les auspices du ministère du Tourisme, le "Salon de l'Artisanat". A cette occasion, plus de 100 artisans ex-

posent et vendent leurs travaux. Durant cette manifestation, l'Association Professionnelle des Artisans du Québec organise un concours entre les exposants et distribue des prix pour les meilleurs travaux dans les différentes techniques. Le public est cordialement invité à visiter cette exposition qui prend, cette année, un nouvel essor. L'entrée est libre.

Né à Montréal en 1931, diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, il est professeur d'arts plastiques à la Commission des Ecoles catholiques de Ville Lasalle.

Expositions: Aspect de la peinture canadienne, Canada House, New-York, 12 peintres canadiens, Afrique du Sud; Biennale Canadienne 1963 à Londres (Angleterre) et Ottawa.

PRIX: "Lauréat de la Jeune Peinture 1960, premier prix du club des Beaux-Arts 1960, Mention, Winnipeg Show 1961. La Galerie Libre est ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 10 heures à 6 heures; le mercredi soir, de 8 heures à 10 heures.

A la Galerie Libre

Jusqu'au 3 décembre 1963, la Galerie Libre présente les huiles récentes de Jean-Guy Mongeau.

EXPOSITION

Fernand Leduc

26 NOV. AU 15 DEC.

VERNISSAGE MARDI 26 NOV. A 8 H. P.M.

Galerie Soixante

280 ouest, rue Sherbrooke AV. 8-5029
Tous les jours de 2 à 10 heures
Samedi et dimanche de 2 à 5 heures

EXPOSITION

PETRY WARGIN

œuvres récentes

galerie agnès lefort

1504 ouest, Sherbrooke WE. 2-8620
DU LUNDI AU SAMEDI: 10 à 6 MERCREDI SOIR: 8 à 10

EXPOSITION

DU 25 NOV. AU 8 DEC.

PIERRE RENAUD

œuvres récentes

GALERIE DU SIÈCLE

1494 ouest, rue Sherbrooke 932-0072
Mardi 10 a.m. à 6 p.m. DIMANCHE 2-6 p.m.
8 p.m. à 10 p.m.

RONALD DAVIES

THEATRE SEVILLE

restaurant les 2 cultures

EXPOSITION PERMANENTE

DAVIES HOUSE OF PAINTINGS

4408 ouest, Sherbrooke — 486-1264

1^{ère} EXPOSITION à Montréal

TAÏRA

jusqu'au 3 décembre

"L'Art français"

370 ouest Laurier 277-2179

Pour tout votre matériel d'artiste
consultez nos experts

OMER DESERRER

1455 St-Denis — AV. 8-0251
Centre d'achats Rockland
6955, rue St-Hubert

EXPOSITION

HENRY SAXE

Jusqu'au 4 décembre

galerie Camille Hébert

2075, BISHOP 849-9931

HEURES D'OUVERTURE:

Tous les jours: dimanche excepté 11.00 à 6.00 h. p.m.
Mardi soir de 8.00 à 10.00 h. p.m.

EXPOSITION

jusqu'au 3 décembre

JEAN-GUY MONGEAU

Galerie Libre

2100, rue Crescent Tél. 288-6080
Tous les jours 11 h. à 6 h., excepté dimanche
Mercredi 8 à 10 h. p.m. Dimanche 2 à 5 h. p.m.

EXPOSITION

MICHELE BASTIN

TOUT ETANT VENDU — Nous tenons à féliciter l'artiste et à remercier notre public qui a répondu si spontanément à notre invitation.

galerie MARTIN

(face au musée de Montréal)

1380 ouest, rue Sherbrooke — 845-2062

EXPOSITION

AQUARELLE DE COLOMBIE-BRITANNIQUE

jusqu'au 30 novembre

GALERIE WALTER KLINKHOFF

1200 ouest, rue Sherbrooke AV. 8-7306

Tableaux de Qualité d'Artistes Renommés

Pour un présent original pour votre résidence ou votre bureau

Tableaux de: Kriehoff, etc...

Plus de 100 tableaux et sculptures par des artistes Européens de renom:

Vieux-Maitres de 200 à 1800 A.D.

PRIVILEGE D'ECHANGE, 1 AN

PAIEMENTS MENSUELS, AUCUN FRAIS DE FINANCE

OUVERT tous les jours de 9 à 5.30 sauf le dimanche

DOMINION GALLERY

LE PLUS GRAND CHOIX DE TABLEAUX ET SCULPTURES AU CANADA



EXPOSITION

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

O'NEIL

A PARTIR DE

MERCREDI 27 NOV.

TAKASHIMA

Galleries Waddington

1456 ouest, rue Sherbrooke
VI. 4-5455

EXCELLENTE PRÉSENTATION D'ART CANADIEN GALERIE ROYALE

LA GALERIE ROYALE présente une exposition permanente de peintures sélectionnées avec soin parmi les meilleurs artistes canadiens

- HAROLD BEAMENT, R.C.A. 1898
- OSCAR DE LALL, R.C.A. 1903
- ALBERT CLOUTIER, R.C.A. 1902
- HENRI MASSON, L.L.D. 1907
- R. YORK WILSON, R.C.A. 1907
- G. ROBERTS, R.C.A. 1904
- STANLEY COSGROVE, A.R.C.A. 1911
- THURSTAN TOPHAM, A.R.C.A. 1888
- MARC AURELE FORTIN, A.R.C.A. 1888
- SHERRIFF SCOTT, R.C.A. 1887
- JOHN WALSH, 1908
- WILLIAM SHOWELL, 1905
- RENE GAGNON, 1927
- C.W. JEFFREYS, R.C.A., O.S.A., L.L.D., 1869-1952
- F.M. BELL-SMITH, R.C.A. 1846-1923
- CLARENCE GAGNON, R.C.A. 1881-1942
- RICHARD JACK, R.A., R.C.A., 1866-1952
- FRANCESCO IACURTO A.R.C.A. 1908
- PEGI NICOL MACLEOD 1904-1949

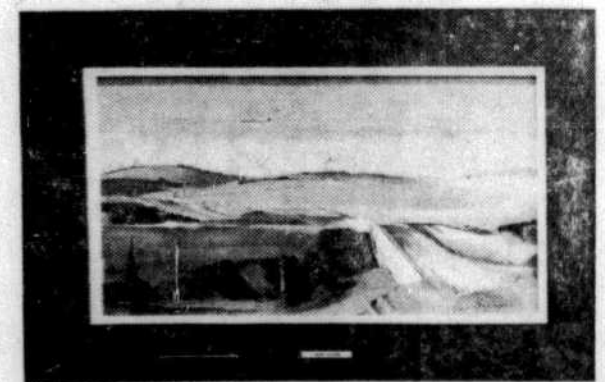


Spécial pour Noël

A L'OCCASION DU PREMIER NOËL DE LA GALERIE ROYALE, NOUS VOUS OFFRONS UNE RÉDUCTION SPÉCIALE DE 20% SUR LES PRIX ÉTABLIS JUSQU'À NOËL.

1420 OUEST, RUE SHERBROOKE — 845-4383

Ouvert de 9 à 6 heures du lundi au samedi.



Valin Saguenay par RENÉ GAGNON

Il est né le 27 février, 1927 à Chicoutimi nord. Peintre du Saguenay. Il fait de la recherche picturale depuis plus de 15 ans. Il s'est inspiré du royaume du Saguenay et donne à cette nature sauvage toute la vérité dans ses œuvres. Homme à l'allure sauvage, il laisse deviner les sentiments qui animent chez l'artiste l'amour de son royaume. Il exposait en solo à Montréal et a aussi exposé dans plusieurs endroits de la province.

Les œuvres de René Gagnon se trouvent présentement à la Galerie Royale.

L'univers féminin



"SIRENE", une gravure d'art eskimau de Henri Napartuk qui sera en vente au Salon de l'Artisanat 63.



Service à thé en grès, exécuté par Rosalie Namer de Montréal.

Du 29 novembre au 8 décembre

Le SALON de l'ARTISANAT, une mine d'or pour choisir vos cadeaux de Noël

ARTISANAT INDIEN ET ESKIMO

Les perspectives du Salon de l'Artisanat convergent non seulement vers nos disciplines artisanales traditionnelles et contemporaines telles que le tissage, la céramique, l'émailleurie, la ferronnerie d'art etc., mais aussi vers la sculpture et la gravure "eskimos" et l'artisanat indien. L'art religieux y sera aussi largement représenté.

En collaboration avec l'Institut des Arts Appliqués et l'Association Professionnelle des Artisans, le Salon de l'Artisanat comportera également des démonstrations sur place : vous pourrez y voir des céramistes, sculpteurs et tisserands à l'oeuvre. La mise en place et l'étalage est sous la direction de Madame Madeleine Arbour et son équipe. En plus des vitrines de prestige présenteront les pièces primées.

Pour la première fois depuis vingt ans, le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, présente sous l'égide de la Centrale d'Artisanat du Québec, une exposition ENTIEREMENT consacrée à notre production artisanale. A l'occasion d'une conférence de presse, l'Hon. Lionel Bertrand faisait remarquer aux journalistes que les critiques qui avaient été faites dans certains journaux avaient été entendues. "Cette année, il n'y aura plus de stands loués à des commerçants de camelote; la Centrale envahit tout le Palais du Commerce, et ce sont les artisans eux-mêmes qui assument la responsabilité d'esthétique, de bon goût, d'excellents travaux mis en vente au Salon de l'Artisanat."

"LE JOUET DE 1900"

Une rétrospective du jouet de 1900 vous présentera les formes de jouets utilisés et fabriqués par nos ancêtres. Certains de ces jouets pro-

viennent de collections particulières, d'autres avaient été apportés au Canada par nos ancêtres immigrants de France ou d'Angleterre, au début du 20^{ème} siècle. C'est M. Robert-Lionel Séguin, ethnologue qui a préparé cette rétrospective du jouet de 1900.

Une magnifique brochure sur L'ARTISANAT DU QUÉBEC

Une plaquette de luxe illustrant les différentes figures de notre artisanat vient d'être publiée par le Ministère du Tourisme. Cette brochure mérite tous les éloges que le communiqué de presse officiel remis aux journalistes, décrivait en ces termes: "La conception artistique de cette brochure, l'élégante ordonnance des illustrations, l'impeccable registre des couleurs en font un modèle jamais égalé sur le continent nord-américain en ce qui a trait aux imprimés d'intérêt touristique, produits pour distribution gratuite et massive." Plusieurs d'entre vous, lectrices de cette page, serez ravies de la joindre à un colis de Noël expédié à l'étranger. Cette plaquette est certainement représentative de ce que nous avons de meilleur au Québec, dans notre industrie artisanale. Vous pourrez vous la procurer au Salon de l'Artisanat; elle s'intitule: "Vocation artisanale du Québec."

Au cours de cette semaine qui débutera vendredi soir prochain, le 29, l'Artisanat de l'année sera proclamée par la section féminine de la Chambre de Commerce de Montréal.

Avez-vous l'intention d'offrir un cadeau original, un cadeau unique puisque chaque pièce de nos artisans est créée individuellement, rendez visite au Salon de l'Artisanat qui sera ouvert de onze heures le matin à 11 heures le soir, excepté les dimanches, 1^{er} et 8 décembre, de 1 h. à 11 h. p.m.

La première dame des États-Unis, seule, devant Caroline et John



Pendant que le monde entier s'interroge, allant de stupéfaction en stupéfaction, Jacqueline Kennedy, seule, pleure un homme qu'elle aime. Jacqueline Kennedy aura à prendre dans ses bras Caroline et John pour leur expliquer que leur père a été assassiné lâchement dans la rue. Jacqueline Kennedy ne pourra pas transformer les faits pour cacher à ses enfants la honte des hommes libres qui viennent d'apprendre qu'un des leurs a eu l'impudence d'abattre, en pleine rue, un adversaire de la ségrégation. Caroline et John l'apprendront par la radio, la télévision ou la presse.

Pendant que les femmes du monde entier expliquent à leurs enfants la mort du Président des États-Unis, Jacqueline Kennedy est seule devant la mort, devant les yeux de Caroline et John qui cherchent la main d'un père dont ils ont besoin. C'est à cette solitude devant le douloureux face-à-face qu'elle aura à subir avec ses enfants que les femmes du monde entier voudraient s'unir.

SUR VOTRE AGENDA

DATE	INVITATION	LIEU
23 novembre	Sur l'agenda des petits, il y a la parade du Père Noël, ne l'oubliez pas.	
23 novembre	Réunion annuelle à 2 h. 30 de l'Amicale N-Dame du Rosaire. Invitation à toutes les amicalistes. Renseignements: 389-5678.	7637 rue Boyer
25 novembre	Réunion générale de l'Ass. des parents de l'Académie Michèle Provost, à 8 h. 30. Election du comité exécutif et programme pour la nouvelle année.	2715 chemin de la Côte Ste-Catherine
25 novembre	Une réception organisée par The Women's Canadian Club en l'honneur de ceux qui deviendront citoyens canadiens aura lieu, à 3 h. Mme James G. Shannon et Jean Beauchemin verseront le thé, en accueillant les nouveaux Canadiens.	Cour de Citoyenneté
26 novembre	Déjeuner Don Giovanni, à 11 h. 30 organisé par l'Opera Guild. Mme Beaudoin Handfield, présidente du comité féminin fera les commentaires dans les deux langues. Sylvia Lang présentera sa collection de robes importées.	Hôtel de La Salle
26 novembre	Dîner-causerie organisée par les Femmes chefs d'entreprise, à 7 h. en l'honneur de l'Hon. sén. M. B. Jodoin ainsi qu'à la délégation régionale FCE de Joliette. Mme Jodoin donnera une causerie intitulée: "Le rôle marquant de la femme dans la destinée d'un pays". Renseignements: RI. 4-0252.	Club Canadien
27 novembre	Réunion mensuelle à 12 h. 30 de la Société d'Archéologie et de Numismatique. La conférencière invitée est Mme Laure Hurteau qui parlera de "Jeanne Mance, première dame de Montréal".	Château de Ramezay
27 novembre	Partie de cartes organisée par l'Ass. libérale féminine du comté de Jeanne-Mance au profit des œuvres sociales, à 8 h. Renseignements: RA. 1-1276 ou RA. 8-7195.	6400 Boulevard Pie IX
27 novembre	Réunion annuelle des membres de l'Amicale des infirmières diplômées de l'Hôpital Maisonneuve, à 8 h. Mme Sylvia Lamothe, présidente pour le Québec de l'UNICEF, donnera une conférence intitulée: "Les besoins de l'enfance dans le monde".	5415 boul. de l'Assomption

Apprentissage accéléré de la lecture grâce à une méthode personnelle

Un professeur français établi au Canada depuis une dizaine d'années, Mme Kerlac, directrice de la maternelle "LA VOLIERE N-DAME", a mis au point une méthode personnelle d'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul qui permettent à des enfants de cinq ans de maîtriser parfaitement l'apprentissage de la lecture courante en six semaines.

"En quinze jours, nous dit Mme Kerlac, grâce à un système de cartes à jouer, les enfants connaissent toutes les lettres de l'alphabet et peuvent les reproduire. En six semaines, ils lisent couramment un texte". Cette méthode à base de phonétique — Mme Kerlac est un adversaire de la méthode globale — tient compte du milieu sensoriel dans lequel évolue l'enfant. Tout lui servira de prétexte à lire et à écrire, nous dit Mme Kerlac.

Sa classe de maternelle, pré-scolaire et première année, est actuellement installée dans sa maison particulière. "Ainsi, nous dit Mme Kerlac, les enfants évoluent dans un cadre qui leur est familier; ils apprennent à lire et à écrire selon leur rythme propre, c'est-à-dire en général fort rapidement.

D'après Mme Kerlac, cinq ans est l'âge par excellence de l'apprentissage de la lecture pour un enfant doué normalement. Il est pénible, constate-t-elle, que les commissions scolaires ne les admettent pas à cet âge. Au départ, ils plaquent les enfants canadiens sur un pied de recul vis-à-vis la plupart des enfants des pays d'Europe. En plus, nos programmes sont beaucoup trop lents".

Mme Kerlac a une vaste expérience de l'enseignement. En plus, elle a elle-même enseigné la pédagogie pré-scolaire dans plusieurs institutions d'Europe ainsi qu'à Montréal. Elle espère faire éditer prochainement sa méthode d'enseignement afin de rendre service à d'autres professeurs.

Comme l'était étonnée des illustrations utilisées par Mme Kerlac dans son enseignement, elle me dit être complètement opposée à l'imagerie moderne d'après elle, loin de retourner aux sources, détruit le goût de l'enfant. Son style propre d'imagerie d'Épinal est particulièrement sensible dans le catéchisme illustré qu'elle a mis au point pour les tout-petits qui commencent l'apprentissage de la lecture.

Une patineuse se fait collectionneur de tableaux d'art moderne

HOLLYWOOD. — L'une des célébrités internationales dans le domaine du patinage de fantasia, Sonja Henie, se dit heureuse d'avoir abandonné sa carrière. Elle a déclaré à Hollywood qu'elle consacre peu de temps à ce sport qui lui a fait gagner une fortune, en inscrivant son nom au firmament des étoiles de cinéma. Sonja a expliqué qu'il n'est pas facile de trouver une piste de glace pour pratiquer, et le seul endroit disponible à Hollywood est fréquenté par le grand public, sauf le matin. "Je dois travailler six semaines pour être en forme", dit-elle Sonja, en ajoutant qu'elle ne veut plus s'astreindre à un tel effort, et n'entend pas recommencer les tournées de spectacle.

Cette jolie patineuse, un sourire marqué sur le visage, dit qu'elle pourrait peut-être

reprendre son entraînement professionnel en vue d'un spectacle télévisé, mais non pas autrement. Sonja explique que ses autres activités la tiennent trop occupée pour cela".

Elle s'intéresse particulièrement à réunir des tableaux d'art moderne d'une valeur de \$2.000.000, qu'elle et son mari, Neils Onstad, un magnat dans le domaine du transport maritime, ont fait venir de leur demeure d'Oslo.

La grande peintre

Des oeuvres de Picasso, Rouaule, Matisse, Braque, Bonnard, attendent d'être accrochées aux murs de la maison de Bel Air.

Sonja et son mari passent environ six mois par année en Californie, deux mois à Oslo, et le reste du temps est consacré aux voyages.



Le beurre non salé du gourmet



Dans presque toutes les épiceries de Montréal - WE. 1-7820

Beauté... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.



NOUVEAUTÉ... Notre cadeau exclusif pour Noël



EXCELLENT PARFUM FRANÇAIS

Fabrique en France par Burdin de Paris 4 fragrances persistantes:

LES BEAUX JOURS ORIGAN TABAC DOUX PARIS MINUIT

Pour une année complète, un joli ensemble dans une boîte de velours, reg. \$29.95

Offre spéciale avec ce coupon, seulement \$10

Offre limitée

Veuillez inclure mandat-poste et poster maintenant à:

FILIPS EXPORT-IMPORT CO.

Boite 34, Hamilton, Ont., Canada.

Nom
Adresse
Ville
Nombre de boîtes
J'inclus \$

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS.

INSTITUT D'ART CULINAIRE

1253, rue McGill College — entre Ste-Catherine et Place Ville-Marie

GRANDE MANIFESTATION CULINAIRE DE FIN D'ANNEE

COURS DE "BUFFET CHAUD ET FROID DES FÊTES"

en 2 leçons Démonstration et dégustation de 20 recettes de fine cuisine pouvant être préparées d'avance

par M. N. Bernard, chef et professeur d'art culinaire et ses collaborateurs.

1ère leçon

Le matin à 9 h. — les 3 et 5 décembre
l'après-midi à 1 h. — les 2 et 4 décembre
le soir, les 2-3-4-5 décembre à 7 h. 30 p.m.

2e leçon

les 10 et 12
les 9 et 11
les 9-10-11-12

Prix de la leçon \$7.50

Pour programmes et inscription, tél.: 861-9697

de la Province de Québec, Cour de Magistrate, Montréal, le 24 — LUCIEN CHAYER, le
CI-154 — ROGER CHAYER, LA PLOMBERIE
dé-BOUR AIR ENRG", demandeurs vs
53 à R. BOULIANNÉ, défendeur. Le 3
place décembre 1963, à 11 heures de l'avan-
No tant-midi au domicile du défende-
CI-154 — J. L. CHRYSTOPHER, demandeur vs
No 1012 — J. L. CHRYSTOPHER, demandeur vs
indus-les biens et effets du défendeur
et se-ront vendus par autorité de Jus-
en tice, les biens et effets du défendeur
T.V. saisis en cette cause, consistant en 1
AR-1 téléviseur, meubles de ménage, etc.
1963. Conditions : ARBITRAIRE. N° 1-5473.
E. MENARD, H.C.S. UN, 1-5473.
Monsi. 22 novembre 1963.

MITEE, demandresse vs JEAN GIRARD "ST-JEAN ELECTRONIC TV RADIO SERVICE INC.", défendeur. Le 2 décembre 1963, à 12 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au 12231 rue LaSalle, dans la cité de Pie-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPANT. J. POITEVIN, notaire.

Le 12 novembre 1963 à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6327, 41ème avenue en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause,

F'avant-midi au domicile du défendeur au No 3396 rue Terrebonne en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, lampes, etc. Conditions :

autof-
effets
cause.
General
schoold
GENT
H.C.S.

en a cité de Montréal seront ven-
dus par autorité de Justice, les biens
et effets du défendeur saisis en
cette cause, consistant en : télé-
viseur, meubles de ménage, etc.
Conditions : ARGENT COMPTANT.
J. POITEVIN, H.C.S. UN. 1-5473.

du détenteur satisfait en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, radio, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. ANDRE LANDRIAU, H.C.S. UN, 1-2722. Montréal, 22 novembre 1963.

Provincie de Québec. District de

Province de Québec, District de

Province de Québec, District de Québec, COUR DE MAGISTRAT, No 228-237 — PEINTURE SICO, LITEE

Province de Québec, District de
Montréal, COUR DE MAGISTRAT,
No 728-151 - SARTO GAGNE, de-
mandeur vs PAUL EMILE PERRON,
défendeur. Le 4 décembre 1962. o. 1

Province de Québec, District de
Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No
615-755 — CITY REFRIGÉRATION
PARTS LIMITED, demanderesse vs
PAUL EMILE DAMIEN "PICHETTE
REFRIGÉRATION ENRG." défen-

MONTREAL, COUR DE MAGISTRAT, No 729-356 — JEAN-PAUL MEUNIER, demandeur vs BEATRICE E. BEAU-LIEU & VIR, défendeurs. Le 2 décembre 1993, à 11 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No. 1138 rue St.

704-310 — FERNAND L'ABBE, de-
mandeur vs JOSEPH GENTILE, de-
fendeur. Le 3 décembre 1963, à 11
heures de l'avant-midi au domicile
du défendeur au No 8347 rue Cas-
grain en la cité de Montréal seront

3 décembre 1963 à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au No 9302, 21ème avenue en la cité St-Michel, district de Mont-Tremblant, les biens et effets du défendeur ont été vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur.

Les TIGER CATS ne pèchent pas par excès de confiance

Saxio s'est refusé d'anticiper sur le résultat de la joute de demain et sur la probabilité de la participation des Tiger-Cats à la classique de la coupe Grey.

HIER
LIGUE NATIONALE
Aucune partie
LIGUE AMERICAINE
Québec & Rochester
Providence & Springfield
CE SOIR
LIGUE NATIONALE
Boston & Toronto
LIGUE AMERICAINE
Province & Baltimore
Rochester & Buffalo
Pittsburgh & Hershey

Cleveland & Springfield
DIMANCHE
LIGUE NATIONALE
Montréal & Chicago
Toronto & New York
Detroit & Boston
LIGUE AMERICAINE
Hershey & Buffalo
Springfield & Pittsburgh
Baltimore & Providence
Cleveland & Québec

	PJ	G	P	N	Pp	Pe	Pt
Chicago	18	12	3	4	66	37	28
Canadien	17	8	5	4	53	47	20
Toronto	16	8	6	2	47	47	18
Detroit	16	8	8	2	34	44	14
New York	17	5	11	1	44	53	11

LIGUE AMERICAINE						
(DIVISION EST)						
	G	P	N	PP	Pc	Pt
Providence	9	8	3	66	37	17
Hershey	8	9	1	39	66	17
Baltimore	7	10	1	81	60	15
Québec	6	12	0	51	60	14
Springfield	6	12	0	45	34	12
(DIVISION OUEST)						
	G	P	N	PP	Pc	Pt
Pittsburgh	13	3	0	57	34	26
Cleveland	8	7	0	52	38	16
Rochester	7	7	0	48	45	14
Buffalo	6	7	1	41	60	13

les compteurs de la

L.H.N.

	B	A	P
Hull, Chicago	14	14	20
Milwaukee, Chicago	11	15	20
Belliveau, Can.	7	19	20
Wharram, Chicago	11	10	20
Bathgate, N.-York	7	13	20
Goyette, N.-York	6	12	20
Hay, Chicago	8	9	19
Elletts, Chicago	2	15	19
Salon, Can.	9	5	19
Ferguson, Can.	7	7	19
McDonald, Chicago	6	8	19
Geoffrion, Can.	6	7	19
Keon, Toronto	6	7	19
Oliver, Boston	5	8	19
Williams, Boston	5	8	19
Horton, Toronto	5	8	19
Pulford, Toronto	4	8	19
Mahovich, Tor.	5	7	19
Howe, Detroit	5	6	19
Gilbert, N.-York	3	8	19
MacNeil, Chicago	3	8	19
Hadfield, N.-York	3	8	19
McKenzie, Chicago	4	6	19
Kelly, Toronto	3	7	19
Rousseau, Can.	2	8	19
Laperrière, Can.	1	9	19
Faulkner, Detroit	4	5	19
Richard, Can.	3	6	19
MacGregor, Detroit	2	7	19
Armstrong, Tor.	7	1	19
Henry, N.-York	5	3	19
De Tremblay, Can.	1	10	19
Hicks, Canadians	4	3	19
Practices, Boston	3	4	19
McKenney, N.-Y.	3	4	19
Bucky, Boston	2	5	19
Jeffrey, Detroit	2	5	19
Duff, Toronto	2	5	19

Cependant, Sazio s'est permis de mentionner que l'équipe de l'Est qui participe à la tournée de la journée de jeudi a regardé les séquences filmées, plutôt que d'étudier celles de la l'équipe de première position au cours d'une série de deux parties au total des points.

une blessure à une cheville le fait toujours souffrir. Bob McKinley pourrait être le remplaçant de Kelley dans l'alignement. Pour remplacer Pace, si les joueurs en état de jouer, deux choix s'offrent à Sazio. Il s'agit de Dick Eastery, un arriéré défensif ou bien Garney Henley, l'as défensif des Tiger-Cats.	sauvent pour compter. Norm Fieldgate a réussi de belles interceptions contre Lancaster, dans la zone des Riders'. Skrifko doit compter aujourd'hui si les remplaçeurs l'arrière-garde Nor Volic par le joueur importé Mack Burton, dans la partie de cet après-midi. Quant à l'entraîneur des Rough Riders, il a annoncé qu'il n'effectuera aucun chan-	sique de la coupe Grey. Le gerant général des Riders a déplore fait que l'équipe d'Ottawa ait eu de défici-5 points à combler avant de compléter les points qui seront nécessaires pour l'emporter dans la partie de dimanche con-
--	--	--

Le départ se fera à l'inter-section des rues Mont-Royal et Saint-Denis à 8 h. 30 p.m. Tous les intéressés sont priés de communiquer avec Pierre Barbeau à 523-3535.

l'important par un compte de 13 à 6, pour ainsi forcer la tenue d'une troisième partie. Selon Sha, la chance favorise Regina. West et Atchison pourraient être au jeu aujourd'hui.

Chez les Lions, l'instructeur Dave Skrien prépare une stratégie pour son équipe, en s'aidant de séquences filmées portant sur le match de mercredi dernier. Skrien a passé

tee entre l'équipe de première position et l'équipe de deuxième position au classement de fin de saison, laissant alors les deux autres équipes en dehors des éliminatoires.

Les éliminatoires actuelles de la Conférence de l'Est débutent par la tenue d'une partie disputée entre l'équipe de deuxième position et l'équipe de troisième position, l'équipe gagnante rencontrant par la suite en finale,

TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.

A L'OUEST **527-3641**

6320, Chemin Upper Lachine
Montréal 25

Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 mois pour payer

GARANTIE 100% — Estimation et remorquage gratuits

SERVICE DE TÉLÉPHONE 24 HEURES PAR JOUR

A L'EST

5529, rue Papineau
Montréal 24, P.Q.

des conducteurs

Jusqu'au 20 novembre (inclus)			
	1er	2e	3e Moy
16	8	8	.430
29	15	9	.420
6	10	6	.377
16	10	6	.368
14	12	14	.367

9	11	15	.34
15	22	16	.31
26	36	29	.29
15	10	11	.29
7	9	7	.29
17	23	16	.29
8	10	7	.28
5	7	3	.28
10	6	8	.28
12	4	5	.27

6	3	5	.26
10	11	10	.26
16	7	8	.26
5	7	4	.24
5	5	5	.24
10	9	6	.24
8	2	2	.24
4	8	7	.23
3	9	2	.23
7	2	2	.23

6	9	7	.224
3	6	11	.226
6	4	11	.226
5	3	4	.222
4	12	7	.213

DES JOUEURS

OTTAWA

11 — STEWART
12 — JACKSON
15 — DEGRAW
16 — WILLIAMS
17 — POIRIER
20 — NICHOLS
21 — THELEN
22 — GAINES
23 — ULMER
24 — QUINN
25 — QUINN

23 — CONROY
26 — TUCKER
27 — WHITE
30 — BLACK
40 — JOHNSON
42 — SELINGER
50 — SCOCCIA
51 — BEVAN
52 — CAIN
54 — COLLINS
55 — VALERIAN

53 — VAUGHAN
60 — ESTES
62 — RACINE
63 — ARCHAMBAULT
64 — KRAMER
65 — BOOTH
71 — SPARKS
73 — BELU
74 — QUINTER
75 — WATKINS
77 — WATKINS



"IL SE MESURAIT AVEC LA GLOIRE...
O MORT, OU DONC EST TA VICTOIRE ?"

JOHN FITZGERALD KENNEDY
PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Devant les coups de la fatalité, nous nous joignons à l'émotion du peuple des États-Unis d'Amérique et à celle de la famille bien-aimée du Président.

77 - KENERSON

[illegible]

Lettre de Rome

Le schéma sur l'œcuménisme marque une grande date dans l'histoire de la tradition vivante de l'Eglise

par J.M.R. TILLARD, O.P.,
correspondant spécial du DEVOIR au Concile

La mise en discussion du beau schéma sur l'œcuménisme vient de redonner de l'élan au Concile après les mornes et souvent pesantes journées passées à l'étude des derniers chapitres du texte sur "les évêques et la conduite des diocèses". De nouveau, après cette pause trop juridique et manquant souvent de souffle théologique, le Concile se remet dans l'axe même d'un des mouvements les plus puissants que Dieu suscite actuellement dans son Eglise.

Le mouvement œcuménique n'est pas en effet (comme on le dit encore si souvent dans certains milieux) simplement un mode, il est une des grandes grâces de notre siècle. Et pour comprendre tout ce qui est en jeu dans la discussion animée de ces semaines, il importe d'avoir une idée claire de la vraie nature de ce que l'on appelle l'œcuménisme, trop souvent conçu comme une "méthode d'apostolat", alors qu'il s'agit de tout autre chose.

Fondement théologique de l'œcuménisme

Dans le dessein de Dieu, l'Eglise est une. Cela signifie que Dieu veut que tous les croyants et baptisés, passe dans le Corps mystique de son unique Fils incarné, professent la même foi, reçoivent par un même Eucharistie et scellés dans un même baptême, se rassemblent autour d'une même Eucharistie, présides par des ministres unis dans un même et unique Collège ayant pour centre le successeur de Pierre. Or, de fait, depuis plusieurs siècles, l'Eglise est divisée. Pour diverses raisons (dont parfois la responsabilité retombe sur l'Eglise de Rome) diverses "églises" ou diverses "communautés de baptisés" se sont séparées de l'autorité de celui qui, professons-nous dans la foi catholique, est, au sein de la collégialité épiscopale, le signe et l'agent nécessaire de l'unité, le successeur de Pierre, qu'elles refusent de reconnaître comme pasteur suprême. Elles ne se séparent cependant pas, pour cela, complètement scindées du principe le plus radical et le plus profond de l'unité, le Seigneur Jésus. Car elles ont encore la même Eucharistie que professent ceux qui sont demeurés unis à Pierre (quoique parfois elles en interprètent d'une façon différente certains passages clés), le même baptême "dans l'eau et l'Esprit Saint", souvent (ainsi dans les églises orientales) la même Eucharistie. La lucidité nous oblige aussi à reconnaître que certaines valeurs qui cher nous sont demeurées dans l'ombre fleurissent chez elles (ainsi le respect universel de leurs fidèles envers la Bible). Et c'est pourquoi l'Esprit Saint agit en elles pour y produire les plus authentiques fruits de la Rédemption.

De fait, l'unité du genre humain "dans le Christ Jésus" est un de ces effets les plus fondamentaux du Salut. De cette unité, l'Eglise doit être à la fois le signe vivant et l'agent. Or, actuellement, dans un monde en recherche ardente de l'unité, l'Eglise, par le morcellement des confessions chrétiennes, ne répond plus pleinement à cette dimension de sa vocation. Aussi, l'Esprit Saint fait-il éclore dans toutes les confessions chrétiennes cette merveilleuse floraison de l'œcuménisme. Partout, et avec de plus en plus de vigueur, apparaît la nostalgie de l'unité perdue et le désir efficace de tout mettre en œuvre pour la retrouver. Et c'est l'honneur de nos frères protestants d'avoir su les premiers donner forme à ce dynamisme vers l'unité, dans cette époque de l'histoire de l'Eglise. C'est à travers eux que l'Esprit a parlé à l'Eglise catholique. Jusqu'au pontificat de Jean XXIII, en effet, celle-ci comptait dans son sein de très actives cellules animées par le plus vrai et le plus intense des desirs œcuméniques, encouragées par les papes, mais jamais, de façon officielle, elle ne s'était engagée dans ce mouvement. Il faut bien comprendre pourquoi.

L'Eglise de Rome devant le mouvement œcuménique

Dans le dialogue œcuménique, en effet, les diverses communautés chrétiennes acceptent de se mettre toutes en jugement. Il ne s'agit pas de l'effort que l'une ferait pour convertir à elle les membres des autres. Il s'agit au contraire d'une recherche commune de ce qui divise et de ce qui unit, d'un jugement commun porté par l'ensemble des Eglises sur chacune d'entre elles, sous la lumière de l'Ecriture et — il faut l'affirmer fortement — de l'Esprit Saint, afin de se convertir l'une à l'autre, l'Eglise catholique affirmant avoir conscience de ne pas constituer un rameau détaché du tronc primitif, mais bien de représenter la

seule vraie souche, ce tronc authentique, desquels (souvent par sa faute, elle le reconnaît) se sont peu à peu coupées (tout en important avec elles de la sève authentique) les autres Eglises. Elle accepte de se convertir dans sa façon de vivre, de se réformer; mais elle refuse de mettre en question le contenu de sa foi. En se séparant, pense-t-elle, les autres confessions ont abandonné quelque chose du trésor légué par le Christ; ce trésor, elle l'a conservé en son intégrité.

Cette conception éclairait Jean XXIII lorsque, énonçant les buts du Concile, il incluait parmi eux le retour des frères séparés à une Eglise renouvelée, revenue à sa pureté évangélique de vie (puisque le Concile devait être avant tout pastoral). Mais depuis, grâce surtout au travail merveilleux du Secrétariat pour l'Unité, l'accent s'est déplacé. Certes, tout chrétien doit vouloir l'entrée de tous ses frères dans la sève de la vraie Eglise; pourtant il doit également vouloir que toutes les valeurs évangéliques, aujourd'hui dispersées dans une poussière de confessions chrétiennes, arrivent un jour (pour la réalisation parfaite du dessein de Dieu) à se rencontrer dans la plus profonde des unités, jaillie non pas de l'absorption des formes moins parfaites par la forme supérieure mais de leur communion. C'est cet accent nouveau qui perce dans le schéma actuellement en discussion. L'Eglise catholique essaie de mettre en lumière les grands principes devant commander son insertion dans le mouvement que l'Esprit Saint suscite de nos jours dans toutes les Eglises, et donc en elle. Sans nullement mettre en jeu sa doctrine, les dogmes fondamentaux que, depuis la séparation douloureuse, elle a définis, ses formes essentielles de vie, elle veut pourtant découvrir ce que l'Esprit attend d'elle pour la collaboration fraternelle avec toutes les autres communautés de croyants et de baptisés, en vue de réaliser l'unité que le Christ veut par l'Ecclesia Una apporter au monde.

La vraie nature du dialogue œcuménique

Grande date donc pour l'histoire de la Tradition vivante de l'Eglise! Et dans la salle conciliaire nous sentons qu'il s'agit de quelque chose d'extrêmement grave. D'autant plus que les

observateurs des Eglises chrétiennes, dans leur tribune, suivant la discussion avec un intérêt tendu.

Si dès le premier matin du débat certaines affirmations furent douloureuses, l'atmosphère a pourtant été merveilleusement illuminée par la présentation officielle que, au nom des rédacteurs du schéma en cause, l'archevêque de Rouen, Mgr Martin, fit du sens et du contenu du texte. Nous reviendrons dans une autre chronique sur les réactions des Pères. Car il nous semble nécessaire de consacrer celle-ci à un large exposé de cette "relatio" de Mgr Martin. Elle nous donne en effet le vrai sens de l'engagement de l'Eglise dans le dialogue œcuménique.

Tous, dit Mgr Martin, qu'il s'agisse des observateurs non catholiques ou des Pères conciliaires les plus engagés dans la tâche œcuménique, savent qu'il existe entre catholiques et frères séparés de profondes dissensions sur des points dogmatiques importants, des différences de discipline; et tous sentent avec douleur la gravité de cette situation, vraie scandale pour les non chrétiens, obstacle le plus radical à l'évangélisation du monde et à l'expansion du Règne du Seigneur Jésus. Et pourtant aucun de nous n'est prêt à accepter une formule d'union qui serait équivoque ou superficielle, revenant à un pur compromis. Ce serait alors renoncer à être d'authentiques "fils de Lumière".

Mais pourquoi faire sans cesse le relevé des points qui séparent? Pourquoi se plaire à condamner? Ce qui nous paraît le plus nécessaire, et le plus fidèle au dessein de Dieu, c'est au contraire de "rechercher la base commune sur laquelle un authentique dialogue peut s'établir". Un dialogue suppose que l'on puisse à la fois écouter et parler, mais parler de façon telle que l'interlocuteur puisse à travers nos mots saisir ce que nous tenons pour la vérité. Ce qui exige que l'on ne cherche pas à voiler, à diminuer, cette vérité, mais que, en toute franchise, chacun dise ce qu'il croit, en respectant chez l'autre la même franchise. Nous sommes donc loin de l'indifférentisme dogmatique, selon certains, ce mouvement œcuménique ne peut que déboucher. Nous sommes au contraire sur la voie conduisant à la parfaite unité de l'Eglise du Christ, sous l'action de l'Esprit Saint dont nous sentons tous ici la présence, que ce soit au sein de

l'Eglise catholique ou dans les autres communautés chrétiennes. Car dans la situation actuelle de l'humanité on peut "discerner l'appel et la poussée de l'Esprit Saint s'adressant au cœur de tous ceux qui portent le nom de chrétien et qui sont marqués du signe indélébile du baptême, afin qu'ils cherchent ensemble pour parvenir à cette Unité que le Sauveur a demandée à son Père pour le bien de l'humanité entière et la gloire de Dieu".

L'attitude à beaucoup changé

D'ailleurs, bien que de lourds problèmes ne soient pas encore résolus, l'attitude a beaucoup changé dans les relations entre frères chrétiens séparés, et dans le sens de l'Unité. Bien plus, déjà le travail œcuménique produit des fruits merveilleux "que ce soit au plan intellectuel de l'information et de la recherche en commun, au plan des activités sociales, ou au plan de la charité". Et cela nous remplit d'espérance, car là où est la charité, là où apparaît l'amour, là Dieu est déjà présent.

Mgr Martin termina son exposé en rappelant les paroles de Paul VI aux observateurs non catholiques: "s'approcher, se rencontrer, se saluer, se connaître, se parler; quoi de plus simple, de plus naturel, de plus humain? Certes. Mais ici il y a davantage encore: s'écouter les uns les autres, prier les uns pour les autres; et, après de si longues années de séparation, après de si douloureuses polémiques, recommencer à s'aimer les uns les autres: voilà ce qui rend cette rencontre mémorable et pleine de promesses".

Avant lui, le cardinal Cicognani avait rappelé qu'il s'agissait d'un texte essentiellement pastoral, destiné à servir de norme à une attitude concrète de l'Eglise. Les applaudissements qui s'élevèrent de l'aula conciliaire et de la tribune des observateurs, au terme de l'exposé, nous ont, nous aussi, rempli d'espérance. Sans doute les discussions de ces semaines vont-elles être l'aurore d'une nouvelle ère de l'histoire de l'Eglise de Dieu, l'ère de l'engagement concret de toutes les Eglises et communautés chrétiennes en vue de ressouder l'Unité, dans la fraternité et la franchise, dans un respect mutuel fondé non sur l'opportunisme mais au contraire sur l'ardent désir de découvrir ensemble la Vérité de l'Evangile.

Pour une réforme du régime de la vie intellectuelle dans l'Eglise

(Service "Le Monde")

Lors des grands débats qui ont suivi ces jours derniers à Rome la présentation du schéma sur l'œcuménisme, une intervention de Mgr Elchinger, évêque coadjuteur de Strasbourg, a retenu l'attention.

Mgr Elchinger a déclaré d'abord que le décret sur l'œcuménisme est une "grâce" pour notre temps, car, pour reprendre l'expression du père Congar, il ne s'agit pas seulement d'un texte mais d'un acte qui engage l'Eglise catholique. Le souci œcuménique doit apparaître désormais aux pasteurs et aux fidèles de l'E-

glise romaine comme un devoir qui oblige chacun en conscience. Mais, dit-il, "un œcuménisme sincère n'est possible sans une réforme du régime de la vie intellectuelle dans l'Eglise. En effet, les méthodes de recherche et les moyens du service de la vérité sont sous doute, presque aussi importants pour sa diffusion que la vérité elle-même".

Dans ce but, il expose quatre conditions intellectuelles de tout vrai œcuménisme: 1) NE PAS AVOIR PEUR DE LA VÉRITÉ ET L'ACCUEILLIR MEME LORSQUE L'EST INCONFORTABLE. Dieu aurait-il be-

soin de notre pusillanimité pour défendre sa vérité? Avoir peur de découvrir la vérité, c'est manquer de confiance en l'Esprit saint. C'est ainsi qu'il faut reconnaître par exemple qu'à l'origine des divisions entre chrétiens il n'y a pas eu seulement des fautes (quelquefois réciproques), mais également certaines exigences de la foi plus profondément ressenties par nos frères desunités que par nous-mêmes. Il est arrivé à propos de l'Ecriture sainte que des théologiens non catholiques aient eu plus de confiance dans l'Esprit Saint que nous, et aient eu plus de courage. Des hommes aussi remarquables que le

père Lagrange ont été suspects, et d'autres chercheurs systématiquement condamnés. Qui a suivi lord Halifax et le cardinal Mercier? Très peu de monde. Ne pas déprécier a priori et indistinctement les positions religieuses des chrétiens non catholiques, mais reconnaître loyalement tout ce qui est vérité chez eux. Ne pas nous reposer paresseusement dans nos certitudes catholiques, MAIS CONTINUER A CHERCHER LA VÉRITÉ QUE NOUS NE POSSEDONS JAMAIS INTEGRALEMENT. Bien que nos dogmes soient définitifs, nous n'aurons jamais fini de découvrir Dieu et la plénitude de son message. Bien plus, les questions posées par nos frères desunités peuvent nous stimuler dans cette recherche.

Puisque saint Paul nous enseigne la diversité des dons de l'esprit, il ne faut pas confondre l'UNITÉ avec l'UNIFORMITÉ, comme l'a fait parfois l'Eglise latine. Les schismes ont eu pour point de départ le péché de l'homme, mais aussi en partie le refus de la diversité des dons de l'esprit. Il faut respecter le travail de Dieu dans les âmes. Or, il n'agit pas en chacun de la même manière. L'oublier serait mutiler la richesse et la plénitude de la vérité divine.

L'œcuménisme ne consiste pas à chercher un compromis par rapport aux dogmes ni à renoncer aux règles de la prudence pastorale, et ne consiste pas non plus à demander à nos frères desunités de devenir en tout semblables à nous.

En conclusion, Mgr Elchinger a voulu répondre à cette objection: un tel œcuménisme ne risque-t-il pas d'aboutir au relativisme? Assurément, termine l'évêque, au relativisme de certaines de nos idées personnelles, mais aucunement au relativisme de la vérité révélée.

Henri FESQUET

Doit-on admettre aux sacrements en 1ère année?

par André BEDARD

Aux responsables de l'enseignement religieux de la province réunis en congrès le 11 février 1963, l'abbé Marsolais posait la question: "Est-ce que l'enfant est prêt, en première année, à recevoir avec profit les sacrements de Pénitence, de Confirmation, d'Eucharistie?" La réponse à cette question, il l'attendait d'une enquête auprès des professeurs de première année. 160 titulaires de toutes les parishes de la province ont répondu; 11 rapports sont venus de l'archidiocèse d'Ottawa. L'Office Catholique Provincial vient de rendre publics les résultats de cette enquête.

Qu'est-ce que Dieu pour l'enfant?

La première question demandait si l'enfant de première année possédait le sens de Dieu à son entrée à l'école, en septembre. L'ensemble des titulaires s'accordent sur deux points: 1) la plupart des enfants ont entendu parler de Dieu à la maison; 2) cependant, leur sens de Dieu est, sinon inexistant, du moins très vague.

Pour la plupart, en effet, le mot "Dieu" ne rime à rien de précis. C'est quelque "être supérieur" lointain, invisible, là-haut dans le ciel. Ou encore, un peu moins souvent, "l'enfant croit que Dieu est un juge, un vieillard sévère, qui récompense ceux qui prient et qui punissent ceux qui ne prient pas". Pour certains, "est quelqu'un qui possède des pouvoirs supérieurs à papa et maman", "un être supérieur qui est partout". Un très petit nombre d'enfants voient en Dieu celui qui leur prie.

Dieu lui-même, juge: en tout cas, certainement pas un Dieu qu'on adore comme le marque l'avis unanime des

professeurs de première année: "L'enfant n'a sûrement pas le sens de l'adoration; c'est chose, ignorée et impensable." "Les deux tiers de nos élèves nous arrivent à l'école sans savoir leur signe de la croix. Encore moins ont-ils le sens de l'adoration et de la prière." "Les enfants n'ont pas le sens de l'adoration et ne peuvent pas parler à Dieu comme à une personne."

Qui est le Christ pour l'enfant?

On pourrait penser que l'enfant possède une connaissance plus précise du Christ, qui est au centre même de la foi. Les réponses reçues témoignent d'une connaissance "très vague et très courte dans ce domaine aussi."

Pour la plupart, le Christ est le petit enfant auquel on fait de la peine; sur ce point, les réponses sont unanimes. "C'est un être à qui on fait de la peine en le désobéissant, auquel on plaie en étant bon garçon."

"Un être qui pleure à la mort, qui est malade, qui est en danger, l'enfant entend dire telle chose; souvent, je ne fais pas cela tu vas faire de la peine au petit Jésus."

"En second lieu, Jésus c'est le crucifix; le petit Jésus que les méchants ont maltraité; car le crucifix n'a encore pour l'enfant aucune signification, sinon que les méchants ont fait souffrir Jésus." "Car Jésus-Sauveur, à peu près tous les enfants l'ignorent comme tel."

La présence du Christ, dans l'esprit même de l'enfant, semble singulièrement réduite hors les cas des enfants qui ont fréquenté les maternelles. Même cet enfant Jésus, qu'on lui présente pour s'accommoder d'un à sa psychologie, est singulièrement absent si "très peu voient en Jésus un modèle."

Il est étrange et révélateur de voir le Christ réduit à "celui qui pleure" si souvent et si facilement: l'attitude du foyer est-elle vraiment de présence à la Personne du Christ, ou d'une religion qui tend à se réduire à une conduite morale?

Qu'est-ce que le mal pour l'enfant?

Pour juger du bien et du mal, l'enfant s'en reporte encore au jugement des autres. "Bien et mal sont définis en fonction de l'approbation ou de la désapprobation de la mère, de la maîtresse, de l'institutrice." "Est mal tout ce qui fait de la peine à maman, papa, au petit Jésus. Est bien tout ce qui leur fait plaisir." Les principaux exemples donnés sont: désobéir, voler, mentir, faire du mal aux autres...

Retarder l'admission?

Ceci pose la question fondamentale. Pour recevoir les sacrements, l'enfant doit posséder "l'âge de raison": le possède-t-il vraiment en première année? 17% (5 sur 30), dans les classes de la province, ne seraient pas prêts à recevoir avec fruit les sacrements en première année. Les 11 rapports de l'archidiocèse d'Ottawa indiquent une bien plus haute proportion: 50% ne seraient pas prêts. Ces faits méritent réflexion.

Les institutrices jugent de l'aptitude de l'enfant à être admis aux sacrements à un certain nombre de signes. Pour le bien et le mal, par exemple, on juge qu'il possède l'âge de raison quand l'enfant distingue bien l'un et l'autre et peut porter un jugement plus personnel; ou encore quand il éprouve inquiétude, pitié, après débauchance, mensonge, vol; ou quand il avoue spontanément une faute. L'enfant, face à Dieu et au Christ, est-il prêt à recevoir les sacrements quand il peut prier en parlant à Dieu personnellement, en dehors des formules; quand il considère Dieu comme quelqu'un qui nous aime et que l'on doit aimer; quand il fait travail ou sacrifices par amour pour Dieu; quand il "sait que le prêtre remplace Jésus". Vis-à-vis les sacrements, l'on con-

sidère surtout le fait qu'il distingue le pain ordinaire du pain eucharistique ou est Jésus; quand il sait que se confesser c'est aller recevoir le pardon, et communier c'est aller rencontrer Jésus dans son cœur; quand il voit l'importance des sacrements à recevoir...

Mais enfin, ne vaudrait-il pas mieux retarder l'admission aux sacrements? Plus de la moitié disent non.

Celles qui seraient d'avis de retarder l'admission aux sacrements insistent sur un sérieux plus grand obtenu chez l'enfant; et aussi sur le fait que "l'enseignement serait fait d'une façon relativement plus profonde. Car alors l'effort du professeur porterait davantage sur la formation à la vie de foi plus qu'à la mémorisation en vue de l'admission aux sacrements."

Parmi celles qui tiennent à la première année, quelques-unes se réfèrent à Pie X: "Pourquoi se montrer plus exigeant que sa Sainte Pie X? Veut-on revenir au temps du Jansénisme? En retardant cette première année, on ne fait que retarder l'admission, nous faisons un pied-de-nez à la parole du Jésus lui-même disant laissez venir à moi les petits enfants, ne les empêchez pas." D'autres craignent que, en reportant l'admission à la deuxième année, les parents ne se montrent encore plus négligents au foyer; ils s'en remettent encore plus à la seule école et à la première année pour la formation spirituelle de leurs enfants.

Cours préparatoires parents-maîtres?

"Il serait tout à fait recommandé d'avoir des cours préparatoires à la communion pour parents-maîtres. C'est de leur foi personnelle que dépendent la foi et la spiritualité des enfants." En fait "les professeurs ont fait souvent allusion à l'influence de la famille." En lisant le rapport, on ne peut s'empêcher de songer aux foyers: l'attitude religieuse de l'enfant reflète un déséquilibre. Soit que vraiment Dieu soit plus ou moins absent. Ou que les foyers éprouvent, autant que l'école ou le collège, de graves difficultés à communiquer des connaissances, une attitude et une vie spirituelles. Le rapport signa-

le à quel point l'on souhaite une formation des éducateurs, un renouvellement des méthodes dans l'enseignement religieux, comme celui qui se réalise en d'autres disciplines. Il suggère aussi que la formation spirituelle des enfants est aussi l'œuvre des parents et une conséquence de leur propre attitude face au Christ et à Dieu.

"J'apprécierais, dit l'une des institutrices, une lente pédagogie du sens du sacré, une entrée progressive dans l'attitude d'adoration, pénétrée d'amour qui donnera à l'enfant, dès le début, un grand respect pour Dieu et le senti-

ment de sa grandeur." L'admission des enfants aux sacrements dès la première année pose certainement de graves questions. Mais la réponse ne peut se trouver seulement dans les structures, les programmes, et même les responsables des premières années. Elle viendra encore du foyer qui donne sa première psychologie spirituelle à l'enfant. Il faut se demander si, au foyer même la façon de présenter le Christ, Dieu, à l'enfant, répond vraiment à sa psychologie. Il faudrait aussi voir ce qui en est de la situation réelle du père et de la mère face au Christ et à Dieu.

Petites annonces du "Devoir"

A VENDRE

CHRYSLER 1955 Saratoga De Luxe automatique, servo direction, servofrein (Power steering, power brakes), radio, siège électrique, direction électrique, air magique, pneus blancs hiver et été, chauffeur, parcourus 28 000 milles, conditionnés, 3 portes "hard top". Tel. 526-1111. 25-11-63

A LOUER

Appartements Bossart, 3 1/2 - 4 1/2, nouveau, moderne, équipé, s.p. appel. 2-581-8881. 30-11-63

Particulier vendrait avec petit comptant à personne solvable, restaurant "casse croûte" propriété impeccable, bien situé. Montréal près d'expo 67, loyer 550 possibilité bail 8 ans. Accepterait balance de prêt de vente. Case postale 153, Station Voiville, Montréal, Tel. 522-9474 de 1h. p. m. à 7 h. p. m. 25-11-63

DETREMONT Collage à vendre, 5 chambres à coucher, environ \$60,000 - Aussi terrain à vendre \$12,000 - RE 9-6511. J.N.O.

Logement chauffé, pièces bas, cour, 220 mètre carré, entièrement rénové, draperies et tapis murs à mur, stores et préfabriqué à vendre, bon compte, cause mortaliité. Tel. 217-1974. 25-11-63

Bureau, site avantageux, près avenue Notre-Dame de Grèce et boulevard Desmaré 87-1144. 30-11-63

EDUCATION

Anglais professeur expérimenté Toronto-Montréal, après-midi et soir, petits groupes, leçons agréables et efficaces. HI 3-9018. 16-12-63

Cours mathématiques. Spécialiste donnerai cours privés élèves, garçons, filles de et de bonne primaire. HI 4-2982. 25-11-63

Professeurs ou élèves de Sciences (du Secondaire ou de l'Université: Secrétaire de Commissions scolaires, Demandeur, nettoyeur, etc.). Les Fournitures biologiques André, 1830 rue de la Visitation, Montréal 73, Québec. 25-11-63

Cours strictement privés, anglais, mathématiques, français, latin, tirage, par professeur de collège français à Outremont. 771-2271. Avez répétitive pour surmonter expliquer devoirs à jeunes adultes. 75-11-63

HOMME DEMANDES

VENDEURS ET PREPOSES AUX COMMANDES

Du au développement continué nous avons besoin d'un personnel de vente additionnel pour notre manufacture de bois, contre-plaqué, et la distribution en gros de nos matériaux de construction. Les candidats doivent avoir une expérience dans la vente ou travail de bureau, dans le bois, contre-plaqué et matériaux de construction. Si vous cherchez l'occasion de progresser avec une compagnie qui prend de l'expansion continuez votre offre excellente. De préférence âgé de 20 à 35 ans. Vous pourriez bénéficier de revenus au dessus de la moyenne incluant salaire et boni ainsi que tous les bénéfices marginaux. La compagnie fournit une auto à chaque vendeur. Les candidats devront répondre en anglais et consentir à déménager à l'extérieur si nécessaire. Les candidats qualifiés devront faire demande d'emploi en mentionnant curriculum vitae à: Case 551, Le Devoir, Montréal. 25-11-63

DIVERS

Ménagerie, peinture et nettoyage. 322-0338. 25-11-63

LOGEMENT A LOUER

Domaine Bellevue, Ville Jacques-Cartier, split level 2 pièces, 1225, par mois, au mois seulement. Off 4-0643. 25-11-63

Logement, 3 pièces chauffées, moderne, situé rue Desmaré près Desmaré, 945, par mois. Pour information téléphoner à 72-3865 après 5 hres. J.N.O.

MAISON A VENDRE

REPENTIGNY

Bungalow 5 pièces, extérieur briques romaines, coût \$14,000, sacrifié \$11,500. Tel. 581-4334. J.N.O.

ON DEMANDE

Une personne ambitieuse, doit avoir une bonne apparence et capable de vendre les meilleurs vêtements, excellent salaire, emploi permanent, 5 jours par semaine, bonnes conditions de travail, 895 ouest, Ste-Catherine. 25-11-63

Professeurs demandés pour suppléance. Toute personne possédant un diplôme de l'école normale et ayant une certaine expérience dans l'enseignement au cours secondaire peut s'inscrire pour faire de la suppléance en contactant au téléphone à: Ecole Curé Antoine-Labell, 216 boul. Laval, Ste-Rose de Laval. 425-4545. 25-11-63

Avez-vous une bonne éducation? Avez-vous un passé impeccable? Crovez-vous votre habileté de passer votre rémunération présente? Si vous pouvez répondre oui à ces trois questions, j'aimerais vous rencontrer. Ecrire à Case 552, Le Devoir, Montréal. 2-12-63

PERDU

Chien blanc foncé, taille moyenne, taches noires sur le visage, fourrure blanche, de récompense. 482-5081. 25-11-63

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à la mode en un habit complet à la mode simple, dans le dernier style. **SPECIALITE**

Habit et costumes réajustés

DROLET TAILLEUR

351 est. rue GUYEUX - DU 5-2322. J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSELLE Transport, Déménagement, ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA 5-2421. J.N.O.

VENDEUR DEMANDE

Une compagnie canadienne reconnue demande un vendeur expérimenté pour un territoire de la ville de Montréal à laquelle il devra vendre aux commerces de détail les produits de la compagnie. Un excellent salaire est offert ainsi que des bénéfices et un bon potentiel de carrière. Le candidat doit être un homme ayant les qualités suivantes: 1. Bilingue; 2. diplômé universitaire; 3. intéressé à la vente; 4. âgé de 25 à 35 ans; 5. minimum de 5 ans d'expérience dans la vente. Faire demande par écrit en mentionnant curriculum vitae et photo à: Relations Industrielles, Boîte postale 480, Montréal, Québec. 25-11-63

VIEUX BIJOUX

ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or ou de l'argent et aussi bijoux anciens et diamants. POM-PONETTE INC. 238 est. rue Ste-Catherine. Tel. 861-9293. 25-11-63

AVIS DE DECÈS

BEAULIEU — A Outremont, le 21 novembre 1963, à l'âge de 84 ans, est décédée Attala Maillette, épouse de feu M. L. Emery Beaulieu, CR, mère de Jeanne, épouse de Jean Casgrain, avocat, CR; Jean, avocat, CR; Henri, avocat, CR; Gilbert, épouse du major Jacques Masson; Roland S. Paul, ambassadeur au Liban, et de Thérèse, épouse de Léo Boissonneault, C.A. Les funérailles auront lieu lundi le 25, le convoi funéraire partira de sa résidence, no 36, avenue Roskilde, Outremont, à 8 heures 40, pour se rendre à l'Eglise St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9h, et de là à l'Eglise paroissiale de Ste-Margite de Charlevoix, où un libre sera chanté, de la au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Société Coopérative Frais Funéraires.

Messe anniversaire

LANDREAU — A la mémoire de M. Georges Landreau, une messe anniversaire sera célébrée en la chapelle Notre-Dame de Lourdes, rue Ste-Catherine est, le samedi 30 novembre 1963, à 5h du soir. La directrice et les professeurs du conservatoire Laisla invitent tous les anciens à se joindre à eux.

Quelques nouvelles religieuses

La fête de Ste-Cécile

La fête de sainte Cécile sera célébrée de nouveau cette année à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, dimanche après-midi, à quatre heures. Sept chœurs et six organistes qui ont mis leur talent au service de l'Eglise depuis 50 ans et plus recevront une décoration au cours de la cérémonie qui débutera par une messe. Le célébrant sera M. le chanoine Victor Savaria, président de la Commission diocésaine de musique sacrée. Son Exc. Mgr Léo Blais, auxiliaire à Montréal, présidera la cérémonie. La partie musicale a été confiée aux "Petits chœurs du Mont-Royal". Le public et particulièrement les

musiciens sont cordialement invités.

Anniversaire du Foyer Dieppe

Le Foyer Dieppe, à St-Hilaire, seul foyer de réhabilitation pour épileptiques au Canada, célèbre le 20e anniversaire de sa fondation, dimanche, la cérémonie aura lieu à trois heures de l'après-midi. Le foyer, érigé à la mémoire des soldats canadiens tombés à Dieppe, lors du fameux raid de 1942, a pu accueillir les épileptiques à la fin de 1943, grâce à la générosité d'un industriel de St-Jean, de cédé il y a quelques années. M. Georges Savoy, son fils, le major Paul Savoy, avait fait le sacrifice de sa vie à Dieppe.

TEMOIGNAGES

LUNDI et MARDI le P. Rosaire St-Laurent, A.A. donne deux causeries: "Entre 0 et 100 degrés de charité" et "Un beau portrait de famille".
MERCREDI — "Les livres de la Bible" par la Société catholique de la Bible.
JEUDI et VENDREDI — Son Excellence Mgr Bernardino Pinera, un évêque du Chili nous entretient des "215 millions de catholiques" et de "L'Eglise qui dirige la réforme sociale".
SAMEDI — Une série d'émissions préparatoires à la fête de l'Immaculée-Conception. Le P. Gérard Deschamps, S.M.M. dialogue avec M. l'abbé Gaston Chalfoux sur "Marie miracle de Dieu".
DIMANCHE, le P. Jean-Paul Michaud, S.M.M. nous parle de "La Mère du Sauveur, d'après la Bible".
(Une émission de Radio-Sacré-Cœur sur 38 postes)

Mal aux Pieds?

C'est? Callusites? Ongles? Ongles incarnés? Vous pouvez soulager ces maux immédiats, en évitant le retour, grâce au traitement et appareils plantaires du Dr Scholl de renommée mondiale. Examen gratuit des pieds.

- Ajustement de chaussures par personnel spécialisé
 - Service Complet de Pédiatrise
 - Conseils GRATUITS d'Experts
- Attention spéciale aux INSTITUTIONS RELIGIEUSES. Nous avons les souliers réglementaires pour religieux et religieuses.

Fermé le samedi durant juillet et août

Wolfe Street Foot Clinic INC.
LA. 1-0580 1410 rue WOLFE (coin Sainte-Catherine)

Messieurs du Clergé!

Nous vous invitons à visiter notre nouveau département au sous-sol conçu spécialement à votre intention.

Un personnel compétent y est toujours à votre disposition.

PALETOTS
COMPLETS
CHEMISES

SAUVE FRÈRES

57-LTÉE
6554-56, ST-HUBERT
CR. 3-3354

PLASTRONS
COLLETS
SOULIERS

Stationnement d'une heure à l'arrière de notre magasin. Entrée rue Chateaubriand.